REPUBLIQUE DU SENEGAL

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE FATICK

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
- REGION DE FATICK-
édition 2008

Juillet 2009

Directeur Général de l'ANSD: Babakar FALL (DG)

Coordonnateur de l'Action Régionale : Mamadou NDAO

Chef de Service Régional : Mbouye TRAORE

Adjoint chef de Service Régional : Moussa KEITA

Service Régional de la Statistique et de la Démographie (S.R.S.D)

de FATICK - BP : 51 - TEL : 33949 10 56

TABLE DES MATIERES

IV.5. SANTE ANIMALE
CONCLUSION

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne
Régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est
sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le
cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser
et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique
économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; (ii)
assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études
et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la
conduite de la politique économique, financière et sociale; (iv) assurer la coordination des
travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en
relation avec d'autres services de l'administration ; (v) préparer et suivre des
programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services
et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après
année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du
Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.
La présente édition 2008 s'y risque en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont
marqué la région.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité,
encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de
fonctionnement essentiels de l'économie régionale.
La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis
le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD)
en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le
renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la
régularité des publications de l'Agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de
l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent   les
innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des
publications.

Ces innovations ont été complétées par l'analyse de la situation de la
pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du produit
local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des Statistiques de l'Etat civil ainsi que
l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons
ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.
Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique
et de la Démographie

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

Graph 1 :Répartition des infrastructures sportives par département dans la région de Fatick en 2007

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD   Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
AS   Agent Sanitaire
ASC   Association Sportive et Culturelle
BCG   Bacille de Calmette et Guérin
BFEM   Brevet de Fin d'Etude Moyenne
BAC   Baccalauréat
CAL   Centre d`animation en lecture
CROA   Coordination régional des operateurs en alphabétisation
CDVA   Centre de Dépistage Volontaire Anonyme
CEM   Collège d'Enseignement Moyen
CFEE   Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CNLS   Conseil National de Lutte Contre le Sida
CPN   Consultation Prénatale
CPON   Consultation Post Natale
CDOA   Comite Départemental des Operateurs en alphabétisation
CDSMT   Cadre de Dépense Sectoriel a moyen terme
CNLS   Comite National de lutte contre le Sida
DSRP   Document de Stratégie de réduction de la pauvreté
DREEC   Division régionale de l`environnement et des établissements classes
DIRFEL   Directoire des Femmes en Elevage
DIU   Dispositif intra utérin
EDS4 Enquête Démographique et de Sante 4eme phase
ECB   Ecole Communautaire de Base
ECV   Enfants Complètement Vaccinés
FAFS   Fédération des Associations Féminines du Sénégal
FAR   Femme en Age de Reproduction
FNR   Fond National de Retraite
ERP   Etablissement Recevant du Public
GAR   Grossesse à Risque
GIE   Groupement d'intérêt Economique
GPF   Groupement promotion féminine
HTA   Hypertension Artérielle
IREF   Inspection Régionale des Eaux et Forets
IB   Infirmier Breveté
IDE   Infirmier Diplômé d'Etat
IEC   Information Education Communication
IND   Indéterminé
IPRES   Institut de Prévoyance Sociale
IRAS   Infection Respiratoire Aigués des voies aériennes Supérieur
IRD   Institut de Recherche pour le Développement
ISL   Infirmier Spécialisé en Lèpre
IST   Infection Sexuellement Transmissible

JICA   Japan International Cooperation Agency
MAC   Maison d'Arrêt et de Correction
MCD   Médecin Chef de District
MC   Maitres contractuels
MPE   Malnutrition Protéino Energétique
ND   Non Déterminé
OMS   Organisation Mondiale de la Santé
ONG   Organisation Non Gouvernementale
OMD   Objectif du Millénaire pour le développement
PEV   Programme élargie de vaccination
PAGIR   Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en eau
PCT   Poly chimiothérapie
PDDS   Plan Départemental de Développement Sanitaire
PDEF   Programme Décennal de l'Enseignement et de la Formation
PDU   Plan Directeur d'Urbanisation
Penta   Pentavalent
PERA   Programme d'Entretien Routier Annuel
PNDS   Plan National de Développement Sanitaire
PNLP   Programme de lutte contre le Paludisme
PRDS   Plan Régional de Développement Sanitaire
PRN   Programme Renforcement Nutritionnel
PS   Poste de Santé
PRA   Pharmacie Régionale d`approvisionnement
RGPH   Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM   Rapport de Masculinité
RMF   Région Médicale Fatick
SES   Situation Economique et Sociale
SDE   Société Des Eaux
SFE   Sage Femme d'Etat
SRH   Service Régional de l'hydraulique
SRSD   Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TPC   Taux de prévalence contraceptive
TBS   Taux Brut de Scolarisation
TPI   Traitement Préventif Intermittent
TPM+   Tuberculose Pulmonaire à microscopie positive
TSO   Technicien Supérieur en Odontologie
UNICEF   Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
USAID   United States Aid for International Development Agency
VAR   Vaccin Anti Rougeoleux
VAT   Vaccin Antitétanique
VCE   Valeur Commerciale Estimée
VE   Volontaires de l'Education

PRESENTATION DE LA REGION

1. Aspects physiques

La région beigne dans un environnement naturel caractérisé par un climat de type tropical soudanien marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahélienne. Elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick.

Au cours des 11 dernières années (1998-2008), les températures minimales ont oscillé entre 21.18 et 22.56 degrés alors que les maximales se situaient entre 35 et 36,8 degrés.

L'ensoleillement (insolation) varie entre 7 et 11 heures par jour.

Les principaux vents qui balaient la région sont : L'Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord–est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre. La vitesse moyenne des vents est de 3 mètres par seconde. La direction constante des vents dominants est de Nord-Nord-ouest à Est-Nord-est pendant la saison sèche et pendant la saison des pluies du Sud-Sud-ouest à Sud-ouest à Ouest-Sud-ouest.

L'humidité minimale est observée entre Février et Avril alors que les maximales sont observées entre Juin et Octobre. La moyenne mensuelle minimale du taux hygrométrique de l`air observé en 2008 s'élève à 30,6% (30,9% en 2007 et 36% en 2006) et 79,8% pour la moyenne maximale (77,6 en 2007 et 83% en 2006)

Les ressources pédologiques font état de 3 à 4 types de sol qui varient selon les zones écologiques : les sols ferrugineux tropicaux (Dior et Deck), les sols hydro morphes des vallées, les sols halo morphes (sols salins, « tanne ») et les sols des mangroves observés dans les îles et les estuaires.

Les ressources en eau de la région sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing- Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Eocène et du continental terminal.

Le couvert végétal est constitué de 4 grandes formations végétales et d'un domaine Forestier riche de 15 forêts classées d'une superficie totale de 87 577 ha.

Le potentiel phonique est composé de faune terrestre (phacochère, céphalophes de Grimm, hyène tacheté, singe vert, aula caudé etc..) et de l'avifaune sédentaire (tourterelles, pigeon vert, pintade Francolin etc.) et migratrice (oie de Gambie, ibis sacré, flamants roses, canards etc.). C'est ainsi que 8 zones amodiées d'une superficie de 186000 ha ont été identifiées.

2. Organisation administrative

Créée en 1984 par la loi 84-22 du 22 Février 1984 divisant l'ancienne région du Sine Saloum en deux entités administratives distinctes, la région de Fatick vient de subir un nouveau découpage administratif introduit par la loi n°2008-14 du 18 mars 2008 et couvre une superficie estimée à 6685 km² (7535 Km² avant découpage). Elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord et Nord Est par les régions de Diourbel et de Louga, au Nord Ouest par la région de Thiès, au Sud par la Gambie. La région compte trois départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), 9 arrondissements (Diakhao, Fimela, Niakhar, Tattaguine,Djilor, Niodior, Toubacouta, Colobane, , Ouadiour), 28 communautés rurales, 8 communes, . La population régionale est estimée en 2008 à 685044 habitants.

3. Aspects économiques

L'activité économique de la région reste dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé). On note cependant qu'une bonne partie de terres salées (Tannes) sont impropres à la culture et occupent 33,6% de la superficie régionale ce qui constitue une contrainte majeure pour le développement du sous-secteur.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées est un handicap majeur. Cependant avec la création de GIE et d'associations villageoises appuyées par les ONG, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et ''bolongs'', les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques. En 2008 la région comptait 99 établissements d'hébergements touristiques constitués d'hôtels, de campements et d'auberges d'une capacité totale de 1 797 chambres et de 3 450 lits.
Ils sont dans leur quasi-totalité localisés dans le département de Foundiougne et dans le sud – ouest du département de Fatick.

Le tissu industriel a été affaibli depuis que la zone industrielle de Kahone a été amputée de la région en 2001 et rattachée à celle de Kaolack. Ainsi la région n'abrite presque plus d'entreprises industrielles d'envergure. Les quelques unes qui y sont

installées, s'occupent de la transformation des produits de la pêche, des produits agricoles et du traitement du sel.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers.

En effet, le recensement artisanal de 1991 avait dénombré 11 047 artisans répartis dans 70 corps de métiers. En 2008, le nombre d'inscrits à la chambre des métiers s'élève à 4112 artisans et ce nombre s'accroît depuis 4 ans. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur, ainsi, les producteurs tentent de s'organiser autour des groupements et ont pu bénéficier de l'appui de l'UNICEF en équipements.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. On note cependant l'existence de marchés hebdomadaires (loumas) où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

Le transport routier s'organise autour de gares routières qui existent dans presque chaque commune. Le transport urbain par taxi se développe timidement dans la commune de Fatick et celui des vélos taxis prend de l'envergure. Les routes reliant les départements au chef lieu de région sont défectueuses. Cet enclavement constitue un handicap pour le développement économique de la région. Cependant, avec le programme « Fatick 2005 »,les travaux de bitumage de l'axe Fatick-Niakhar- Bambey et de Fatick-Diakhao-Gossas sont en cours. Dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) de 2007, il est prévu l'entretien courant de routes revêtues et de routes non revêtues.

Quant au **transport fluviomaritime**, c'est le Bac de Foundiougne et le transport piroguier des personnes et des biens qui constituent le principal trafic dans la région. Ce transport s'effectue dans les bras de mer, les bolongs et en mer, entre les différentes îles et les localités de Kaolack, Mbour et certaines localités de la république de Gambie. Un programme d'acquisition d'un Bac de 60t pour Ndangane et d'un Ferry de 60t pour Djiffer a été élaboré.

4. Aspects sociaux

En ce qui concerne le domaine de **la santé** la région a encore beaucoup à faire. En effet, elle ne dispose pas encore d'un hôpital Régional, mais compte selon les statistiques de 2007, entre autres, 6 Centres de santé, 84 Postes de santé publics, 296 Cases de santé, un centre de médecine traditionnelle, un Centre de santé mentale, un village psychiatrique et une Brigade régionale d'hygiène.

Au plan des infrastructures, on note, au niveau régional, un déficit en centres de santé, postes de santé et cases de santé. La situation par rapport a la population de 2007 estimée a 675 485 hts donne un centre pour 112581 habitants, un poste pour 8237 habitants et une case pour 2282 habitants contre les normes OMS d'un centre pour 50 000 habitants, un poste pour 5000 habitants et une case pour 1000 habitants (norme admise). Le personnel accuse également un déficit notamment en dentistes, TSO, médecins, et Sages-femmes. Les ratios sont d'un médecin pour 51960 habitants, 1 dentiste pour 135097 habitants, un IDE pour 12 508 habitants, une sage femme d'Etat pour 8 266 femmes en âge de reproduction (FAR) alors que les normes sont de un

médecin (ou dentiste) pour 10 000 habitants, un IDE pour 5000 habitants et une sage femme pour 1500 FAR.

Par rapport à **l'éducation,** en 2008, la région de Fatick compte 97 structures de prise en charge de la petite enfance (maternelle, cases des tout petits, garderies) (contre 85 en 2007), 665 écoles d'enseignement élémentaire, 74 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), 10 établissements d'enseignement secondaire général dont 8 lycées, 7 Centres de formation professionnelle.

Le taux brut de scolarisation qui était de 77,49% en 2006 est passé à 88% en 2007puis à 106,8 en 2008. La région de Fatick a un taux d'analphabétisme de l'ordre de 43,4% selon le RGPH3. Il est plus élevé chez les femmes 50,3%, que chez les hommes (36,4%). Selon les dernières statistiques, on compte au niveau régional 59 centres d`animation et de lecture pour un effectif de 1530 apprenants et 20 Ecole Communautaires de Base pour effectif de 430 apprenants.

En ce qui concerne **l'habitat et le cadre de vie,** la situation des 62 903 ménages que Comptait la région en 2002 n'était pas des meilleurs car 51% des ménages vivent dans des cases, l'approvisionnement en eaux de 53% des ménages se fait à partir des puits, 14% seulement des ménages ont accès à l'électricité et la majeur partie (72%) ont recours aux dépotoirs sauvages comme mode d'évacuation des ordures ménagères ; le bois de chauffe est le principal combustible utilisé par 86% des ménages et 48% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance ; 31% des ménages ne disposent d'aucuns moyens de production.

L'approvisionnement en eau de la population continue de poser un problème. Non Seulement l'eau est en quantité insuffisante, mais elle n'est pas de très bonne qualité (Présence notoire du fluor).Le taux actuel de consommation qui est de l'ordre de 22 l/personne/j est inférieur à la moyenne nationale qui est de 35 l/personne/j.

Les forages et puits sont en nombre insuffisants et mal répartis dans la région.

Un effort important devra encore être fait pour réduire la distance d'accès au point d'eau, car 46% des villages desservis se situent encore à plus de 2 km d'un puits hydraulique ou d'un forage.

La Commune de Fatick, avec le programme spécial indépendance 2005, a pu bénéficier d'un réseau d'évacuation d'eaux fluviales en cours de réalisation. Pour les Communes de Foundiougne et Gossas , ce réseau est insuffisant et parfois non fonctionnel pour faire face aux inondations.

Les activités sportives et de jeunesse sont assez bien représentées dans la région même s'il reste encore à faire dans ce domaine. En effet, presque toutes les disciplines sportives y sont pratiquées à travers les associations sportives et de jeunesse.

Par rapport à l'emploi, on note que dans la région de Fatick, sur une population totale de 609 853 habitants recensée en 2002 lors du RGPH , la population en activité (occupées plus chômeurs) s'élève à 226 955 personnes , soit un taux brut d'activité de37,2%. Ce taux varie selon le département, c'est ainsi qu'il est de 35% à Fatick, 39% à Foundiougne et 38% à Gossas.

Les potentialités culturelles de la région sont importantes et ne demandent qu'à être valorisées. En effet la région de Fatick, berceau de la culture sérère, regorge de

potentialités et d'activités culturelles. Cependant, ce secteur devrait bénéficier de plus d'attention notamment en matière d'infrastructures socioculturelles afin de lever les contraintes et saisir les opportunités qui s'offrent à lui.

Les organisations féminines diverses et parfois spécialisées sont bien représentées au niveau régional. Cela témoigne, s'il en était encore besoin, des nombreuses activités auxquelles les femmes s'adonnent dans le cadre du développement communautaire. En effet, selon les dernières statistiques, la région compte 1695 groupements de femmes dont les plus représentatives sont le consortium fort de 1034 groupements, les GPF comptant 624 groupements et la FAFS avec 24 groupements.

L'incidence de la pauvreté dans la région est passée de 46,3 % en 2002 (Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages II) à 59% en 2005/06 (Enquête de Suivie de la Pauvreté au Sénégal –ESPS-)

METEOROLOGIE

Introduction :
   Par rapport à l'année précédente , la situation météorologique de 2008 se caractérise entre autres par l'accroissement de la canicule et un excédent pluviométrique. Les autres composantes que sont les vents, l'humidité, l'évaporation et l'insolation, seront examinées dans le présent chapitre.

I- LES TEMPERATURES

En 2008, la température moyenne minimale s'élève à 21,49 degrés contre 21.18 degrés en 2007 alors que la moyenne maximale se situe à 36.77 degrés contre 36.23 degrés en 2006. On notera qu'au cours des 10 dernières années (1999 à 2008), les températures minimales ont oscillé entre 21 degrés et un peu plus de 22 degrés alors que les maximales se situaient entre 35 degrés et un plus de 36 degrés.
Les périodes de forte canicule observées en 2006, 2007et 2008 concernent surtout les mois de Mars, Avril et Mai qui présentent des températures maximales avoisinant les 40 degrés.

Graph 1 : **Température moyenne annuelle de la région de Fatick 1998-2008**

Tab 1 : **Température moyenne annuelle de la région de Fatick 1998-2008**

	1998	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Min	21.88	21.66	21.18	21.49	21.53	21.50	21.87	22.56	21.37 (*)	21.18	21.49
Max	36.16	35.04	35.72	36.25	36.30	35.85	35.96	36.32	35.32 (*)	36.23	36.77

(*) Données rectifiées par rapport à l'édition précédente
NB : Les données ne sont observées que dans la commune de Fatick.

Tab 2 : Température dans la région de Fatick en 2006 ,2007 et 2008

		Commune de FATICK		
		2006	2007	2008
JANVIER	min	16.96	17.30	**15,90**
	Max	33.35	34.56	**33,90**
FEVRIER	Min	17.89	17.76	**19,43**
	Max	35.73	37.53	**38,00**
MARS	Min	20.15	20.03	**20,13**
	Max	39.76	38.80	**39,80**
AVRIL	Min	20.62	20.04	**20,97**
	Max	38.86	39.43	**41,07**
MAI	Min	21.18	21.90	**22,53**
	Max	38.34	39.60	**40,30**
JUIN	Min	24.59	23.40	**24,53**
	Max	30.52	36.97	**36,67**
JUILLET	Min	25.26	24.63	**24,90**
	Max	34.44	34.97	**34,97**
AOUT	Min	24.70	24.97	**24,60**
	Max	32.89	32.70	**34,40**
SEPTEMBRE	Min	24.84	24.43	**24,73**
	Max	32.89	32.57	**34,07**
OCTOBRE	Min	24.26	23.50	**23,77**
	Max	34.83	36.10	**34,83**
NOVEMBRE	Min	20.07	19.63	**19,43**
	Max	37.67	36.87	**37,43**
DECEMBRE	Min	15.89	16.63	**17,00**
	Max	34.63	34.70	**35,83**
Moyennes	Min	21.37 (*)	21.18	**21,49**
	Max	35.32 (*)	36.23	**36,77**

Source : Station Météo –Fatick / (*) Données rectifiées par rapport à l'édition précédente

II-LES VENTS

Les principaux vents qui balaient la région sont : L'Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord –Est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre.

La vitesse moyenne des vents est de 3 mètres par seconde. La direction constante des vents dominants est du Nord, Nord - Nord Ouest à Est- Nord –Est pendant la saison sèche et pendant la saison des pluies du Sud, Sud - Ouest à Sud, Ouest à Ouest, Sud - Ouest. On notera que les paramètres des vents sont les mêmes pour les trois départements.

III-L'HUMIDITE

C'est la quantité d'eau contenue dans une masse d'air. En 2008, la moyenne mensuelle minimale du taux hygrométrique de l'air observée dans la région est de 30,6.% (contre 30,9% en 2007 et 36% en 2006) et 79,8% pour la maximale (contre 77,6% en 2007 et 83% en 2006).

IV-LA PLUVIOMETRIE

En 2008 un excédent pluviométrique a été enregistré dans la région aussi bien par rapport à 2007 que par rapport à la normale 61-90. Il convient de préciser que la normale 61-90 est la valeur de référence calculée sur la période comprise entre 1961-1990. On notera que la région se situe dans l'isohyète des 400mm – 600 mm. On rappellera qu'un millimètre de pluie est égal à 1 litre d'eau répartie sur une surface de 1 m².

En 2008 les hauteurs d'eau les plus importantes ont été enregistrées dans les postes pluviométriques de Toubacouta (938,4 mm), Niodior (917 mm), sokone (890mm) Fimela (881mm) keur Samba Gueye , Fatick(841mm), Guinguinéo(825mm).Ces hauteurs d'eau varient selon les postes pluviométriques entre 532mm et 938mm contre 295,3 et 619,8 mm en 2007.Quant au nombre de jours de pluie il oscille en 2008 entre 35 et 51 jours contre 20 et 38 jours en 2007(cf tab 3).

Tab 3 : pluviométrie dans la région de Fatick par poste en 2006 , 2007et 2008

Stations	2006		2007		2008	
	Hauteur en mm	Nombre de Jours	Hauteur en mm	Nombre de Jours	Hauteur en mm	Nombre de Jours
Fatick	608.3	43	353,6	34	**841,2**	**49**
Niakhar	463.4	40	347,1	23	**757,4**	**37**
Diakhao	576.7	35	375,7	28	**699,7**	**33**
Tattaguine	595.7	35	484,1	30	**676,5**	**36**
Fimela	525.0	38	530,8	32	**881,1**	**48**
Foundiougne	773.6	50	390,1	36	**768,1**	**49**
Djilor	570.1	43	414,8	33	**791,3**	**51**
Sokone	447.0	46	495,1	33	**889,8**	**50**
Toubacouta	761.4	52	474,7	38	**938,4**	**48**
Niodior	522.6	38	594,0	30	**916,6**	**46**
K. S. Gueye	1102.9	37	352,2	20	**873,8**	**48**
N. A. Tall	523.5	37	343,9	25	**814,3**	**39**
K. S. Diané	542.2	37	433,1	29	**585,3**	**45**
Passy	651.3	47	458,9	37	**876,0**	**50**
Gossas	637.4	42	514,4	32	**566,6**	**34**
Ouadiour	531.9	35	619,8	27	**532,0**	**35**
Colobane	522.3	38	295,3	23	**618,0**	**37**
Guinguinéo	572.4	29	389,5	29	**825,8**	**40**
Moyennes	//////	//////	//////	//////		

Source : Station Météo –Fatick

V- L'INSOLATION ET L'EVAPORATION

En 2008, la région de Fatick a enregistré une moyenne mensuelle d'insolation de 230,8 heures (contre 215,1heures en 2007 et 234 heures en 2006) tandis que la moyenne journalière était de 6,48 heures/jours (contre 7,7 heures /jour).

En ce qui concerne l'évaporation, la moyenne journalière en 2008 est de 7,62 mm (8,39mm en 2007 et 7,1 mm en 2006) et la moyenne mensuelle en 2008 de 228,6 mm (251,7mm en 2007 et 217,3 mm en 2006).

Conclusion :

En 2008, l'amplitude thermique qui est passée de 13,76° en 2005, 13,95° en 2006 et 15,05° en 2007 s'établit à 15,28° en 2008. La pluviométrie a enregistré un excédent par rapport à la normale 61-90 et par rapport à la moyenne des 10 dernières années. Le régime des vents est maintenu constant .En effet l'harmattan, l'alizé et la mousson sont les principaux vents qui balaient la région avec une vitesse moyenne de 3,5m/seconde.

L'évaporation moyenne mensuelle en 2008 qui s'établît à 228,6mm a été moins forte qu'en 2007 (251,7mm). Quant à l'insolation, la moyenne mensuelle en 2008 s'est accrue de 15, 8 heures par rapport à 2007.

DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION
Le nouveau découpage administratif intervenu en mars 2008 a eu un impact sur
l`effectif de la population et sur les limites territoriales de la région de Fatick. Mais de
manière générale la population est relativement jeune et est composée en majorité
de femmes comme l'atteste le Rapport de Masculinité. Elle représente environ 6% de
la population totale du pays et est inégalement répartie selon le département et le
milieu de résidence.
Le présent chapitre tentera de mettre en relief les caractéristiques d'ensemble ainsi que la
structure par âge et sexe de cette population.

I. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE
1-1 –Effectifs globaux
  De 609 853 habitants recensés en 2002, la population de la région de Fatick est passée à
692 359 hts en 2006 et à 714 748 habitants en 2007.
En 2008 du fait du nouveau découpage administratif introduit par la loi no 2008-14 du 18
mars 2008, la région a été amputée d`une commune et de 5 communautés rurales. Ainsi
l`effectif de la population régionale est estimée à 685044 hts en 2008.
1.2 - Répartition spatiale de la population
La répartition spatiale issue du nouveau découpage administratif de 2008 indique que 47%
de la population régionale réside dans le département de Fatick, 39% dans celui de
Foundiougne et 15% à Gossas avec des densités respectives de 121 hts au km², 90 hts au
km² et 93 hts au km² contre une moyenne régionale de 102hts au km² en 2008.

 La répartition selon le milieu de résidence en 2008 indique que 87% de la population de
la région réside en zone rurale, soit un taux d'urbanisation de 13% (cf tab 2).

En 2008, les Communautés rurales les plus peuplées de la région sont celles de Diossong
(44891 hts), Djilor (31593 hts) , Toubacouta (32648 hts), Nioro Alassane Tall (28411 hts),
Diarrére (28595 hts) , Keur Samba Guéye (34221 hts), Mbar (28978 hts) , Niakhar (26514
hts), Keur Saloum Diané (25274 hts), Tattaguine (29054hts), Diakhao (24734 hts),
Ngayokhéme (21173 hts).

Les communautés rurales les moins peuplées sont celles de Djilass (8326 hts) , Palmarin
Facao (9818 hts) , Bassoul (10248hts) (cf tab 3) .

Tab 1:Répartition de la population résidente par département et densité en 2007 et 2008

Département	Effectifs				Superficie		Densité
	2007	**%**	**2008**	**%**	**2008**	**%**	**2008**
Fatick	300000	42	319373	46,6	2646	40	121
Foundiougne	240208	34	265292	38,7	2959	44	90
Gossas	174540	24	100379	14,6	1080	16	93
Region	**714748**	**100**	**685044**	**100**	**6685**	**100**	**102,5**

Source : SRSD-FATICK / nb : le nouveau découpage administratif introduit par la loi no 2008-14 du 18 mars 2008 a réduit la population de la région qui a été amputée d`une commune (Guinguineo) et de 5 communautés rurales (Gagnick, Mbadakhoune,Ndiago, Ngathie Naoude, Ourour) dans le département de Gossas

Tab 2: Estimation population résidente par département et milieu de Résidence 2007/08

Département	2007		2008	
	Effectif	**%**	**Effectif**	**%**
Fatick	**300000**	**100**	**319373**	**100**
Urbain	37841	12,6	**40287**	**12,6**
Rural	262159	87,4	**279086**	**87,4**
Foundiougne	**240208**	**100**	**265292**	**100**
Urbain	25759	10,7	**36985**	**13,9**
Rural	214449	89,3	**228307**	**86,1**
Gossas	**174540**	**100**	**100379**	**100**
Urbain	27413	15,7	**12721**	**12,6**
Rural	147127	84,3	**87658**	**87,4**
Région	**714748**	**100**	**685044**	**100**
Urbain	91013	12,7	**89994**	**13,1**
Rural	623735	87,3	**595050**	**86,9**

Source : SRSD-FATICK /nb : le nouveau découpage administratif introduit par la loi no 2008-14 du 18 mars 2008 a réduit la population de la région qui a été amputée d`une commune (Guinguineo) et de 5 communautés rurales (Gagnick, Mbadakhoune,Ndiago, Ngathie Naoude, Ourour) dans le département de Gossas

1.3-Densité de la population

Avec le nouveau découpage intervenu en 2008 ,la population régionale est estimée en 2008 a 685044 hts et une superficie de 6685 km2 . Ainsi on en déduit une densité de 102,5 hts au km² contre 94,9 hts en 2007. On note cependant une disparité au niveau départemental. En effet, la densité est plus forte dans le département de Fatick (121 hts au km²) que dans celui de Gossas (93 hts au km²) et de Foundiougne (90 hts au km²).

II- STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

Le Recensement Général de la population et de l'habitat (RGPH3) de 2002 est la principale source d`information qui permet de mesurer les indicateurs démographiques au niveau régional.

Selon cette source, la Pyramide des âges de la population de la région est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme indique la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile. En effet, 58% de la population ont moins de 20 ans. Le rapport de masculinité s'établit à 98 hommes pour 100 femmes au niveau régional contre une moyenne nationale de 96.7. L'âge moyen de la population résidente est de 21,8 ans contre 22,03 ans au plan national.

Graph 1 : Pyramide des âges de la région de Fatick

La proportion des moins de 15 ans s'établit à 46,9% contre 43% au plan national alors que celle des jeunes de 15 à 34 ans est de 15,7 % contre 34,9% au plan national.
Les adultes âgés de 35 à 59 ans représentent 15,8% contre 16,8% au plan national. Quant aux personnes âgées de 60 ans et plus, leur proportion est assez élevée (6,6%) par rapport à la moyenne nationale (5,4%). Le poids de la population scolarisable (7-12 ans) est de 19% contre une moyenne nationale de 17,3%.
Le taux de dépendance démographique (effectif des moins de 15 ans et des 65 ans et plus rapporté à l'effectif 15-64 ans) est de 106,7 contre 87,7 au plan national.

III- SUPERFICIE ET ESTIMATION DE LA POPULATION REGIONALE en 2008

Tab 3 : Estim Pop et superf Région de Fatick par CR et par Sexe en   2008

Nom localité	2008			
	Superficie Km2	Homme	Femme	Totale
REGION FATICK	6685	340039	345005	685044
ZONE URBAINE	-	43263	46731	89994
ZONE RURALE	-	296776	298274	595050
DEPARTEMENT FATICK	2646	159080	160293	319373
COMMUNES	-	19431	20856	40287
Commune de DIOFFIOR	-	5501	5484	10985
Commune de FATICK	-	13930	15373	29303
Arrond DIAKHAO	523	34763	36248	71011
CR DIAKHAO	148	11942	12792	24734
CR DIAOULE	115	6567	7081	13648
CR MBELACADIAO	146	7147	7157	14304
CR NDIOB	114	9106	9218	18324
Arrond FIMELA	1115	31882	28817	60699
CR DJILASSE	325	4290	4036	8326
CR FIMELA	369	12281	11604	23885
CR LOUL-SESSENE	328	9565	9104	18669
CR PALMARIN FACAO	93	5745	4073	9818
Arrond NIAKHAR	410	33884	35562	69446
CR NGAYOKHEME	112	10248	10925	21173
CR NIAKHAR	186	13065	13449	26514
CR PATAR	112	10572	11188	21760
Arrond TATTAGUINE	598	39120	38810	77930
CR DIARRERE	156	14341	14254	28595
CR DIOUROUP	263	10182	10100	20282
CR TATTAGUINE	179	14598	14456	29054
DEPARTEMENT FOUNDIOUNGNE	2959	130788	134504	265292
COMMUNES		17902	19083	36985
Commune FOUNDIOUNGNE	-	3074	3152	6226
Commune PASSY	-	3633	4124	7757
Commune SOKONE	-	6422	7016	13438
Commune Soum	-	2296	2340	4636
Commune Karang Poste	-	2477	2451	4928
Arrond DJILOR	943	37716	38767	76483
CR DIOSSONG	943	21627	23264	44891
CR DJILOR	571	16089	15504	31593
Arrond NIODIOR	948	15824	15444	31268

26

CR BASSOUL	324	5056	5192	10248
CR DIONEWAR	408	6065	5486	11551
CR DJIRNDA	216	4703	4766	9469
Arrond TOUBACOUTA	**1068**	**59346**	**61209**	**629971**
CR KEUR Saloum DIANE	218	12047	13227	25274
CR KEUR Samba GUEYE	178	17126	17095	34221
CR NIORO ALassane TALL	127	13718	14693	28411
CR TOUBACOUTA	545	16454	16194	32648
DEPARTEMENT GOSSAS	**1080**	**50171**	**50208**	**100379**
COMMUNES	**-**	**5930**	**6791**	**12721**
Commune GOSSAS	-	5930	6791	12721
Arrond COLOBANE	**552**	**23809**	**23342**	**47151**
CR COLOBANE	292	9253	8920	18173
CR MBAR	260	14556	14422	28978
Arrond OUADIOUR	**528**	**20432**	**20075**	**40507**
CR NDIENE-LAGANE	193	7563	7380	14943
CR OUADIOUR	180	6184	6012	12196
CR PATAR-LIA	155	6685	6683	13368

Source :ANSD/SRSD-FATICK

NB : le nouveau découpage administratif introduit par la loi no 2008-14 du 18 mars 2008 a réduit la population de la région qui a été amputée d`une commune (Guinguineo) et de 5 communautés rurales (Gagnick, Mbadakhoune,Ndiago, Ngathie Naoude, Ourour) dans le département de Gossas

Conclusion

Du fait du nouveau découpage administratif intervenu en mars 2008 , l'effectif de la population régionale s`est réduit en passant de 714748 hts en 2007 à 685044 hts en 2008 . La superficie régionale se trouve également réduite en passant de 7535 km2 à 6685 km2. La densité globale s`établit ainsi à 102,5 hts au km2. Le poids de la région dans la population totale du pays est resté stable (6% de la population totale du pays), le taux d'urbanisation s`est légèrement amélioré (13,1%).

La répartition spatiale en 2008 crédite le département de Fatick de 47% de la population régionale devant Foundiougne (39%) et Gossas (15%).Les densités sont respectivement de 121hts au km2 pour Fatick, 90hts au km2 pour Foundiougne et 93 hts au km2 pour Gossas.

La structure par âge (pyramide des âges) indique que 58% de la population ont moins de 20 ans alors que les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 6,6% de la population régionale. L'âge moyen de la population est de 21,8 ans. Le taux de dépendance démographique se chiffre à 106,7%. Le rapport de masculinité fait état de 98 hommes pour 100 femmes.

AGRICULTURE

Introduction

La Campagne Agricole 2008-2009 contrairement à celle de 2007/2008 a été marquée par une augmentation importante de la production notamment céréalière qui a presque doublé.

L'analyse du chapitre sera essentiellement axée sur les résultats de la campagne 2008 /2009.

I-RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2008/2009

Superficies

Pour la campagne 2008 /2009 ,les superficies totales des cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, Riz) ont augmenté de 18% par rapport à la campagne précédente.

Toutes les spéculations prises individuellement ont enregistré une augmentation de leur superficie cultivée. Les accroissements les plus significatifs concernent le sorgho(83%),le maïs(203%), le riz(366%),le Niébé (105%), le Pastèque (412%), le Bissap (474%), le Sésame(400%), le Manioc (731%).

Rendements

Contrairement à la saison précédente (2006/2007), la campagne agricole 2008/2009 a connu dans la région de Fatick de bons rendements comme en attestent les chiffres. En effet toutes les spéculations concernant les céréales et autres spéculations, ont connu une hausse de leur rendement durant la campagne 2008/2009. Ces hausses vont du simple pour le mil et le maïs au double pour le sorgho avec une performance spectaculaire pour le riz qui passe de 200kg/ha à 3500kg/ha soit un coefficient multiplicateur de 17,5.

Productions

Par rapport à la campagne précédente, la production céréalière a presque doublé durant la campagne 2008/09. En effet, pour une superficie emblavée de 153 260 ha, la production céréalière est passée à 119 375 tonnes contre 59 869 tonnes pour la campagne 2007 /2008.

De manière générale toutes les spéculations ont vu leur production augmenter durant la campagne 2008 /2009.Les augmentations concernent le Mil(54%), le Sorgho(371%),le Maïs(318%),le Riz(8053%),l'arachide huilerie(96%),le Niébé (542%),le Pastèque (993%),le Bissap(582%),le Sésame(400%), le Manioc(1616%) .

Tableau 1 : Superficie, Rendement et Production des céréales

Localités	Mil			Sorgho			Maïs			Riz			Total Céréales	
	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Prod
Fatick	44289	700	31002	5080	632	3211							49369	34213
Foundgne	38922	758	29503	6908	1500	10362	18460	1093	20177	723	3500	2531	65013	62572
Gossas	32674	506	16533	3324	1000	2500	1073	850	912	83	3500	291	37154	20236
Enq.Compl	1535	1350	2072	54	1044	56	135	1675	226				1724	2355
Région (1)	117420	674	79110	15366	1050	16129	19668	1084	21315	806	3500	2821	153260	119375
Résultats 07/08 (2)	115187	445	51311	8386	408	3425	6490	786	5099	173	200	35	130236	59869
Ecart (1) &(2)	2	51	54	83	157	371	203	38	318	366	1650	8053	18	99

Source : DRDR Fatick /NB : Superficie : ha ; - **Rendement** : Kg/ha ; **Production** : Tonne

Tableau 2 : Superficie , Rendement et Production d'Arachide, de Niébé et de Pastèque

Localités	Arachide huilerie			Niébé			Pastèque		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)
Fatick	22161	1034	22914	3150	625	1969	548	5025	2754
Foundiougne	31439	807	25371	1309	300	393	1827	12000	21924
Gossas	15196	689	10470	11796	527	6216	2906	12000	34872
Enq. Compl	1836	632	1161	256	364	93	32	9675	310
Région (1)	70632	848	59917	16511	525	8671	5313	11267	59859
Résultats 07/08 (2)	68988	443	30588	8048	168	1351	1038	5277	5478
Ecart (1) &(2)	2	91	96	105	213	542	412	113	993

Tableau 3 : Superficie Rendement et Production de Bissap, Sésame,Manioc,Coton

Localités	Bissap			Sésame			Manioc			Coton		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)
Fatick	33	325	11				1013	6000	6078			
Foundgne	274	300	82	150	300	45	1538	8000	12304	151	1041	157
Gossas	2126	300	638				1500	6000	9000			
Enquête Complém	7	317	2				688	6667	4587			
Région (1)	2440	300	733	150	300	45	4739	6746	31969	151	1041	157
Résultats 07/08 (2)	425	253	107	30	300	9	570	3268	1863			
Ecart (1) &(2)	474	19	582	400	0	400	731	106	1616			

Source : DRDR Fatick

CONCLUSION

La campagne agricole 2008/2009 a été meilleure que celle de l'année précédente de par l'augmentation de la production notamment céréalière enregistrée, des rendements obtenus et des superficies emblavées. Les facteurs explicatifs pourraient être l'abondance des pluies, leur répartition dans l'espace et dans le temps mais également l'effet de la politique agricole « GOANA » qui a donné un souffle nouveau à l'agriculture sénégalaise

ELEVAGE

Introduction
La bonne pluviométrie enregistrée en 2008 a atténué les difficultés alimentaires du cheptel. Les zones de pâturage ont été reconstituées et d'importantes retenues d'eaux superficielles ont été constituées.
L'analyse du chapitre portera sur l'effectif du cheptel ,la production animale,le mouvement commercial et la situation sanitaire du bétail

I – L'effectif du cheptel
I-1 Effectifs Estimés du Cheptel
En attendant le Recensement national du cheptel annoncé pour bientôt et qui permettra d'obtenir des statistiques plus fiables l'IRSV travaille pour l'année 2008 avec des effectifs estimés(depuis 2004) .
Selon ces estimations, les effectifs du cheptel   régional se présentent comme suit :
Bovins (196 512 têtes) ; ovins/caprins (486 890 têtes) ; Equins(46 611têtes) ; Asins (49248 têtes) ; Camelin (22 têtes) ; Porcins (86 262 têtes) ; volaille (1 691 866 têtes).
De manière générale on constate que les bovins, ovins/caprins, volaille et surtout porcins sont dans le département de Fatick, que plus de la moitié de l'effectif des asins est localisé à Foundiougne, tandis que Gossas abrite la totalité des camelins. Les équins sont moins représentés dans le département de Foundiougne du fait de la constance écologique favorable à la trypanosomiase.

Tab 1 : La répartition départementale de l'effectif estimé du cheptel en2006 - 2008 (en milliers de têtes)

Département	Année	Bovins	Ovins/Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volailles	Camelin
Fatick	2006	87,9	194,2	78,1	16,5	9,1	719,9	0
	2007	87,9	194,2	78,1	16,5	9,1	719,9	0
	2008	87,9	194,2	78,1	16,5	9,1	719,9	0
Foundiougne	2006	55,8	164,2	8,1	12,2	26,6	477,5	0
	2007	55,8	164,2	8,1	12,2	26,6	477,5	0
	2008	55,8	164,2	8,1	12,2	26,6	477,5	0
Gossas	2006	52,8	128,5	0,0	17,9	13,6	494,4	0,022
	2007	52,8	128,5	0,0	17,9	13,6	494,4	0,022
	2008	52,8	128,5	0,0	17,9	13,6	494,4	0,022
Total	2006	196,5	486,9	86,2	46,6	46,6	1691,9	0,022
	2007	196,5	486,9	86,2	46,6	46,6	1691,9	0,022
	2008	196,5	486,9	86,2	46,6	46,6	1691,9	0,022

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick
Nb : les estimations précédente ont été reconduites en 2008

II- PRODUCTION ANIMALE

II-1 Les abattages contrôlés

De 533 tonnes en 2006, 720 tonnes en 2007, la production totale contrôlée en viande rouge (bovins, ovins et caprins) s'élève en 2008 à 672,3 tonnes, soit une baisse de 6,6% par rapport à 2007. La répartition en 2008 de cette production par espèce indique que 459 tonnes proviennent de l'espèce bovine, 133,5 tonnes de l'espèce caprine et 80 tonnes de l'espèce ovine.

Les sujets touchés en 2008 par l'abattage contrôlé sont les vaches(2385 têtes), les taureaux (1441 têtes), les vaux/vêles (193 têtes), les bœufs (125 têtes), les ovins (2942 têtes), les caprins (13208 têtes).

La consommation de viande blanche, notamment la viande de volaille et de porc est difficile à estimer car ces abattages ne font pas l'objet de contrôle.

En 2008, le département de Foundiougne est crédité de 50% de la production totale contrôlée de viande rouge devant Fatick (30%) et Gossas(20%).

Tableau 2 : Situation des abattages contrôlés en 2008 dans la région de Fatick ; répartition par mois

Mois	Taureau Nbre	Taureau Poids	Nbre Boeuf	Boeuf Poids	Vache Nbre	Vache Poids	Veaux / Velles Nbre	Veaux / Velles Poids	Ovins Nbre	Ovins Poids	Caprins Nbre	Caprins Poids
Janvier	112	14228	11	1210	84	6374	3	157	131	1316	721	6058
Février	198	25006	18	2260	238	24431	15	938	318	11094	1252	13882
Mars	172	21213	20	2625	214	23698	36	2195	326	9153	1365	11247
Avril	113	14170	21	1215	224	21278	27	1586	202	13718	1298	11491
Mai	94	12162	4	500	233	26120	8	470	251	6520	1255	3658
Juin	82	11102	9	940	234	24212	25	981	216	15952	1200	29306
Juillet	94	11833	7	865	280	25893	22	1338	380	4826	1419	12334
Août	108	13819	13	1650	217	22720	6	358	249	4709	1245	12727
Septembre	126	16589	8	1060	217	24412	14	967	242	4705	857	10470
Octobre	225	28010	7	845	299	34299	27	1719	367	4703	1733	14813
Novembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décembre	117	15458	7	845	145	16615	10	660	260	3061	863	7507
Total	1441	183590	125	14015	2385	250052	193	11369	2942	79757	13208	133493

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 3 : Situation des abattages contrôlés en 2008 dans la région de Fatick ; répartition par département

Départements	Nbre Taureau	Poids Taureau	Nbre Boeuf	Poids Boeuf	Nbre Vache	Poids Vache	Nbre Veaux /Velles	Poids Veaux /Velles	Nbre Ovins	Poids Ovins	Nbre Caps	Pds Caps
Fatick	521	71714	77	8850	690	73418	39	2451	961	11452	3351	32373
Foundiougne	852	103526	1	115	1414	151374	93	5878	1236	24879	8759	52210
Gossas	68	8350	47	5050	281	25260	61	3040	745	43426	1098	48910
Total	1441	183590	125	14015	2385	250052	193	11369	2942	79757	13208	133493

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Graphique 1: Effectif des abattages contrôlés en 2008

II.2- Cuirs et peaux

II.2.1- Productions contrôlées

La production contrôlée en cuirs et peaux correspond aux quantités pour lesquelles des certificats d'origine, de salubrité et de conditionnement ont été délivrés

La région ne dispose pas d'infrastructures adéquates de traitement de cuirs et peaux. Il existe cependant quelques installations sommaires au niveau desquelles le traitement par salage est effectué, comme à Fatick. A Gossas, il existe une unité familiale artisanale de tannage de peaux.

En 2008 4539 unités de cuirs ont été contrôlées (contre 4278 unités en 2007) et 17639 unités de peaux (contre 17531 unités en 2007). Ces quantités produites sont commercialisées et acheminées vers Dakar pour la plupart.

Les quantités contrôlées réparties selon le département sont données dans le tableau n°4 ci dessus.

Tableau 4 : Distribution par département de la production contrôlée de cuirs et peaux dans la région de Fatick en 2008

Départements	Cuirs bovins secs	Cuirs bovins frais	Peaux ovins secs	Peaux ovins frais	Peaux caprins secs	Peaux caprins frais	Total cuirs	Total peaux
Fatick	502	1367	332	1549	1113	3355	1869	6349
Foundiougne	0	2373	0	1423	0	8759	2373	10182
Gossas	76	221	90	320	182	516	297	1108
Total	**578**	**3961**	**422**	**3292**	**1295**	**12630**	4539	17639

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

II.2.2 Productions estimées (cf tab 5)

Tableau n° 5: Distribution par département de la production estimée de cuirs et peaux dans la région de Fatick en 2008.

Départements	Cuirs bovins secs	Cuirs bovins frais	Peaux ovins secs	Peaux ovins frais	Peaux caprins secs	Peaux caprins frais	Total cuirs	Total peaux
Fatick	680	1671	564	1161	1417	3957	2351	7099
Foundiougne	1950	2982	1600	3270	6200	11716	4932	22786
Gossas	116	110	177	200	209	225	226	811
Total	**2746**	**4763**	**2341**	**4631**	**7826**	**15898**	**7509**	**30696**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

II.3-Contrôles du lait et des produits laitiers

Tab 5bis :Estimation du potentiel en production de lait locale de la région

Espéce	Eff ectif estimé	Femelle en âge de reproduction	Taux fécondité	Taux survie	Durée lactation	Lire/jour	Production totale
Bovin	196500	40%	40%	90%	240	1,25	8488800
Ov/cap	486900	40%	80%	70%	90	0,25	2453976
							10942776

Le potentiel de production en lait local est estimé à 11 millions de litres provenant des bovins et petits ruminants.

La filière lait locale est inorganisée, la production est artisanale et la commercialisation informelle. Malgré le développement de l'insémination artificielle, la production laitière reste faible et elle est marquée par un caractère très saisonnier.

En 2007, la région n'a compté que 3 mini laiteries artisanales qui sont :
- la laiterie de la DIRFEL de Fatick
- la laiterie du Sine à Fatick
- la laiterie du GIE des femmes de Djilor financée avec l'appui de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR).

Ces unités qui produisent du lait pasteurisé caillé, ont eu de très faible capacité de production du fait de la saisonnalité et de l'inorganisation de l'offre en lait naturel d'une part et l'absence d'une politique efficiente de marketing d'autre part.

Avec le programme spécial d'insémination artificielle lancé dans le cadre de la GOANA, la filaire laitière est promu a un développement important

II.4.Résultats du contrôle des abattages

Saisies totales et partielles

En 2008, le nombre de saisies totales concernent 376 kg de viande pour une valeur financière de 812 000frs. Ces saisies ont pour principal motif l'abattage clandestin, l'hydro cachexie et la putréfaction. Quant aux saisies partielles la valeur financière se chiffre à 7201000frs et les principales motifs sont entres autres, les abcès, les oesophasegostomose, les congestions, les fractures et les calculs. Les parties saisies les plus fréquentes sont :le foie , l'intestin ,les poumons et les reins. Les saisies totales et partielles touchent toutes les espèces (bovins , ovins, caprin).

Tableau 6: Répartition par département des saisies totales effectuées dans la région de Fatick en 2008

Département	Bovins	Ovins	Caprins	Viandes (kg)	Valeur financière
Fatick	4	3	0	204	453.000
Foundiougne	0	0	0	12	24.000
Gossas	0	1	0	160	335.000
Total	**4**	**4**	**0**	**376**	**812.000**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

III- Mouvement commercial du bétail

III-1 - Commerce intérieur

Il concerne les animaux à l`entrée, à la sortie et ceux en transit sur le territoire régional. La situation se présente ainsi qu'il suit en 2008 :

3.1.1-Entrées

Les entrées contrôlée dans le territoire régional porte sur un effectif de 5966 bovins (5149 en 2007), 30221 ovins (34093en 2007), 14756 caprins (10130 en 2007), 1920 chevaux(1565 en 2007) et 1173 ânes (838 en 2007). Ces animaux proviennent pour l'essentiel des grands marchés hebdomadaires du nord comme Dahra Djoloff, et de l'Est comme Mbirkilane, Missirah, etc…

Les motifs d'entrée sont le plus souvent la revente soit directement ou après embouche, ou alors l'abattage au niveau des différentes localités.

Les mouvements d'entrée en 2007 et 2008 des bovins, caprins, chevaux et ânes ont été plus importants dans le département de Fatick, alors que ceux des petits ruminants l'ont été plus dans le département de Foundiougne.

Tableau 7 : Répartition par département, des entrées contrôlées dans la région de Fatick en 2008

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles	Porcins
Fatick	4613	10205	12742	1216	908	5050	0
Foundiougne	1080	18026	1273	620	220	0	17
Gossas	273	1990	741	84	45	0	0
Total	**5966**	**30221**	**14756**	**1920**	**1173**	**5050**	**17**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

3.1.2-Sorties :

En 2008 comme en 2007, les sorties ont été plus importantes que les entrées pour toutes les espèces animales commercialisées, à l'exception des ovins. Ceci révèle le rôle de pourvoyeur d'animaux que joue la région. Pour les ovins, le déficit apparent de cette balance « sorties/entrées » constaté, est lié au fait que les données concernant la tabaski ne sont pas prises en compte.

Dans la région, les sorties en 2008 s'établissent comme suit :

- Les Ovins 25 456 têtes (28914 têtes en 2007)
- Les Caprins 25 944 têtes (16685 têtes en 2007)
- Les Bovins 9 556 têtes (5667 têtes en 2007)
- Equins 2694 têtes (1260 têtes en 2007)
- Asins 1460 têtes (2930 têtes en 2007)
- Porcins 1383 têtes (2777 têtes en 2007)
- La Volaille 28 878 sujets(13516 en 2007)

Pour les porcins, les sorties dépassent de très loin les entrées ce qui confirme pour la région sa réputation de région d'élevage de porcs.

Globalement les flux de sortie ont été plus élevés dans le département de Fatick pour toutes les espèces.

Tableau 8 : Répartition, par département, des sorties contrôlées dans la région de Fatick en 2008

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles	Porcins
Fatick	7680	15530	22294	2080	1288	28866	1051
Foundiougne	51	406	799	350	0	12	322
Gossas	1825	9520	2851	264	172	0	10
Total	9556	25456	25944	2694	1460	28878	1383

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

VI-Campagne d'insémination artificielle

En 2007/08 dans le cadre de la campagne d'insémination artificielle bovine un quota de 400 vaches avait été octroyé à la région de Fatick avec comme prestataire le GIE des vétérinaires privés du centre mais les résultats de cette opération ne sont pas encore disponibles.

En 2008/09 avec la campagne d'insémination artificielle caprine, 14 chèvreries ont été réalisées .Ainsi sur un effectif initial de 449 chèvres, 371 chèvres ont été sélectionnées.

Seules 226 chèvres ont pu être effectivement inséminées. Ceci représente un taux de mise à la reproduction de 61%.

Les chèvres non inséminées sont exclues pour des causes diverses : maladies, traces de glaire ou de sang, blessure, avortement, mortes ou absentes,…

V-SANTE ANIMALE

La prévention des maladies animales s'effectue par des mesures sanitaires et des mesures médicales. La prophylaxie médicale des différentes affections c'est-à-dire la vaccination, a été menée de façon permanente autant dans le cadre des activités routinières des agents mais aussi dans le cadre de la campagne annuelle de vaccination du bétail.

En 2008 les statistiques portent sur la clinique vétérinaire, le déparasitage interne et externe, la chimio prévention et la chimiothérapie. La situation est donnée par les tableaux n°9 à13

Tableau 9 : Déparasitage interne par département en 2008

Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Chiens	Autres
Fatick	3392	1947	1572	889	80	8444
Foundiougne	3897	1160	725	1651	54	8308
Gossas	266	523	283	147	4	1302
Total région	7555	3630	2580	2687	138	18054

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 10 Le déparasitage externe par département en 2008

Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Chiens	Autres
Fatick	4119	1096	1099	426	228	6968
Foundiougne	2309	277	194	200	75	3055
Gossas	217	402	385	101	3	1108
Total région	6645	1775	1678	727	306	11131

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 11 La chimio-prévention par département en 2008

Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Total
Fatick	321	148	77	323	30	553
Foundiougne	280	88	22	198	34	622
Gossas	135	24	0	52	0	0
Total région	736	260	99	573	64	1175

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 12 La chimiothérapie par département en 2008

Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Total
Fatick	518	260	89	430	32	332
Foundiougne	2743	649	180	1756	462	691
Gossas	118	51	21	218	31	2
Total région	3379	960	290	2404	525	1025

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tab 13 : Clinique vétérinaire par mois en 2008

mois	bov	ov	cap	eq	as	cam	vol	autr	total
Janvier	149	143	72	134	13	0	0	0	**511**
Février	358	498	11189	327	32	0	3817	2	**16223**
Mars	190	242	116	289	42	20	0	1	**900**
Avril	70	248	110	255	35	0	0	0	**718**
Mai	144	191	78	137	20	0	9	0	**579**
Juin	123	124	59	279	40	0	0	0	**625**
Juillet	176	205	98	300	53	0	10	0	**842**
Août	156	296	218	306	38	0	18	0	**1032**
Septembre	1452	248	127	269	35	0	0	0	**2131**
Octobre	417	403	213	225	44	0	40	0	**1342**
Décembre	82	196	122	212	62	0	12	1	**687**
Total	**3317**	**2794**	**12402**	**2733**	**414**	**20**	**3906**	**4**	**25590**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Conclusion

C Les estimations du cheptel (toutes espèces confondues) indiquent que l'essentiel des effectifs est concentré dans le département de FATICK à l'exception de l'espèce asine qui est plus présentée dans le département de FOUNDIOUGNE et l'espèce cameline qu'on trouve exclusivement dans le département de GOSSAS. On note cependant qu'un recensement national du cheptel annoncé pour bientôt permettra de quantifier avec précision l'effectif régional du cheptel.

En 2008, La production contrôlée de viande rouge a chuté de 6,6% par rapport à l'année précédente alors que celle des cuirs et peaux s'est accrue.

Par rapport au mouvement commercial du bétail on note qu'en 2008 comme en 2007, les sorties ont été plus importantes que les entrées pour toutes les espèces animales commercialisées, à l'exception des ovins

Quant au programme d'insémination artificielle bovine et caprine , il se concrétise timidement au niveau régional

La santé animale pour sa part a été axée sur la clinique vétérinaire, les déparasitages internes et externes, la chimiothérapie et la chimio prévention.

PECHE

Introduction

La pêche, dans la région de Fatick, est à la fois maritime et fluvio-lagunaire.C'est un des sous secteurs les plus importants de l'économie régionale. Elle est pratiquée essentiellement dans les départements de Fatick et Foundiougne. Elle contribue de manière significative à la réduction du chômage, la satisfaction des besoins alimentaires des populations, l'accroissement des revenus des communautés de base et la réduction de la pauvreté. En 2008 on a enregistré une progression assez importante des mises à terre même si la valeur commerciale estimée a chuté.

L'analyse du chapitre sera axée sur l'Armement, les mises à terre, et la transformation artisanale.

I-RESULTATS GENERAUX EN 2008

I.1 – Armement

L'armement est composé selon les dernières statistiques (2007) de 1071 pirogues dont 77% à moteur et 23% à voile.

Ils sont localisés dans les départements de Fatick et de Foundiougne et sont composés de pirogues locales (78%) et saisonnières (22%). Leur répartition par département indique que 69% de cet armement est répertorié dans le département de Foundiougne et 31% dans celui de Fatick.

En 2008, le nombre total de sorties des pirogues s'élève à 10364 dont 8963 sorties soit 86,5% concernent les pirogues locales contre 1401 sorties des pirogues saisonnières.

Tableau 1: Armement en 2007

Nature	Pirogues						Total		
	Moteurs			**A voile**					
	Fatick	Foundiou	Région	Fatick	Foundiou	Région	Fatick	Foundiou	Région
Pirogues Locales	64	542	606	49	176	225	113	718	831
Pirogues Saisonnières	215	5	220	0	20	20	215	25	240
Total	279	547	826	49	196	245	328	743	1.071

Source :Service régional pêche fatick

Tableau 2 : Sorties des pirogues en 2008

Nature	Nombre de sorties dans l'année 2008		
	Pirogues à moteurs	Pirogues à Voile	Total sorties
Pirogues Locales	6319	2644	8963
Pirogues saisonnières	1101	300	1401
Total	7420	2944	10364

Source :Service régional pêche fatick

I.2 - Mise à terre

De 10837 tonnes en 2005, les produits de la mer débarqués par les pêcheurs de la région de fatick sont passés à 11 160 tonnes en 2006 , 9733 tonnes en 2007 puis à 11020 tonnes en 2008.La valeur commerciale estimée est passée entre 2005 et 2008 respectivement à 4,14 Mds ; 5,8Mds ; 6,9Mds et 5,02 Mds. On note ainsi par rapport à la valeur commerciale estimée une tendance évolutive des trois premières années et un fléchissement en 2008.Par rapport au poids débarqué on observe une tendance évolutive sur la période marquée par une chute en 2007.

En 2008 , la ventilation des mises à terre indique que 4007 tonnes, soit 36%(contre 50% en 2007) font l'objet de mareyage en frais ;la consommation locale est estimée à 2290 tonnes, soit 21%(contre 13,5% en 2007) ; la transformation artisanale s'établit à 4714tonnes, soit 43%(contre 36% en 2007) et seulement 22 tonnes , soit 0,2% (contre 0,26% en 2007) destinées à la transformation industrielle.

En 2008, la répartition par département indique que fatick est crédité de 69% (65% en 2007) des mises à terre (poissons ,crustacé , mollusques) devant foundiougne 31% (35% en 2007).

On note par ailleurs qu'en 2008, les poissons représentent 71%(68% en 2007) du poids total des mises à terre devant les mollusques ,25%(27% en 2007) et les crustacés ,4%(5% en 2007).

On signale qu'en apport extérieur, 70 tonnes de sardinelles (moyenne mensuelle) provenant des régions de Thiès et Dakar, ont été ventilées dans le département de Fatick en 2008.

Tab 3 :Ventilation des mises à terre en 2008

Poids débarqué (kg)	11 020 043
Valeur commercialisée estimée (F CFA)	5 019 364 200
Consommation Locale (régionale) en (kg)	2 289 654
Mareyage (hors région) en (kg)	4 006 659
Réservé à la Transformation Artisanale (kg)	4 713 520
Réservé à la Transformation Industrielle (kg)	22 210

Tableau 4:   Répartition des apports en Kg et valeur commerciale estimée en FCFA par département en 2007 et 2008

Espèces	FATICK		FOUNDIOUGNE		TOTAL		VCE	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Poissons	3 937 130	5034705	2 698 660	2848764	6 635 790	7883469	3 180 126 000	2995055700
Crustacés	134 770	121857	361 520	306985	496 290	428842	1 311 079 000	306575400
Mollusques	2 257 130	2423575	344 260	284157	2 601 390	2707732	2 413 018 000	1717733100
Total	6 329 030	7580137	3 404 440	3439906	9 733 470	11020043	6 904 223 000	5019364200

SOURCE : **Inspection régional des pêche de fatick/ VCE :valeur commerciale estimée**

Graphique 2 : Répartition des apports en Kg par Département

Répartition des apports en kg par département

◆ Fatick   ■ Foundiougne

5034705

2848764

121857

306985

2423575

284157

Poissons   Crustacés   Mollusques

Tableau 5: **Ventilation des mises à terre par département en kg / 2008**

	Poissons			Crustacés			Mollusques		
	Fatick.	Foudiou	S.Total	Fat.	Foudiou	Total	Fat.	Foudioug	Total
Consom locale	1440324	814465	2254789	13790	12640	26430	3685	4770	8435
Mareyage	1416648	669949	2086597	84710	237265	321975	1554210	43877	1598087
Transfor artisanale	2275158	1364350	3639508	23342	34870	58212	780290	235510	1015800
Transfor industrielle	0	0	0	0	22210	22210	0	0	0
Total	5132130	2 848 764		121842	306985	428827	2338165	284157	2622322

Source : Inspection Régionale des Pêches de Fatick

Tableau N° 6: **Ventilation des mises à terre par départemùent en kg / 2007**

	Poissons			Crustacés			Mollusques		
	Fatick.	Foudioug.	Total	Fat.	Foudiou	Total	Fat.	Foudioug	Total
Consommation locale	522 940	755 320	1278260	6 740	3 620	10 360	22 570	0	22 570
Mareyage	1 719 390	879 210	2598600	122 640	249 450	372 090	1828280	61 970	1890250
Transformation artisanale	1 694 800	1 064 130	2758930	5 390	83 930	89 320	406280	282 290	688 570
Transformation industrielle	0	0	0	0	24 520	24 520	0	0	0
Total	3 937 180	2 698 660	6635790	134 770	361 520	496 290	2257130	344 260	2601390

Source : Inspection Régionale des Pêches de Fatick

I.3 - Transformation artisanale

En 2008, la production effective issue de la transformation artisanale se chiffre à 1.541 tonnes(contre 1151 tonnes en 2007) représentant une valeur commerciale estimée à 768 millions de Fcfa (contre 735 millions en 2007). Cette production est destinée à la consommation locale (8%), la distribution vers les marchés régionaux (59 %) et l'exportation (33 %).

Tableau7 : *Transformation artisanale*

III – Transformation Artisanale / Distribution	
Production de l'année	1 541 228
Valeur Commerciale Estimée (F CFA)	768 363 700
Consommation Locale (régionale) (kg)	123 642
Distribution marchés régionaux (kg)	910 212
Exportation sous région et autres (kg)	507 374

Source : Inspection Régionale des Pêches de Fatick

Conclusion

En 2008, le poids des mises à terre s'est accru mais la valeur commerciale estimée a chuté.Elle a en effet connu une baisse de près de 1,88 milliard, passant de 6,9 milliards en 2007 à 5,019 milliards en 2008.

En ce qui concerne la ventilation des mises à terre on note que la proportion destinée au mareyage en frais et celles destinées à la transformation industrielle se sont rétrécies par contre les mises à terre destinées à la consommation locale et à la transformation artisannale se sont accrues par rapport a l'année précédente.

EAUX-FORETS-CHASSE-ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION
La situation écologique de la région est marquée par une tendance générale de dégradation des ressources végétales à cause de plusieurs facteurs en synergie dont les défrichements, les feux de brousse, les coupes de bois pour divers usages.
Au cours de l'année 2008 un accroissement sensible des superficies brulées par les feux de brousse a été noté même si le nombre de cas s'est sensiblement réduit par rapport aux deux années précédentes. La production de plants par rapport a l'année précédente a également chuté.
L'analyse du chapitre sera axée sur la situation du domaine forestier, les feux de brousse, la chasse et le reboisement.

I-FORÊTS
Le domaine forestier classé comprend 15 forêts couvrant une superficie de 88177 ha soit un taux de classement de 11,11%. Il est très réduit et reste localisé dans le département de Foundiougne avec 11 forêts classées, le département de Gossas et celui de Fatick ne compte que deux forêts classées chacun couvrant respectivement une superficie de 1375 ha pour Gossas et 1902 ha pour Fatick (dont la forêt classée de Samba Dia qui s'étale sur une superficie de 752 ha qui est une rôneraie remarquable associée à plus d'une vingtaine d'espèces diverses).

Tab 1 : Situation des forêts classées de la région de Fatick en 2008

Forêts classées	Arrêté de classement	Superficie (ha)	Type de formation
Département de Fatick			
Samba Dia	1536 du 30/06/1950	752	Rôneraie (réserve de biosphère depuis 1981
Mahecor	3225 du 19/09/1950	1150	Savane arbustive, tanne enherbée
Département de Gossas			
Malka	2373 du 20/03/1937	775	Savane arbustive
Iles de Kouyong	2050 du 04/09/1933	600	Savane arbustive
Département de Foundiougne			
Sangako	1601 du 10/05/1934	2140	Forêt sèche
Fayako Est	243 du 08/02/1934	1600	Forêt sèche
Fayako Sud	248 du 08/05/1933	3980	Forêt sèche
Baria	1052 du 08/05/1937	7200	Savane arborée
Vélor	572 du 03/03/1937	6800	Savane arborée
Fayako	1688 du 22/05/1936	11800	Savane arborée
Sokone	1124 du 22/05/1936	280	Savane arborée
Djilor	1830 du 30/08/1936	900	Mangrove
Iles de Bententi	238 du 22/01/1946	20000	Mangrove
Iles du Saloum	97 du 07/01/1946	30000	Savane arborée
Keur Sambel	7012 du 18/12/1950	200	Savane arborée
Total	**15 forêts classées**	**88177**	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

II. FEUX DE BROUSSE

Au cours de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2007/2008, un total de 04 cas de feux de brousse a été enregistré dans la région contre 13 cas en 2006/2007. Les superficies touchées s'élèvent à 7085,4 ha en 2008 contre 7007 ha en 2007. Le département de Foundiougne avec 3 cas sur les 4 enregistrés au niveau régional a été encore le plus touché. Celui de Gossas n'a enregistré aucun cas de feux de brousse pour la campagne 2007/2008.

Tab 2: Répartition des feux de brousse selon le département en 2006, 2007 et 2008

Département	Année	Nombre de cas	Superficies (ha)
Fatick	2006	01	01
	2007	02	06
	2008	01	0,4
Foundiougne	2006	20	3528,90
	2007	11	7001
	2008	03	7085
Gossas	2006	0	0
	2007	0	0
	2008	0	0
Total	2006	21	3529,90
	2007	13	7007
	2008	04	7085,4

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

III. CHASSE

La région de Fatick est caractérisée, du point de vue habitat sauvage, par des mangroves du littoral, des tapis herbacés le long des cours d'eau, des steppes arborées, des savanes arbustives, des vallées mortes occupées par des herbacées halophytes, des savanes arborées et des Forêts claires (Foundiougne). Ces conditions favorables sur le plan cynégétique couplées à la proximité de Dakar expliquent la convoitise dont fait l'objet la région par les amodiataires.

Les espèces souvent observées sont, entre autres : *Les gibiers à plumes :* Phasianidae (genre francolin) ; Numididae (genre pintade) ; Pteroclidae (genre gangas) ; Colombidae (genre tourterelle) ; Anatidae (genre canard) et **Les gibiers à poils :** Phacochères ; Lièvres

La totalité de la chasse amodiée est limitée dans le département de Foundiougne. Cette partie de la région demeure la plus boisée. Elle compte 11 massifs forestiers classés couvrant une superficie totale de 84 900 ha. Du point de vue biomasse faunique, le département de Foundiougne comprend entre autres écosystèmes, des zones humides, lieu de prédilection pour les activités de chasse.

La présence de nombreux massifs forestiers dont le parc du Delta du Saloum et une importante mangrove offrent un habitat sécurisant à la faune.

En 2008, sur les neuf zones de chasse que compte la région, seules six ont été exploitées pour la campagne cynégétique. Il a été enregistré 93 chasseurs dans les six zones de chasse. Parmi les espèces abattus on a enregistré en 2008, 11 phacochères et 11 lièvres, les tourterelles (4998) et les pigeons constituaient le plus grand nombre d'espèces abattus. La situation des taxes de licence d'exploitation cynégétique et de permis délivrés est donnée par les tableaux 3 et 4.

Contrairement à l'année précédente, les recettes recouvrées sur les taxes d'amodiation durant la saison cynégétique 2008 ont diminué en valeur absolue de 1 575 000 F en passant de 6405000f à 4830 000f.

Tab 3: Situation des chasseurs enregistrés en 2008

Zones amodiées	Nombre de chasseurs	Observations
Relais Saloum	19	
Les Palétuviers	19	
Le Caïman	23	
Goliath	26	
Barracudas	06	
Niombato II	-	
Total	93	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 4 : Répartition du gibier abattu par zone amodiée en 2008

Zone de chasse	Phacos	Lièvres	Pintades	Francolins	Cailles	Gangas	Pigeons	Tourterelles	Poules de roche
Goliath	-	05	85	163	11	40	379	2157	-
Palétuvier	-	-	-	30	-	-	-	716	-
Niobatto II	02	04	-	92	-	26	285	335	-
Relais Saloum	09	-	-	33	14	20	29	694	22
Barracudas	-	02	09	74	14	03	81	263	01
Caïman	-	-	06	166	02	56	254	833	19
Total	11	11	100	558	41	145	1028	4998	42

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tab 5 : Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrées à Fatick saison chasse 2008

Zone amodiée	Licences - Taxes d'amodiation					
	Nombre	Coût	Superficie (ha)	P. Unitaire	Montant recouvré	Montant non recouvré
Relais du Saloum	1	300 000	35 000	35	1 225 000	-
Baracuda	1	300 000	24 000	35	840 000	-
Goliath	1	300 000	15 000	35	525 000	-
Caïman	1	300 000	10 000	35	350 000	-
Palétuvier	1	300 000	35 000	35	1 225 000	-
Niombatto II	1	300 000	19 000	35	665 000	-
Total	6	1800000	138 000		4 830 000	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tab 6 : Permis de chasse délivrés et autres taxes en 2006 , 2007 et 2008

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (F.CFA)
Permis de petite chasse Touriste 1 semaine	2006	15000	155	2325000
	2007	15000	121	1 815 000
	2008	15000	121	1 815 000
Permis de petite chasse résident 1 semaine	2006	15000	21	315000
	2007	15000	3	45 000
	2008	15000	03	45 000
Permis coutumier résident	2006	3 000	01	3000
	2007	3000	01	3000
	2008	3000	02	6000
Permis petite chasse touriste 2 semaines	2006	25000	08	200000
	2007	25 000	24	600 000
	2008	25 000	24	600 000
Permis petite chasse touriste 1 mois	2006	45 000	01	45000
	2007	45 000	02	90 000
	2008	45 000	02	90 000
Sous total	2006			2951000
	2007			2 553 000
	2008			2 556 000
TAXES				
Taxes abattage phaco.	2006	15000	23	345000
	2007	15 000	34	510 000
	2008	15 000	34	510 000
Taxes amodiation zone	2006	35F/ha	186000	6510000
	2007	35F/ha	183 000	6 405 000
	2008	35F/ha	138 000	4830000
Licence exploitant cynégétique	2006	300000	7	2100000
	2007	300 000	6	1 800 000
	2008	300 000	6	1 800 000
Licence pisteur	2006	10000	23	230000
	2007	10 000	11	110 000
	2008	10 000	11	110 000
Procès verbaux	2006	600000	1	600000
	2007	0	0	0
	2008	0	0	0
Sous total	2006			9 785 000
	2007			8 825 000
	2008			8 825 000
Total chasse	2006			12 736 000
	2007			11 378 000
	2008			11 381 000

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

IV. REBOISEMENT

En 2008, la production de plants a été dans l'ensemble satisfaisante et se situe à 1.226.929 Plants(contre 2850000 plants en 2007) toutes espèces confondues. La répartition de la production de plants par espèce est donnée par le tableau ci-dessous.

Tab 7: **Production de plants par espèces et par type de pépinières en 2008**

Espèce	Nombre de plants						
	Régie	Villageoise	Commun	Individuelle	Scolaires	Privée	Total
Espèces forestières							
Acacia nilotica	3658	3348	512	0	0	0	7518
Acacia albida	5750	4421	450	1000	0	0	11621
Acacia tortilis	0	0	5000	0	0	0	5000
Acacia melifera	1600	954	0	1066	0	0	3620
Acacia holocericea	4925	563	0	1012	0	0	6500
Azadirachta indica	4608	1245	5500	0	0	0	11353
Casuarina equis	1816	6051	0	0	0	0	7867
Ceiba pentadra	1065	13750	0	0	0	0	14815
Cordia sp	3935	1298	100	1000	0	0	6333
Delonix regia	6000	10769	200	0	0	500	17469
Eucalyptus camal.	150578	32363	48941	30300	100	0	262282
Gmelina arborea	1280	4050	0	1000	0	0	6330
Hura crepitens	1500	0	0	0	0	0	1500
Khaya senegalensis	1500	0	0	0	0	0	1500
Leucaena leucocephala	8952	1034	0	0	200	0	9986
Melaleuca	2000	3000	0	1000	0	0	6 000
Moringa oleifera	92678	1237	6500	501	0	4200	105116
Parkinsonia acu.	60178	10697	0	1000	0	0	71875
Prosopis sp	86994	18500	50600	0	0	0	156094
Peltophorum d	4000	300	0	1000	0	0	5 300
Terminalia mantaly	40000	950	5000	3000	0	0	
Terminalia catapa	2000	0	0	0	0	0	2000
Tamarix aphyla	7525	1300	0	2000	0	0	10 825
Sous total forestier	**492542**	**115830**	**122803**	**43879**	**100**	**4700**	**779854**
Fruitiers forestiers							
Anacardium oc.	23836	116817	93208	40527	0	13777	288165
Aphania sen	100	150	0	1542	0	0	1792
Adansonia digitata	0	962	0	0	0	0	962
Cocoloba uw	60	0	0	0	0	0	60
Detarium micrathum	1114	912	0	0	0	0	2026
Detarium sen.	250	9543	100	3225	0	223	13341
Tamarindus indica	11625	2675	0	5600	0	0	19900
Parkia biglobosa	100	12	0	3000	0	0	3112
Jojoba	0	457	0	0	0	0	457
Sous total Fruitiers forestiers	**37085**	**131528**	**93308**	**53894**	**0**	**14000**	**329815**
Espèces fruitières							
Manguiers	7513	4745	5000	4541	0	4826	26625
Orangers	300	2070	0	1500	0	0	3870
Citronniers	2800	2195	0	1500	0	0	7995
Papayers	3593	3086	1000	2000	0	400	10079
Goyaviers	1054	295	1400	3000	0	600	6349
Sapotier	1400	0	0	0	0	0	1400
Cerisier	3751	1200	1600	450	0	0	7001
Sous total fruitiers	**20411**	**13591**	**10500**	**12991**	**0**	**5826**	**63319**

Espèces ornementales							
Bougainvillier	1319	0	0	0	0	0	1319
Troènes	2872	0	0	0	0	0	2872
Sous total	**4191**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4191**
Espèces testées pour le biocarburant (Jatropha curcas)	**0**	**3 750**	**35500**	**9150**	**0**	**0**	**22400**
TOTAL	**554229**	**264699**	**262111**	**119914**	**100**	**24526**	**1225579**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

V-Environnement

La Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés de Fatick (DREEC) n'a pour le moment pas produit de données statistiques permettant de dresser une analyse de la situation de l'environnement au niveau régional. Elle a cependant mené beaucoup d'activités axées sur des visites de terrains, atelier et réunion de formation et de sensibilisation à l'éducation relative à l'environnement. En effet la DREEC a entre autre, une mission de contrôle des pollutions et nuisances ainsi que de suivi des actions des divers services et organismes qui interviennent dans le domaine de l'environnement, elle favorise en outre l'efficacité énergétique pour une meilleure protection de l'environnement par une gestion rationnelle de ses ressources. La DREEC est appuyée et assistée par l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF). A noter que la DREEC est entrain de faire un état des lieux des Etablissements classés dans la région pour la construction d'une base de données.

Conclusion

Les ressources végétales et naturelles continuent d'être la proie des actions de défrichement, des coupes de bois, des feux de brousse et de l'avancée des « tannes ». En 2008, les cas de feux de brousse persistent dans le département de Foundiougne et dans celui de Fatick. En effet il a été répertorié 04 cas de feux de brousse en 2008 qui ont dévasté une superficie de 7085,4 ha contre 13 cas de feux de brousse en 2007 (7007 ha). La chasse dans les zones amodiées en 2008 a surtout concerné le plus souvent les pigeons, les tourterelles en général. La campagne 2008 a enregistré une production de 2.850 000 plants et a permis des réalisations importantes en plantation linéaire et massive.

EDUCATION

Introduction

L'année scolaire 2007/08 a enregistré des résultat globalement positifs par rapport aux prévisions.

Le présent chapitre sera essentiellement axé sur les niveaux d'enseignement que sont : la petite Enfance, l'élémentaire, le moyen et secondaire, la formation professionnelle ainsi que sur l'éducation de base non formelle.

I-PETITE ENFANCE

L'objectif majeur de la politique de développement intégré de la petite enfance est la promotion nutritionnelle, affective et éducative de l'enfant depuis le prénatal jusqu'au préscolaire. On distingue dans ce niveau d'enseignement : les écoles maternelles, les cases des tout petits, les garderies communautaires et privées.

En 2008, on compte 97 structures de prise en charge de la petite enfance (contre 85 en 2007) composées de 8 écoles maternelles, 33 cases des touts petits et 56 garderies. L'effectif de ces structures s'élève en 2008 à 6343 enfants dont 53% de filles(contre à 5078 enfants dont 53% de filles en 2007) .

En 2008 l'effectif du personnel s'établit à 170 agents contre 130 en 2007. Il est composé de 97 auxiliaires, 36 volontaires, 27 maitres contractuels et 10 fonctionnaires. Le taux brut de préscolarisation se chiffre à 7,40% (contre 6,21 en 2007) avec 7,9% pour les filles et 7% pour les garçons. Ce résultat s'explique par la prolifération des garderies qui découle de l'adhésion des populations à la nouvelle politique de prise en charge de la petite enfance.

Tab 1 : Types d'Infrastructures, Statut et Effectif en 2008

STRUCTURES	TYPES	Public	Privé	Total	Garçons	Filles	Total
	Maternelles	4		4	203	222	425
	CTP	17		17	574	583	1157
	Garderies	3	34	37	952	1181	2133
Total IDEN/Fatick		**24**	**34**	**58**	**1729**	**1986**	**3715**
	Maternelles	2	0	2	87	91	178
	CTP	10		10	253	272	525
	Garderies	0	14	14	492	540	1032
Total IDEN/Foundiougne		**12**	**14**	**26**	**832**	**903**	**1735**
	Maternelles	2	0	2	115	136	251
	CTP	6	0	6	155	198	353
	Garderies	0	5	5	142	147	289
Total IDEN/Gossas		**8**	**5**	**13**	**412**	**481**	**893**
	Maternelles	8	0	8	405	449	854
	CTP	33	0	33	982	1053	2035
	Garderies	3	53	56	1586	1868	3454
Total IA/Fatick		**44**	**53**	**97**	**2973**	**3370**	**6343**

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tab 2 :Les Infrastructures en 2007 et 2008

STRUCTURES	2007				2008			
	Maternelles	CTP	Garderies	Total	Maternelles	CTP	Garderies	Total
IDEN/FAT	6	18	26	**50**	4	17	37	**58**
IDEN/FOUND	2	11	11	**24**	2	10	14	**26**
IDEN/GO	2	6	3	**11**	2	6	5	**13**
TOTAL IA	**10**	**35**	**40**	**85**	**8**	**33**	**56**	**97**

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tab 3: Le Personnel en 2008

STRUCTURES	FONCT	MC	VE	AUX	TOTAL
IDEN/FAT	5	13	20	26	**64**
IDEN/FOUND	3	8	7	50	**68**
IDEN/GO	2	6	9	21	**38**
TOTAL IA	**10**	**27**	**36**	**97**	**170**

Source : Inspection d'Académie de Fatick/

II- ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

De 583 en 2006 , le nombre d'écoles publiques est passé à 625 en 2007 et 665 en 2008.Dans la même période ,l'effectif des élèves a connu une progression en passant de 118655 élèves en 2006, 126372 élèves en 2007 à 127479 élèves en 2008.

L'effectif des enseignants qui s'établit à 3667 en 2008 (contre 3298 en 2007 et 2753 en 2006) est composé de maitre contractuel (53%), de volontaires de l'éducation (23%) (cf tab 5) .

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui s'établit à 106,8 en 2008 est en nette progression depuis 2005 (cf tab 6) .

En 2008, le taux de réussite au CFEE (70%) légèrement en deçà du taux national(70,4%), dépasse largement les prévisions (63%). De même le taux de réussite à l'entrée en sixième 59,85% se situe au-delà des prévisions de 54,37%

Tab 4 : Types d'Infrastructure, Statut et Effectifs en 2008

STRUCTURES	TYPES	Public	Privé	Total	Garçons	Filles	Total
	Elémentaire	224	12	236	32293	32115	64408
	Ecole de 3è type		12	12	451	350	801
Total IDEN/Fatick		**224**	**24**	**248**	**32744**	**32465**	**65209**
	Elémentaire	215	2	217	17498	17195	34693
	Ecole de 3è type	0	0	0	0	0	0
Total IDEN/Foundiougne		**215**	**2**	**217**	**17498**	**17195**	**34693**
	Elémentaire	226	8	234	13789	13788	27577
	Ecole de 3è type				0	0	0
Total IDEN/Gossas		**226**	**8**	**234**	**13789**	**13788**	**27577**
	Elémentaire	665	22	687	63580	63098	126678
	Ecole de 3è type	0	12	12	451	350	801
Total IA/Fatick		**665**	**34**	**699**	**64031**	**63448**	**127479**

Source : Inspection d'Académie de Fatick

48

Tab 5: Le Personnel en 2008

IDEN	FONCT	MC	VE	MOSA	TOTAL
FATICK	374	809	327	1	**1511**
FOUNDIOU	268	604	274	1	**1147**
GOSSAS	177	533	258	41	**1009**
TOTAL IA	**819**	**1946**	**859**	**43**	**3667**

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tab 6: Taux brut de scolarisation de 2004 à 2008

	2004	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Garçons	70,1	74,6	75,48	103,5	106,0
Filles	70,1	76,0	78,50	102,9	106,9
Total	**70,1**	**75,30**	**77,49**	**103,2**	**106,4**

Source : Inspection d'Académie de Fatick/ (p) Provisoire
Nb :Les TBS de 2007 et 2008 ont pour source le rapport National 2008 du PDEF

Graph 1 : Evolution Taux Brut de scolarisation garçons et filles 2004-2008

Tab 7 : Taux de réussite aux examens par département en 2005, 2006 et 2007 et 2008

Départements	CFEE				ENTREE EN 6ème			
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Fatick	42,17	72,90	62	73,02	44,33	49,82	61,6	62,69
Foundiougne	50,40	67,53	59,5	74,37	51,77	47,24	60,15	63,01
Gossas	43,56	62,45	56,83	63,4	43,56	41,36	59,87	53,85
Total	**44,53**	**69,39**	**59,43**	**70,0**	**46,55**	**47,44**	**60,91**	**59,85**

Source : Inspection d'Académie de Fatick

III- ENSEIGNEMENT MOYEN

En 2008 la région compte 74 collèges d'enseignement moyens (CEM) (contre 70 en 2007) dont 59 publics et 15 privés. Ainsi chacune des 28 Communautés Rurales de la région a au moins un Collège.

L'installation progressive des cellules genre permet de prendre en charge le Problème du maintien des filles au moyen secondaire et d'appuyer les efforts déployés pour leur scolarisation à l'élémentaire.

En 2008, l'effectif du moyen s'établit à 31726 élèves (contre 25434 élèves en 2007) dont 45,3% de fille (contre 43% de filles en 2007).

De 22,7% en 2005, le taux de réussite au BFEM est de passé à 35,3% en 2006, 41,4% en 2007 et 27,68% en 2008 (cf tab 11).
En 2008,le taux de réussite au BFEM de 27.68 % (contre 41,43% en 2007)est en-deçà des prévisions de 47.23%. Cette contre performance au BFEM pourrait s'expliquer par les grèves cycliques, le déficit d'encadrement pédagogique, les difficultés en évaluation....

Tab 8: Répartition des collèges et effectifs par département en 2007

Structures	Statut	Nbre collége	Effectif	Dont fille	% filles
Fatick	Public	27	14037	6165	43,9
	Privé	8	1686	839	49,76
	Total	35	15723	7004	44,6%
Foundiougne	Public	16	5263	2163	41,1
	Privé	4	269	147	54,6
	Total	20	5532	2310	41,8%
Gossas	Public	13	4010	1628	40,6
	Privé	2	165	87	52,7
	Total	15	4179	1715	41,04%
Region	Public	56	23314	9956	42,7
	Privé	14	2120	1073	50,6
	Total	70	25434	11029	43,4%

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tab 9 :Répartition des collèges en 2008

STRUCTURES	Public	Privé	Total
Total IDEN/Fatick	28	8	36
Total IDEN/Foundiougne	17	5	22
Total IDEN/Gossas	14	2	16
Total IA/Fatick	59	15	74

Tab 10 :Effectif par sexe en 2008

IDEN	Garçons	Filles	Total	% fille 2008	%fille 2007
FATICK	9842	8476	18318	46,27%	44 ,6
FOUND	4674	3610	8284	43,58%	41,8
GOSSAS	2847	2277	5124	44,44%	41,04
IA/FATICK	17363	14363	31726	45,27%	43,4

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tab 11: Taux de réussite au BFEM de 2004 à 2008

Départements	2004	2005	2006	2007	2008
Fatick	48,0	21,2	31,35	43,34	25,18
Foundiougne	44,7	23,2	37,20	39,66	28,69
Gossas	45,7	28,5	50,15	39,50	29,18
Région	**46,9**	**22,7**	**35,32**	**41,43**	**27,68**

Source : Inspection d'Académie de Fatick
2005 :Année réforme BFEM

Graph2 : Evolution taux de réussite au BFEM de 2004 à2008

IV- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

En 2008, le nombre de lycées s'est accru et s'établit à 10 contre 8 en 2007.

Les effectifs dans la même période passe de 5287 à 5929 élèves soit un accroissement de 12%. Le pourcentage des filles dans la période passe de 37,7% à 48,6%, soit un accroissement de 10,9 points.

En 2008, le taux de réussite au bac de 60,92% (contre 64,55%en 2007) est cependant largement supérieur aux prévisions (50%) avec un bond de 10,92 points et dépassant la moyenne nationale 41,8%. Cette performance pourrait s'expliquer par l'encadrement rapproché des professeurs par les IS, la dotation en intrants pédagogiques et les cours de renforcement dispensés aux candidats.

On notera que depuis 2004 les meilleurs résultats sont enregistrés dan le département de Foundiougne.

Tab 12 : Répartition des lycées et effectifs par département en 2007 et 2008

DEPARTEMENT	STATUT	NBRE LYCEE		EFFECTIFS		DONT FILLES		% FILLES	
		2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
FATICK	Public	4	4	3407	3375	1412	1353	41,4	40,1
FOUNDIOUGNE	Public	3	2	1686	1246	576	407	34,2	32,7
GOSSAS	Public	3	2	836	609	293	210	35	34,5
REGION	Public	10	8	5929	5230	2281	1970	48,6	37,7

Tab 13 : Taux de réussite au BAC en 2004-2008

Départements	2004	2005	2006	2007	2008
Fatick	52,0	59,2	59,22	Lycée fatick=65%	
				Lycée Diffior=33,14%	
				Lycée Niakhar=65,49%	
				Lycée Fimela=61,45%	
Foundiougne	87,4	78,2	78,64	Lycée Foundiougne=69,23%	
				Lycée Sokone =70,91%	
Gossas	78,8	60,0	64,87	Lycée Gossas =70,69	
				Lycée Guinguinéo=55,56%	
Région	**61,9**	**62,0**	**64,43**	**64,55**	**60,92**

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Graph 3; Evolution Taux de réussite au BAC 2004-2008

V-FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2008, aucune structure n'a été construite ni réhabilitée.
La part des filles passe de 97% en 2007 à 86.50% en 2008 soit une baisse de 10,5 points.Malgré cette forte baisse la part des filles reste encore importante avec 86.50% des effectifs.

Tab 14 :Les structures
Par département en 2008

Etablissements	Public	Privé	Total	Observations
FATICK	1	2	3	
FOUND	2	0	2	
GOSSAS	1	1	2	
Total IA	4	3	7	

Tab 15 : Le Personnel par département en 2008

IDEN	Fonctionnair	PC	VAC	Total
FATICK	2	4	5	11
FOUNDIOU	5	0	5	10
GOSSAS	2	0	12	14
Total IA	7	0	17	35

TAB 16 :EFFECTIF PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT EN 2008

IDEN	Garçons	Filles	Total	%FILLE En 2008	%fille En 2007
FATICK	0	122	122	100,00%	100%
FOUND	25	57	82	69,51%	91,93%
GOSSAS	17	90	107	84,11%	100%
IA/FATICK	42	269	311	86,50%	97%

VI-EDUCATION DE BASE NON FORMELLE

Les Ecoles Communautaires de base ont essentiellement pour cibles des enfants et adolescents âgés entre 9 et 14 ans, non scolarisés ou déscolarisés. L'Etat appuiera le développement des modèles alternatifs dans le cadre des Ecoles communautaires de base qui seront essentiellement développés dans des zones et des contextes où l'offre d'éducation publique est inexistante.

Les daaras seront modernisés à travers une réforme curriculaire qui intégrera l'introduction du trilinguisme et de la formation professionnelle. Dans cette optique, il s'agira d'améliorer les conditions de vie et d'apprentissages des talibés ; de préparer les apprenants à une insertion socioprofessionnelle ; et de créer des passerelles permettant aux produits des daaras modernes d'intégrer le circuit franco-arabe officiel ou classique.

L'Etat encouragera les enfants dans les autres modèles alternatifs à intégrer le système d'éducation formel.

L'éradication progressive de l'analphabétisme des adultes de 15 à 49 ans pour arriver à un taux minimal de 10 % en 2012 par : le renforcement du transfert de compétences aux collectivités locales et aux structures déconcentrées (IA - IDEN) pour la supervision de l'exécution des programmes d'alphabétisation ; l'intégration de l'alphabétisation fonctionnelle et de la post-alphabétisation dans le cadre d'un programme global unifié avec un manuel de procédures unique ; la sous-traitance des programmes d'alphabétisation avec des opérateurs privés ou des ONG expérimentés. Elle s'appuie sur les langues nationales dont la promotion sera assurée à l'école et dans la vie officielle et publique.

VI.1- ALPHABETISATION

On compte selon les dernières statistiques disponibles (2006/2007) au niveau de la région 59 Centre d'Animation et de Lecture (CAL) avec un effectif de 1530 apprenants .Les femmes sont très largement représentées dans ce volet de l'éducation de base avec 65,42%.

Les langues enseignées sont : le wolof, le sèreer, et le pulaar.

La Coordination Régionale des Opérateurs en Alphabétisation (CROA) compte 40 opérateurs provenant des différents CDOA (Fatick : 14 ; Foundiougne : 18 et Gossas : 8). Les ECB sont au nombre de 20 avec un effectif de 430 apprenants dont 64% de femmes.

Tab 17 : Situation de l'alphabétisation et des écoles communautaires de base en 2006/2007

	Nombre de CAL	Effectifs		Nombre de ECB	Effectifs		Opérateurs	
		Total	Femmes		Total	Femmes	Total	Femmes
Fatick	25	800	501	5	105	60	14	6
Foundiougne	20	530	375	5	100	60	18	7
Gossas	4	200	125	10	225	155	8	3
Région	**59**	**1530**	**1001**	**20**	**430**	**275**	**40**	16

Source : Inspection d'Académie de Fatick/ CAL :Centre d'Animation et de Lecture

Nb : le programme PAPA du département de Foundiougne n'a pas été pris en compte car épuisé depuis 2006.

VI.2 Les Ecoles arabes et les « DAARAS »

Les résultats provisoires du Recensement initié cette année par l'Académie s'établit comme suit :

REGION : 172 daaras et 152 écoles arabes

Départements

Fatick : 50 daaras et 10 écoles arabes

Foundiougne : 84 daaras et 128 écoles arabes

Gossas : 138 daaras et 14 écoles arabes

Le recensement se poursuit et la maîtrise des effectifs permettra d'éclairer le TBS et de prendre en charge les préoccupations de ce volet important de l'éducation de base non formel .

Conclusion

Conclusion L'année scolaire 2007/08 a enregistré des résultats globalement positifs à tous les niveaux d'enseignement.

En effet la petite enfance s'est enrichi de nouveaux établissements et ses effectifs se sont accrus avec une stabilité de la représentation des filles.

Au niveau de l'enseignement élémentaire on note par rapport à l'année précédente, un accroissement de l'effectif des établissements, des élèves et des enseignants ainsi qu'une progression annuelle du TBS depuis 2005. Quant au taux de réussite aux examens du CFEE et de l'entrée en 6éme, ils dépassent les niveaux de prévision.

L'enseignement moyen et secondaire n'est pas en reste car les taux de réussite au BFEM et au bac sont en nette progression depuis 2005 malgré les fléchissements constatés en 2008 qui du reste sont supérieurs aux prévisions.

La formation professionnelle bas de l'aile et se caractérise par une forte présence féminine(86%) en 2008

En ce qui concerne l'éducation de base non formelle, on note surtout au niveau de l'alphabétisation , la présence féminine à hauteur de 65% des effectifs alors que les statistiques sur les écoles arabes et coraniques « Daaras » devraient sous peu être connus d'avantage grâce au recensement initié par l'inspection d'académie.

Chapitre : SANTE

Introduction

En 2008 des progrès importants ont été enregistrés notamment au niveau des programmes spécifiques (paludisme, VIH /SIDA et santé de reproduction) mais les ratios de couverture par rapport aux infrastructures et personnel sont encore loin des normes requises.

Le présent chapitre sera articulé autour des infrastructures et du personnel de sante, des sources de financement et des activités des formations sanitaires.

I-LES INFRASTRUCTURES DE SANTE
Les districts sanitaires

Ils sont au nombre de 07 : Fatick, Dioffior, Foundiougne, Passy, Sokone, Gossas et Guinguinéo. Les districts sont les zones opérationnelles de mise en œuvre des programmes de santé. Ils sont dirigés par des Médecins chefs de districts, entourés d'une équipe de superviseurs.

Le district sanitaire (celui de Passy) crée en milieu d'année par l'arrêté ministériel n° 004807/MSPM/DS du 15 juin 2007 a été fonctionnel durant l'année 2008. Jusqu'au 31/12/ 2008, le district de Guinguenéo était encore sur le plan de l'administration sanitaire dans la région de Fatick mais son entrée dans celle de kaolack est effective à partir de janvier 2009.

Tab1 : Répartition des Infrastructures de la région

Districts sanitaires	Hôpital régional	Centre de santé (F)	Postes de santé (F)	Cases de santé
Fatick	**01 NF**	01	30	43
Dioffior	00	01	10	28
Foundgne	00	01	7	11
Passy	00	01	4	41
Sokone	00	01	14	56
Gossas	00	01	12	38
Gueo	00	01	7	48
REGIONS	**01**	**07**	**84**	**265**

Sources : Région Médicale Fatick

Rapportées à la population, ces infrastructures donnent les ratios suivants :
- 01 Hôpital / 688.335habitants (au lieu d'un pour 150.000 habitants)
- 01 Centre de santé pour 98334 habitants (au lieu d'un pour 50.000 habitants)
- 01 Poste de santé / 8.394 habitants (Norme = 1/5.000 à 10.000 habitants)
- 01 case de santé pour 2.306 habitants.

Les centres de santé

Avec un centre de santé par district, la moyenne de couverture est d'un centre pour 98334 habitants (au lieu d'un pour 50.000 habitants). le déficit est grave pour le district de Fatick qui a un centre pour 219.713 habitants, alors que ceux de Dioffior et de Guinguinéo sont près de la norme avec respectivement des ratios d'un centre pour 60.345 habitants et 59 425 habitants.

Tabl 2. Evolution de l'indice de couverture centre de santé /population de 2004 à 2008

Districts	Indice de couverture centre de santé/population	
	2004	2008
Fatick	205.914	219713
Dioffior	**58.331**	60345
Gossas	101.566	109078
Guinguinéo	**53.987**	59425
Foundiougne	110.750	40189
Passy	-	79080
Sokone	111.743	122655
Total Région	**1 centre / 107.050 hbts**	**1 centre / 98334 hbts**

Sources : Région Médicale Fatick

Les postes de santé

La région en compte 84 fonctionnels en 2008, ce qui donne un ratio de couverture d'un poste pour 8.327 habitants; ratio qui, même s'il est proche de la norme OMS/PNDS (qui est d'un PS pour 5.000 habitants en zone rurale à 1PS/10.000 habitants en zone urbaine), s'est détérioré.

Le tableau suivant montre l'évolution de l'indice de couverture en postes de santé depuis 2004

Tab 3 : Indice de couverture en postes de santé des districts depuis 2004.

Districts	Indice de couverture Postes de santé / population	
	2004	2008
Fatick	9.359	1/7324
Dioffior	6.481	1/6035
Gossas	9.233	1/9090
Guinguinéo	13.321	1/8489
Foundiougne	11.075	1/5741
Passy	-	1/19770
Sokone	7.981	1/8761
Total Région	**1 Poste / 9.175**	**1Poste/ 8394**

Sources : Région Médicale Fatick

Les cases de santé

Le nombre de cases est de 249 et le taux de fonctionnalité a progressé de 70 à 78 %.il faut cependant noter que certaines cases ont été transformes en postes de santé. Avec l'introduction des programmes de santé néonatale et de lutte contre les IRAS/Paludisme avec le BASICS, World Vision et CCF en particulier , la reprise des activités de la 3ème phase du PRN et des AEC dans tous les districts , la mise en œuvre du projet de santé et d'hygiène communautaire dans les Iles du Saloum avec le soutien de la firme Glaxo Smith et Kline, mais surtout avec l'appui et la supervision des cases par les ICP et les équipes de district, le niveau de fonctionnalité des cases de santé a été relevé .

Tab 3bis : Répartition des cases de santé et leur niveau de fonctionnalité.

Districts	Cases de santé		Total	
	Fonctionnelles	Non fonctionnelles		% de cases fonctionnelles
Fatick	34	09	49	79%
Dioffior	18	10	28	68%
Foundiougne	11	00	11	100%
Passy	29	07	36	71%
Sokone	37	8	45	**86%**
Gossas	29	9	38	**76%**
Guinguinéo	36	12	48	77%
Total région	**194**	**55**	**249**	**77.91%**

Les autres structures de santé
- ➢ ***La Pharmacie régionale d'approvisionnement*** inaugurée en Avril 2007,
- ➢ ***Le secteur privé de santé***
- - Un centre de santé mentale « Dalal Xel »
- - 11 Dispensaires privées catholiques
- - 01 dispensaire islamique
- - 11 Cabinets et infirmeries privés de soins recensés par les agents des district
- - un village psychiatrique,
- - un institut de recherche (IRD de Niakhar)
- - un centre de Médecine traditionnelle « Malango ».
- ➢ ***Le secteur sanitaire para militaire***
- - Les infirmeries de la garnison militaire de Touba couta
- - Les infirmeries des maisons d'arret et de correction des trois départements
- - L'infirmerie du camp des sapeurs pompiers

II-LE PERSONNEL DE SANTE
La région compte un personnel étatique (fonctionnaire, agents non fonctionnaires et contractuels) déficitaire, aidé dans la réalisation des prestations par un personnel communautaire recruté surtout par les comités de santé . Quelques collectivités locales ont également mis à la disposition des structures du personnel d'appui .

II.1- Le personnel étatique

La distribution en fin d'année des personnels médicaux et paramédicaux (fonctionnaires et contractuels) selon les catégories et les districts est montrée dans le tableau suivant :

Tab 4: Répartition des personnels des DS selon les catégories professionnelles

Cat. Professionnelles	Fatick	Diofior	Foudg	Passy	Sokone	Gossas	Gguinéo	R.med	
Médecin	02	02	02	01	02	01	01	01	12
Pharmacien	00	00	00	00	00	00	00	02	02
Dentiste	01	01	01	00	01	01	01	00	6
TS Santé	01	00	00	00	01	00	01	03	6
TS Odont	00	00	00	00	00	02	01	02	5
TS Ophtalmo	00	00	01	00	00	00	00	00	01
TS A.Réanim	00	00	01	00	01	01	00	00	03
TS laboratoire	01	00	00	00	01	00	01	01	04
TS radiologie	00	00	00	00	00	00	00	00	00
T laboratoire	01	01	01	00	01	01	00	00	05
TS de Maint	00	00	01	00	01	01	00	01	04
Sages femmes	05	04	04	01	03	03	03	00	23
Infirmiers DE	12	06	05	06	12	06	05	00	52
Agents sanitaires	01	03	02	01	05	02	04	00	18
Assis inf. Inf.brev	17	05	06	2	06	05	06	00	47
Assistants Sociaux	00	00	00	00	01	00	00	03	04
Aides sociaux	01	00	00	00	00	00	00	00	01
Chauffeurs	02	00	01	00	01	01	01	02	08
Secretaire	00	00	00	00	00	01	00	01	02
Autres	00	00	01	00	01	00	00	03	05
Total	46	21	26	11	36	25	24	19	207

Sources : Région Médicale Fatick

Tab 5 : Ratios de couverture en personnel de santé selon les districts

Districts	Médecin		IDE -AS-AI/IB		SFE	
	2008		2008		2008	
Fatick	1/109856		1/7324		1/31388	
Dioffior	1/30172		1/4310		1/15086	
Foundiougne	1/20095		1/3091		1/10047	
Passy	1/79080		1/8787		11/79080	
Sokone	1/61328		1/5333		1/40885	
Gossas	1/109078		1/8391		1/36359	
Guinguinéo	1/59425		1/3962		1/19808	
Région	1/62576		1/5883		1/27533	

Sources : Région Médicale Fatick

Un écart important est à noter entre le grand district de Fatick et les districts de Dioffior, Guingueneo, passy .

Les ratios de couverture en infirmiers sont proches des normes du PNDS (1 infirmier pour 5.000 hbts) sur l'ensemble de la région.

Le déficit en sages femmes est beaucoup plus important avec une sage femme pour 27533 FAR (alors que la norme du PNDS est d'une SFE pour 1500 à 2.000 FAR).
La région est très déficitaire en personnel social alors que cette catégorie est devenue indispensable dans la mise en œuvre de certains programmes prioritaires comme le VIH/SIDA.

En ce qui concerne Le personnel des brigades d'hygiène de districts et de région, leur situation est récapitulée dans le tableau suivant :

Tab 6. Répartition du personnel des services d'hygiène selon les catégories socio professionnelles.

District / Cat. Professionnelles	BRH et Fatick	Dioffior	Foudgne	Passy	Sokone	Gossas	Gguinéo	Total
Ingénieur Génie sanitaire	01	00	00	00	00	00	00	01
TSS Hygiène	00	01	01	00	01	01	01	05
Sous Off Hygiène	03	00	00	01	00	00	00	04
Agents d'hygiène	02	02	01	00	01	02	02	10
Aux d'hygiène	03	OO	01	01	01	01	00	07
Total	**09**	**03**	**03**	**02**	**03**	**04**	**03**	**27**

Sources : Région Médicale Fatick

II.2-Le personnel communautaire (ASC, Matrones et Relais)
Le personnel recruté par les populations, en particulier les ASC, les matrones et les relais communautaires constitue un potentiel qui joue un rôle déterminant dans l'offre de certains services curatifs, préventifs et promotionnels. Ces services sont les soins simples, l'accouchement, la pesée et la surveillance nutritionnelle et pondérale, la distribution à base communautaire de produits essentiels (Vitamine A, Moustiquaires imprégnées, SRO …) et les activités d'information et de sensibilisation.
Le personnel communautaire est composé de 18% d'ASC, de 20,6% de matrones et de 61,4% de relais.

III/ LE FINANCEMENT DE LA SANTE
3.1   Les partenaires financiers
Les partenaires financiers sont :
-    **l'État**, qui assure la construction de certaines infrastructures et la rémunération du personnel,
-    Les Comités de santé qui supportent les charges récurrentes de fonctionnement des structures de santé,
-    Les Collectivités locales, que la loi sur la décentralisation confie la gestion du secteur de la santé,
-    Les Bailleurs de fonds : La Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'UNICEF, l'USAID, la CTB, dont les financements couvrent les domaines variés qui vont du génie civil aux équipements techniques et logistiques, en passant par la formation du personnel et les appuis institutionnels, etc.…
-     Les ONG et agences d'exécution qui financent souvent des activités de santé et de nutrition communautaire. Il y a environs une dizaine d'ONG et Agences d'exécution qui interviennent dans le domaine de la santé.

- les autres organismes comme le CNLS, le PRN eux même financés par des bailleurs), les Organisations de coopération décentralisée …etc. …

Tab 7 : Partenaires de la région et domaines d'intervention

Partenaires	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Observations
CTB/PASSRMKF	Appui au renforcement du système de santé, Chirurgie de district et mutualité	Régions de KK et de Fatick	Début du Projet en 2006 et durée 4ans
CTB/PAMAS	Appui aux mutuelles de santé et à l'Assurance Maladie	Région	Debut 2009
CTB/FORESA	Lutte contre la tuberculose Approche centrée sur le Patient	Foundiougne	3 eme phase
BAD/Santé 2	Appui au renforcement du système de santé, lutte contre la mortalité maternelle et infantile	Region	Début du Projet en 2004 et fin de la 2ème phase en 2009
UNICEF	Appui aux programmes de vaccination (PEV)	Région	
USAID/BASICS	Renforcement des programmes de Survie de l'enfant, Santé néonatale	Région	La région n'est pas une zone AID
USAID/CCF PMI	Renforcement des programmes de Survie de l'enfant, lutte contre le paludisme	Région	Le PMI est initiative du Pdt BUSH de lutte contre le paludisme.
USAID/The Population Council	Renforcement de la qualité des programmes de Santé de la reproduction	Région	L'intervention était une RO sur l'intégration des services de SR/PF
BM/PRN/ARAF/CCF/WW	Lutte contre la malnutrition.	Implantation à Fatick et à dioffior	2ème phase en démarrage
BM/Fonds mondial	Lutte contre les IST et le VIH/SIDA	Région	Appui à la mise en œuvre du PNMLS
BM/Fonds mondial	Lutte contre le paludisme	Région	Districts P15 puis ABCD 1,2 et 3
UCAD et Institutions de recherche : IRD, IPD.	Recherche opérationnelle et fondamentale : Paludologie, essais vaccinaux…	2 sites de recherche à Fatick et Sokone	Sites de recherche à dimension internationale
Glaxo Smith and Klein (PSIS)	Programmes de santé et d'hygiène en milieu insulaire	Foundiougne	GSK est une firme pharmaceutique
PROMETRA	Promotion des Médecines traditionnelles	Implantation à Fatick au CEMETRA.	Envergure nationale

MSH/PNLP	Programme de renforcement de la gestion des medicaments	Implantation à Fatick et à dioffior	Projet de 1 an avec passage à l'echelle
Caritas/PNLP	Programme de renforcement de la gestion du paludisme au niveau des DPC	Implantation à Fatick et à dioffior	Projet de 1 an avec passage à l'echelle
Comites de sante	Appui aux programmes de sante Gestion de la participation à l'effort de santé	region	Apport consistant dans le fonctionnement des services
PAPIL	Prévention des maladies hydriques, lutte contre le paludisme et le SIDA	passy, Sokone Dioffior, gossas,Fatick	Projet de la BAD

Sources : Région Médicale Fatick

La Coopération Technique Belge met en œuvre l'important projet d'appui aux systèmes de santé des régions médicales de Kaolack,de Fatick et de Kaffrine , un projet de lutte contre la tuberculose (FORESA), puis en fin 2008 un projet de d'appui à la mutualité et à l'assurance maladie (PAMAS).

Il existe d'autres partenaires ,ONG et société civile qui sont cités dans le tableau suivant. Ils interviennent pour renforcer les programmes de santé et de nutrition communautaire.

Tab 8 : Partenaires , ONG et société civile.

Partenaires	**Domaines d'intervention**	**Zones d'intervention**	**Observations**
ACDEV	Santé communautaire, mutuelle, lutte contre le SIDA (PTME),	Région	
World Vision	Santé et nutrition communautaire, lutte contre le SIDA (Projet Carton rouge)	ADP de Fatick et de Dioffior	AEC du PRN et du consortium de l'USAID
CCF	Survie de l'Enfant à base communautaire (Palu, IRAS, MD) AEC du PRN pour le département de foundiougne	Région	CA pour la MEO du «Presidential Malaria Initiative»
ARAF	Santé et Nutrition communautaire	Gossas et Guinguinéo	AEC du PRN
ADJ/Pasteef	Lutte contre le SIDA	Foundiougne et Sokone	Sous contractant de
PBA	Santé communautaire	Foundiougne	
Action Aid	Santé communautaire	Foundiougne	
RAES	Education et Promotion de la santé par les NTIC	Région	
Autres PMO du PNLS	Lutte contre le SIDA	Région	Sida service, GTZ, ANCS, HACI,
OSC : COCAREF, ANAPROFES	Promotion de la santé	Région	Activités ponctuelles

Sources : Région Médicale Fatick

IV/ LES ACTIVITES SANITAIRES

4.1 . Activités curatives

4 .1.1-La Disponibilité et l'accessibilité aux services de santé :

La région de Fatick du fait de la non fonctionnalité de son CHR, offre des services de base, curatifs et préventifs suivants, et quelques services de SOU au niveau surtout du district de Sokone et de Gossas. les services sont

- Consultations médicales générales (CPC)
- Consultations et soins d'odontologie et de stomatologie
- Consultations gynécologiques
- Soins généraux
- Accouchements, suites de couches et SOUB
- Hospitalisation de médecine générale et de Maternité
- Prise en charge des grossesses compliquées, Césariennes
- Prise en charge des avortements .SAA
- Prévention et prise en charge des cas de SIDA (ISAARV, PTME, CDV)
- Laboratoire de base et de référence pour les IST et le VIH/SIDA
- Echographie gynécologique
- Consultations prénatales et post natales
- Vaccinations des enfants et des femmes enceintes
- Suivi pondéral et nutritionnel, PCIME
- Planning familial

La région de Fatick fait partie des 5 régions à mettre en œuvre l'initiative de la gratuité des accouchements et des césariennes, dont le but est de contribuer à la réduction du taux de mortalité maternelle, en favorisant un meilleur accès financier des femmes aux structures de santé et à l'accouchement assisté par du personnel qualifié. Cependant ces initiatives de gratuité en 2008 ont eu quelques problémes lies au recouvrement des couts.

4.1.2-Les activités des Services de consultation, de diagnostic et de PEC

> **Les consultations générales externes :**

Les consultations générales sont disponibles au niveau des centres et postes de santé. Sur les 259.491 cas vus en consultations,14555 ont été hospitalisés (soit 5.6) % des cas). Les données sur la mortalité dans les structures de santé ne traduisent probablement pas la réalité. Elles ne sont pas systématiquement collectées (souvent il n y a pas de registres pour enregistrer les décès), ensuite les cas graves sont référés vers les hôpitaux où souvent ils décèdent sans que la structure d'origine n'ait le feed-back. Le nombre de décès 172 notifiés donnent un taux de létalité de1.18   sur les cas hospitalisés.

Tab 9 : Nombre de consultants, hospitalisés et décès par district.

Districts	Consultants	Consultations	Hospitalisés	Décès
Fatick	16747	52985	2992	40
Dioffior	12255	26197	1336	7
Foundiougne	5782	12055	203	15
Passy	15099	40969	2410	4
Sokone	21970	51897	3282	68
Gossas	12558	30739	1843	15
Guinguinéo	17794	45129	2489	33
Total région 2008	102205	259971	14555	172

Sources : Région Médicale Fatick

> **Le profil épidémiologique**

Il y a eu 102205 consultants et 259971 consultations, soit 37.76 % de CPC et 2.54 de taux de retour. Les 5 principales causes de maladies sont :
- le Paludisme (7.3%)
- les IRAS (5.67 %)
- les maladies diarrhéiques (3.85%),
- l'HTA (3.47%),
- les IST (1.15%)

> **Les consultations dentaires**

En 2008, tous les cabinets ont été fonctionnels avec 05 dentistes (pour tous les districts sauf Dioffior) et des TSO en doublure existent seulement à Gossas , Guinguineo et fatick. Le projet ASSRMKF a doté gossas et Sokone d'une unité mobile dentaire leur permettant de dérouler des stratégies avancées dans les écoles de l'aire opérationnelle.
Les extractions dentaires constituent 70% des traitements, mais seul le district de Sokone a réalisé des extractions chirurgicales, suivi des obturations, en particulier les obturations provisoires.

> **Les activités de laboratoire**

Tous les districts disposent de laboratoires fonctionnels pouvant réaliser les investigations de base à l'exception de passy qui est un nouveau district.

> *Les activités des unités de radiologie/ échographie*

Aucun centre de santé ne dispose d'unité de radiographie, mais tous disposent d'appareils d'échographie. Les prestations d'échographie se résument en diagnostic de la grossesse et de ses complications. Elles sont offertes par des sages femmes ayant reçu une formation de 2 mois à L'HALD, sur financement du projet Santé /FAD.
 En 2008 deux médecins de la région ont reçu une formation en échographie et sont en train de renforcer les activités de diagnostic.

> **Les consultations psychiatriques**

En tant que institution appartenant à l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu, **le Centre de Santé Mentale « Dalal Xel »** de Fatick est un établissement d'assistance de confession catholique, promu pour l'accomplissement d'un service publique avec une gestion privée et sans un esprit lucratif.

Le Centre est ouvert à tout individu qui désire une assistance, quelle que soit sa condition sociale et économique, sa conviction religieuse et sa position politique sans autres limitations que celles qui découlent des caractéristiques spécifiques du Centre.

Le centre est installé sur avis technique de la Chaire de Psychiatrie du CHU de FANN, et fonctionnel depuis Novembre 2003.

Il offre des services de consultation externe, d'hospitalisation et de réinsertion sociale. Ce sont des psychiatres stagiaires ou internes des hôpitaux qui y assurent des vacations.

Nous relevons ici qu'il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes parmi les consultants. Les hommes, sont-ils plus vulnérables à la pathologie mentale ? Ou bien sont – ils mieux suivis que les femmes ? Ou bien leurs affections dérangent – elles le plus par rapport aux femmes dans leur milieu social

La tranche d'âge 20 – 30 et de 30 – 40 est la plus fortement représentée et ceci durant toute l'année. La tranche d'âge de 0 –10 est très peu nombreuse en consultation ainsi que celle de plus 50 ans.

LeS patients provenant des zones urbaines sont légèrement plus nombreux que ceux provenant des zones rurales.

Tabl 10 : Répartition des consultations des nouveaux et anciens malades en fonction des mois.

Mois	Nouveaux	Anciens	Total
Janvier	64	234	298
Février	58	173	231
Mars	55	179	234
Avril	75	205	280
Mai	50	191	241
Juin	83	185	268
Juillet	47	186	233
Août	41	177	218
Septembre	75	182	257
Octobre	35	193	228
Novembre	27	160	187
Décembre	43	235	278
TOTAL	653	2300	2953

Sources : Région Médicale Fatick

> **Les consultations de médecine traditionnelle**

L'ONG PROMETRA International a implanté à Fatick commune un centre d'expérimentation de Médecine traditionnelle, qui fait partie du dispositif sanitaire de la Région. PROMETRA est selon les auteurs du rapport « un organisme de recherche culturelle, de pratique médicale et de diffusion scientifique, qu'un dispositif panafricain d'intégration et de relations internationales à travers la revalorisation des médecines

traditionnelles, des religions anciennes, des savoirs endogènes et de la spiritualité universelle ».

CEMETRA de Fatick en 2008 a accompli ses vingt (20) ans .Tout au long de ce cheminement, le partenariat établi avec la Région Médicale de Fatick s'est consolidé au fil des ans et a été consacré en 2004 par la mise en œuvre commune du projet piloté par PROMETRA International et financé par le PNUD New York /
SU SSC.

PROMETRA International a mis en œuvre le projet intitulé : Implication des tradipraticiens de santé dans la Prise en Charge des Problèmes de Santé Liés à l a Survie de la Mère et de l'Enfant. Les bénéficiaires directs de ce projet sont les membres de l'association Malango des tradipraticiens de santé animant les structures de soins du CEM ETRAF .

4.2 Les Programmes et interventions spécifiques
Ce sont : le PEV, le Programme Santé de la reproduction, Le programme de lutte contre la tuberculose, le programme de lutte contre la lèpre, le programme de lutte contre le paludisme, le programme de lutte contre le VIH/SIDA
Tous les programmes nationaux de santé du Ministère sont exécutés par les districts de la région de Fatick. Certains de ces programmes, du fait de la place qu'ils occupent dans la politique nationale de santé et de l'importance des financements qui leur sont alloués, sont mis en œuvre selon des approches multisectorielles et décentralisées : Ce sont le programme multisectoriel de lutte contre le SIDA, Le programme de renforcement de la Nutrition et le programme de lutte contre le paludisme entre autres.

Le Programme Elargi de Vaccination(PEV)
Le PEV a pour objectifs :
- Vacciner au moins 90% des enfants en Pentavalent et 80% pour les autres AG chez les enfants de 0-11 mois
- Vacciner au moins 80% des FAR contre le tétanos
- Contribuer à l'éradication de la poliomyélite , l'élimination du TTNN et au contrôle de la rougeole
Les maladies cibles du PEV sont la tuberculose, l'hépatite B, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la rougeole, la fièvre jaune et les affections dues au virus haemophilus influenza. L'elargissement de la cible vaccinale à 12 mois et l'introduction de nouveaux vaccins contre la rage et la méningite sont envisagés pour les prochaines années.

Pour 2008, les niveaux de couverture par AG ont baissé d'au moins de 3% dans la région . D'un district à un autre, les performances ont diminué reflétant un peu la situation du PEV dans le pays.
En ce qui concerne la Surveillance de la riposte contre les maladies épidémiques
On note que les Maladies à potentiel épidémique qui font l'objet de la surveillance épidémiologique sont le Cholera, la Shigellose, la Méningite et la Fièvre jaune.
Il y a aussi les maladies en voie d'Éradication ou d'élimination comme la Poliomyélite, le tétanos néonatal et la rougeole, et les MAPI qui sont classées comme des « maladies » sous surveillance.
la surveillance de la rage sera envisagée en 2009 en raison de la multiplicité des cas de morsure de chiens dans les districts.
La surveillance intégrée des maladies a donné les résultats suivants :

- **35 cas suspects de rougeole** ont été notifiés contre 46 pour la période 2007. **11 cas suspects de Fièvre jaune notifiés** contre 53 en 2007.
- **10 cas de PFA ont été notifiés** contre 13 à la même période de 2007, mais même si l'objectif d'au moins 2cas/100.000 hbts est atteint, le district de foundioungne est silencieux.
- 433 c**as de diarrhées sanglantes** enregistrés, en moins qu'en 2007 où 538 ont été notifiés.
- **76 cas suspects de choléra notifiés,** 22 prélevés dont les 04 ont été confirmés (Foundiougne : 25, Guinguinéo:16), 5 décès contrairement en 2007 ou seulement 47 cas suspects sont notifiés,
- **9 cas de méningite cérébrospinale notifiés**,8 prélevés,6 confirmés et 02 décès, contre 12 cas en 2007 avec 02 décès.
- **1 cas de MAPI a été notifié** cette année contre 33 en 2007. Aucun décès signalé
- **1 cas de tétanos néonatal notifié** et investigué contrairement à l'an 2007 Ou aucun cas n'est signalé

Graph 1 Surveillance des maladies

Tabl 11 : Niveaux de couverture vaccinale pour les principaux antigènes du PEV en fonction des districts

Districts Vaccins	Fatick (%)	Dioffior	Foudgne	Sokone	Gossas	GEO	Passy	RMF 2008	RMF 2007	RMF 2006
BCG	92	96	70	92	112	117	142	103%	106%	102%
Penta 1	106	109	72	115	111	112	135	103%	105,9	101%
Penta 3	98	109	70	107	106	103	115	95%	99,9 %	98%
VAR	98	98	68	95	97	97	103	86%	89,4 %	89%
VAA	98	97	69	95	97	97	107	86%	89,6 %	86%
ECV	84	97	68	92	86	95	96	86%	95,1 %	85%
VAT2 et plus	79	85	71	99	120	94	125	96%	85,7 %	108%
TA BCG-VAR	20	9	2	10	13	17	28	17%	16,4 %	12,9%
TA Penta	9	-1	3	1	5	8	15	7%	5,6%	3,6%

Sources : Région Médicale Fatick

Tab12 : Evolution des indicateurs de couverture vaccinale

Districts Vaccins	2004	2005	2006	2007	2008
BCG	96,7%	104,2	102	106,8%	103%
DTCP3/Penta 3	98,1%	98,1%	98 %	99,9%	95%
VAR	70,5%	82,57 %	89%	89,4%	86%
ECV	70,4%	81,25%	85%	89,4%	86%

Sources : Région Médicale Fatick

Le Programme   Santé de la Reproduction

Les objectifs et stratégies :

Le Sénégal a adopté le concept de la santé de la reproduction tel que défini par la conférence mondiale de la population et le développement (CIPD) de 1994 au CAIRE. La santé de la reproduction , est un état de complet bien être, social et mental et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ou tout ce qui touche l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement La mise en œuvre du programme repose sur :
-   L'IEC, le plaidoyer et la mobilisation sociale dans le but de promouvoir des comportements favorables à la santé de la reproduction et de susciter l'engagement et la participation des hommes
-   Un accès équitable à des services de santé de qualité
-   Le renforcement de la capacité et des compétences
-   La promotion de la recherche
-   La collaboration et le partenariat

En dépit des améliorations constatées ces dernières années, l'enquête démographique et sanitaire faite au Sénégal révèle un taux de mortalité de 401/100000NV. Au niveau de la

région de Fatick, les indicateurs de maternité sans risque sont encore faibles malgré l'appui des programmes de lutte contre la maternité et les efforts réalisés dans le renforcement des capacités du personnel, le développement des infrastructures et des équipements.

Soins avant accouchement

Les consultations prénatales

En 2007 les premiers contacts n'étaient pas collectes mais c'est en 2008 que l'enregistrement des CPN   a subi des modifications qui ont influencé le calcul des indicateurs. Ainsi en 2008 le premier contact signifie la première visite de la parturiente dans les services de CPN et le rang de la CPN se fait selon le trimestre de la grossesse.

Le district de Dioffior a enregistré le meilleur taux en achèvement CPN suivis de Foundiougne et de Guinguénéo. Pour le district de Fatick, les indicateurs sont faibles depuis l'utilisation (39%) jusqu'à l'achèvement (20.9%).
 Les taux faibles pourraient être expliqués par des problèmes d'enregistrement souvent notés dans le cadre de la compilation des données. Néanmoins, il faudrait désagréger les données par poste de santé pour identifier réellement les faiblesses.

 On note une couverture de l'utilisation en CPN qui passe de 77% en 2007 à 63,9% en 2008. Le recours tardif a la CPN est encore visible dans la région d'où la nécessité d'intensifier la communication sur la CPN qui est une porte d'entrée du programme SR .

Pour la vaccination antitétanique, il faut remarquer que la région a un taux de couverture en VAT2+ assez satisfaisant (95.6%).

La vaccination antitétanique
Pour la vaccination antitétanique, il faut remarquer que la région a un taux de couverture en VAT2+ assez satisfaisant (95.6%).

* Le traitement préventif intermittent*
Le paludisme est la principale cause d'avortement, d'anémie, d'accouchement prématuré au cours de la grossesse. Ainsi ,il est préconisé de mettre la femme enceinte sous TPI(administration de sulfadoxine pyriméthamine au deuxième et au troisième trimestre de la grossesse et lui prescrire une moustiquaire imprégnée. La prise de SP doit se faire au cours des CPN et de façon directement observée(TDO).
Prévention transmission mère-enfant
La prévention de la transmission mère-enfant est devenue effective dans l'ensemble des districts sanitaires qui possèdent des sites primaires (paquet complet de continuum de soins) et des sites secondaires PTME (paquet incomplet).
Il s'agit de dépister pour le VIH, les femmes enceintes venues en consultation prénatale après une acceptation de la proposition de test. On remarque par ailleurs, que seuls les centres de santé constituent des sites primaires. Aucun poste de santé ne peut délivrer l'offre de service et l'accompagnement PTME.
Dans le programme de prévention de la transmission mère -enfant , 14835 femmes ont eu une proposition de tests mais seuls 4841 ont été dépistées soit un taux de réalisation de 32.63%.
Soins pendant l'accouchement
Pour éviter les décès maternels, les femmes doivent accoucher dans les structures et par un personnel qualifié (Sage-femme ,infirmier chef de poste, assistant infirmier). Le

partogramme est un outil de surveillance de l'accouchement qui permet d'identifier les anomalies de l'accouchement et de prendre une décision rapide de référence pour éviter les complications mortelles. Dans cette même perspective, il a été préconisé la GATPA qui consiste à gérer activement la troisième phase de l'accouchement par l'administration de synthocinon 10mg en IM au niveau de la cuisse qui évite les hémorragies de la délivrance .
Le tableau suivant ,résume la situation des accouchements, de la GTPAet de l'utilisation du parthogramme
L'essentiel des accouchements de la zone de responsabilité s'est déroulé dans les structures sanitaires (80%). Plus de la moitié des accouchements enregistrés est assurée par un personnel qualifié. ¼ des d'accouchements se passe encore à domicile dans la region de Fatick malgré tous les efforts de sensibilisation menés par les districts. Un peu plus de la moitié des accouchées ont reçu la VIT A en post partum
 Le déficit en personnel qualifié explique les taux obtenus pour les accouchements sous GATPA.

Soins après accouchement
Les soins du post partum s'étendent jusqu'à 42 jours et ont pour objet de dépister d'éventuelles complications du couple mère-enfant. Il est préconisé de faire trois consultations postnatales selon le calendrier suivant :
- CPo N1 : entre J1 et J8 de préférence entre J1 et J3
- CPoN2 : entre J9 et J15
- CPoN3 : entre J16 et J42
Pour ce qui est de la VIT A , une dose 200UI doit être administrée à la femme enceinte immédiatement après l'accouchement , puis une deuxième dose le lendemain soit 400UI dans les 48h
Nous constatons que les taux d'utilisation en CPoN ont évolué par rapport aux années précédentes mais restent cependant insuffisants (35.25%).

Soins obstétricaux et néonataux d'urgence
Les soins obstétricaux et néonataux d'urgence sont des soins réservés aux femmes enceintes, à la parturiente, aux accouchées et aux nouveau-nés présentant des pathologies ou complications nécessitant un traitement immédiat.
Ces complications représentent 15% des grossesses attendues. Parmi ces complications, il faut singulariser la fistule obstétricale qui est une communication anormale entre le vagin et la vessie ou le rectum au décours d'un accouchement dystocique et entrainant un écoulement permanent d'urine ou de selles. La survenue d'une fistule obstétricale entraine des conséquences psychologiques et sociales pouvant aller jusqu'à la dépression du fait de l'incontinence urinaire et fécale.
L'objectif visé pour ces fistules est leur éradication à travers la prévention et la prise en charge des femmes porteuses
La région ne dispose que de trois centres sou dont deux seuls sont opérationnels.
Cependant le district de Sokone enregistre plus de 89% des césariennes réalisées. Les fistules obstétricales ne sont toujours pas notifiées au niveau de la région.

Soins après avortement
 L'avortement se définit comme toute interruption (volontaire ou non) de la grossesse avant la 28 éme semaine d'aménorrhée (180 jours) quelque soit la cause. Les soins après avortement contribuent au bien être en matière de procréation, par la prévention et la prise en charge correcte.
L'AMIU est assurée seulement par 04 districts (Gossas , fatick , Dioffior, Sokone) ce qui explique la faiblesse du taux qui est de 22.2%. Seuls 26,9 % des avortements ont bénéficié par la suite d'une méthode PF.

Santé péri et néonatale

La période périnatale va de la 22 éme semaine de gestation à la première semaine de vie postnatale (les sept premiers jours de la vie).

La période néonatale va du premier au 28 émeu jour de vie et comprend une partie précoce qui concerne les sept premiers jours de la vie et une partie tardive qui elle va du 8 éme jour au 28 éme jour après la naissance.

Nous constatons que Sokone a le taux de mortalités les plus élevés sont dans les districts qui offrent des soins SOU comme Gossas et Sokone avec respectivement 12.5 et 19/1000NV. Les causes les plus fréquentes de cette mortalité néonatale sont les infections, asphyxies, les traumatismes et les faibles poids de naissance ; les indicateurs sont globalement peu performant nécessitant ainsi un renforcement de capacités des prestataires.

La planification familiale

La planification familiale est une composante de la SR qui vise à aider les couples ou les individus à espacer les naissances, à prévenir les grossesses précoces ,tardives et non désirées et à prendre en charge l'infertilité et l'infécondité. Elle vise à améliorer l'état de santé de la population en générale, en particulier la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Au niveau de la région de Fatick les indicateurs de la PF tardent à être performants .Cette faible performance a été à l'origine du forum régional sur la PF , avec la collaboration de l'association des femmes médecin du Sénégal (AFEMS).

Le tableau suivant résume la situation de la planification familiale au niveau des districts sanitaires .

En dehors de Sokone et de Guinguinéo, on note un faible taux d'utilisation de nos services PF: 7.3 % alors que la norme est de 11%. Pour la prévalence contraceptive elle est passée de 2.3 à 5.7 %. Pour Dioffior et Sokone, il existe beaucoup d'abandon et d'inactives et les méthodes de longue durée pas offertes. A Fatick Faible taux d'utilisation pour le district de Fatick(2.2 %):

la Sante des adolescents

Les adolescents (10-19ans) constituent un groupe qui mérite une attention particulière à cause de multiples risques auquelles ils sont exposés :IST/SIDA,utilisation de substances nocives ,grossesses non désirées, comportements déviants, violence et sévices sexuelles.

La politique nationale vise à accroitre l'accessibilité des adolescents aux services de santé ainsi que leur prise en charge. Dans la région de Fatick ,nous tentons de structurer les circuits des adolescents au sein des services .Néanmoins, la mise en place de la politique ADO présente beaucoup de lenteurs car en fin 2008 ,aucun district sanitaire n'a aménagé aucun espace ADO.

Tab 13 :Personnel

Districts	Population totale	Nbre de FAR	Nbre de gynéco	Nbre de SFE	Nbre de médecins	Nbre d'infirmiers
Fatick	219 713	50 534	0	6	2	37
Foundiougne	40 189	9 243	0	3	2	16
Diofior	58 193	13 384	0	5	2	14
Passy	79 082	18 189	0	1	1	7
Gossas	109 078	25 088	0	3	1	17
Sokone	122 655	28 211	0	3	3	22
Guinguinéo	59 425	13 668	0	2	1	15
Région 2008	**688 335**	**158 317**	**0**	**23**	**12**	**128**

Sources : Région Médicale Fatick

Tab14: données sanitaires GTPA, partogramme, accouchements selon les districts sanitaires

Districts	total acchmts	acchmts structures	acchmts à domicile vus	acchmts personnel qualifié	acchmts sous GATPA	acchmts avec parto	Vit A post partum	Achmts matern
Fatick	5 129	3 494	1 635	1 873	794	299	715	3 426
Foundiougne	1 070	1 019	51	714	396	565	819	966
Dioffior	1 402	1 082	320	417	112	127	1 102	841
Passy	3 103	2 343	760	1 755	2 226	1 733	2 828	2 235
Gossas	2 871	2 411	460	1 215	380	491	2 520	2 323
Sokone	2 910	2 660	250	1 373	538	1 164	2 910	2 370
Guinguinéo	2 041	1 867	174	432	169	208	1 409	1 545
Région 2008	**18 526**	**14 876**	**3 650**	**7 779**	**4 615**	**4 587**	**12 303**	**13 706**

Sources : Région Médicale Fatick

Tabl 15 : situation des nouveaux nés dans la région

Districts	Nouveaux nés n'ayant pas crié à la naissance	Nouveau né ayant bénéficié du paquet de soins immédiat à la naissance	Nouveaux nés infectés	Nouveaux nés infectés ayant reçu un ttt antibiotique
Fatick	22	671	33	33
Foundiougne	38	516	139	139
Diofior	5	98	10	10
Passy	16	1 240	28	28
Gossas	73	1 550	175	175
Sokone	23	2 773	62	62
Guinguinéo	37	719	10	10
Région 2008	**214**	**7 567**	**457**	**457**

Sources : Région Médicale Fatick

Tableau 16 : situation des nouveaux nés dans la région

Districts	FAR annuel	nvelles acceptantes	active	actives inactives	taux recrutemt PF	taux utilisation PF	Préval Cont
Fatick	50 534	197	986	1 103	0,4	2,2	2,0
Foundiougne	9 243	255	405	747	2,8	8,1	4,4
Dioffior	13 384	520	800	1 332	3,9	10,0	6,0
Passy	18 189	77	1 006	1 102	0,4	6,1	5,5
Gossas	25 088	629	1 582	1 623	2,5	6,5	6,3
Sokone	28 211	1 166	2 557	3 830	4,1	13,6	9,1
Guinguinéo	13 668	468	1 698	1 858	3,4	13,6	12,4
Région 2008	**158 317**	**3 312**	**9 034**	**11 595**	**2,1**	**7,3**	**5,7**

Sources : Région Médicale Fatick

Le Programme de Lutte Contre la Tuberculose

Au Sénégal, les affections respiratoires constituent la deuxième cause de morbidité et le taux d'incidence de la Tuberculose à microscopie positive (TPM+) est estimé à 110 /100 000 habitants. Avec ce risque annuel d'infection, La région de Fatick pour l'année 2008 attendait 759 cas de TPM+ en fin d'année

Objectifs et stratégies du PNT
Le but du PNT est de contribuer à réduire le poids de la tuberculose parmi la population du pays. Les Objectifs sont de:

- Atteindre un taux de succès de 85% du traitement de la tuberculose,
- Atteindre un taux de dépistage du VIH de 70% chez les malades tuberculeux,
- Améliorer le dépistage de la tuberculose chez les patients séropositifs
- Contrôler l'endémie tuberculeuse

tableau 17 : Notification des cas de tuberculose au niveau des districts

Districts	TPM+	Rechute	Echec	Repris	Frottis négatif	Tub.extr Pulm	Tub. Frot non fait	Autres	Total
Dioffior	17	0	0	0	2	2	1	0	22
Fatick	57	2	0	3	5	12	0	0	79
Foundiougne	19	1	0	0	0	3	0	1	24
Guinguénéo	19	1	0	0	2	0	0	1	23
Gossas	41	3	0	1	0	2	0	0	50
Passy	33	2	2	0	7	0	0	1	45
Sokone	43	1	4	7	4	2	2	5	68
Region 2008	**225**	**11**	**04**	**07**	**26**	**23**	**03**	**08**	**307**
Région 2007	**225**	**11**	**02**	**03**	**39**	**14**			**295**
Région 2006	**193**	**12**	**06**	**03**	**17**	**15**			**246**

Sources : Région Médicale Fatick

Tableau 18 : indicateurs de dépistage et de traitement des cas de tuberculose

Districts	NC/TPM+	Dépistage	Guérison	Succès	Abandons
Fatick	57	26%	72%	78%	**3%**
Dioffior	17	28%	80%	85%	**10%**
Gossas	41	38%	**76%**	**88%**	3%
Guinguinéo	19	25%	**77%**	**92%**	0%
Foundiougne	19	48%	**72%**	**78%**	6%
Sokone	43	35%	69%	74%	17%
Passy	33	42%	-	-	-
Région 2008	**225**	**33%**	**73%**	**80%**	**7%**
Région 2007	682	32,99%	75,62%	78,61%	9,95%

Sources : Région Médicale Fatick

Le Programme de lutte contre la lèpre

Objectifs et stratégies du PNEL
Le but du PNEL est de réduire la morbidité de la lèpre à un seuil où la maladie ne constitue plus un problème de santé publique (c'est-à-dire à moins d'un cas pour 10.000 habitants ou seuil d'élimination)

Les objectifs sont de dépister les cas de lèpre et de leur assurer un traitement régulier et complet visant à interrompre la chaine de contamination et la guérison des patients, mais aussi de prévenir les invalidités secondaires dues à la maladie.

Principales activités réalisées dans la Région
Des supervisions régulières des personnels et des activités ont été réalisées, de même que de nombreuses activités IEC (interpersonnelles et de masse). Il faut un besoin réel de formation en lèpre aussi bien chez les médecins que chez les infirmiers

Taux de prévalence annuelle   : 0.29 P10 000
Taux de prévalence fin année   : 0.13 p. 10 000
Taux de détection   : 0.13   p.   10 000
% de mutilés chez les nouveaux cas   :   00 %
% de femmes chez les nouveaux cas   : 83.33 %
% de d'enfants chez les nouveaux cas   : 16.66 %
% de MB chez les nouveaux cas   : 83.33 %
Taux de régularité   : 100 %
Taux de couverture en PCT   : 100 %

Tableau 19 : Dépistage des cas de lépre dans la région

	Malades enregistrés en début d'année	Nouveaux cas				Autres cas admis (1)	IST PCT Repris En ttt	Malades en traitement PCT		Cas ayant terminé la PCT durant l'année	Autres cas sortis	Malades enregistrés en d'année
		Dépist épendant l'année	Femmes	Infirmité= 2	Enfants <15ans			Tot	Rég			
PB	01	01	01	00	00	00	00	02	02	02	00	00
MB	10	05	04	00	01	03	00	18	18	08	01	09
Tot	11	06	05	00	01	03	00	20	20	10	01	09

Sources : Région Médicale Fatick

Le Programme National de lutte contre le paludisme
Objectifs et stratégies du PNLP

L'objectif général du PNLP est de réduire la morbidité et la mortalité dues au paludisme de 50% d'ici 2010. Les objectifs spécifiques sont de:

- Protéger 80% des personnes à risque de paludisme grâce à des méthodes appropriées de lutte anti vectorielle comme les MII, les PID et une gestion de l'environnement;
- Traiter efficacement 80% des patients atteints de paludisme grâce à une combinaison thérapeutique à base d'Artémisinine,
- Protéger 80% des femmes enceintes par le traitement préventif intermittent.

La morbidité paludisme a fortement baisse car elle est passée de 26.16 % en 2007 à 7.3 en 2008 comme on le voit dans le tableau n°20.
L'introduction cette année des TDR, qui permettent de poser le diagnostic des fièvres palustres. Les districts de Sokone et de Dioffior ont les plus fortes morbidité avec respectivement 12.53 et 11.13 mais les pourcentages varient entre 3 et 13%
Cette chute vertigineuse (35%) est liée à une meilleure précision du diagnostic , une amélioration de la qualité des données et des initiatives à base communautaire.
Pour prévenir le paludisme, une des stratégies préconisées est l'utilisation de la moustiquaire imprégnée, surtout pour les groupes cibles. A ce titre, il est rapporté que les moustiquaires ont été distribuées aux enfants et femmes enceintes.

Tableau 20 : Morbidité palustre des années 2007 et 2008 selon les districts

Districts	Consultations	Cas de paludisme	Morbidité palustre 2008(%)
Fatick	52985	3520	6.64
Dioffior	26197	2916	11.13
Foundiougne	12055	352	2.91
Passy	40969	1204	2.93
Sokone	51897	6502	12.53
Gossas	30739	2521	8.2
Guinguinéo	45129	1963	4.35
Region 2008	**259971**	**18978**	**7.3**
Région 2007	**251.491**	**106053**	**42.16%**

<u>Sources</u> : Région Médicale Fatick

Le programme multisectoriel de lutte contre le VIH /SIDA

Objectif et stratégies du PMLS

C'est de maintenir la prévalence du VIH à moins de 2%, de promouvoir l'accès universel aux services de prévention, de soins et de traitement du VIH et d'améliorer la prise en charge économique des PVVIH et des OEV.

Les principales stratégies de lutte contre le VIH (qui sont aussi des composantes) déclinées dans le Plan National Stratégique sont :

- La prévention de la transmission sexuelle, par la promotion de comportements sexuels à moindre risque, la prise en charge des IST et le contrôle sanitaire des prostituées,
- La prévention de la transmission sanguine par la sécurité transfusionnelle et la prise en charge des accidents d'exposition au sang,
- La prévention de la transmission mère-enfant
- Le conseil dépistage volontaire
- La prise en charge communautaire médicale, psychosociale et nutritionnelle, y compris la prise en charge des OEV (orphelins et enfants vulnérables)
- Le suivi évaluation
- Et la coordination et la gestion du programme.

Principales activités réalisées dans la Région

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Renforcement de capacité du personnel de santé sur la PTME, counseling VIH/SIDA et la confection TB/VIH
- Formation des relais sur la PTME
- Organisation de Stratégies fixes et avancées en dépistage par les structures de santé
- Distribution de préservatifs masculins et féminins
- IEC/CC au niveau communautaire
- coordination a travers les cadres institutionnels
- Supervision des acteurs à tous les niveaux
- Prise en charge, Soutient/accompagnement des PVVIH

Quelques indicateurs d'épidémiologiques (Prévalence) de la région selon l'EDS et d'autres sources :

- Dans la population générale : 0,9 % (EDSIV)
- Chez les femmes enceintes : 1,2%
- Chez les jeunes de 15 à 24 ans : 0,4%
- Sexe ratio (H/F): 2,12%

Tableau 21 : PTME en fonction desdistricts

INDICATEURS	PASSY		DIOFFIOR		FATICK		GOSSAS		SOKONE		FOUND		GUING		Région
	SI	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	
Nombre de femmes enceintes vues durant le 1er contact CPN	1202	1592	853	732	1475	1841	1787	1183	952	1180	643	530	1022	ND	19093
Nombre de FE qui ont reçu la proposition pour le test VIH	1022	1352	927	703	1352	1965	569	569	888	1327	640	37	1058	ND	11829
Nombre de FE qui ont accepté de faire le test	808	1044	660	514	736	924	354	508	369	380	522	312	786	ND	7917
Nombre de FE qui ont fait le test de dépistage	460	906	464	306	306	512	182	266	305	404	254	171	611	ND	4841
Nombre de FE dont le test est positif	2	1	3	0	0	4	1	2	5	9	2	2	3	ND	34

Sources : Région Médicale Fatick

Tableau 22 : PV/VIH mis sous ARV selon les districts

	DIFFIOR	FATICK	FOUNDIOUG	GOSSAS	GUINGUINEO	PASSY	SOKONE	TOTAL
Nombre de patients sous ARV	10	39	25	04	16	00	37	151
Nombre de femmes enceintes sous PTME	03	04	02	03	03	03	14	32
Nombre d'enfants de mère VIH	00	00	02	01	00	00	07	10

Sources : Région Médicale Fatick

77

Les stratégies d'amélioration de l'accés aux soins

Ces stratégies concernent le Plan Sesame, les mutuelles de sante et les activités préventives et promotionnelles

LE PLAN SESAME

La région de Fatick a effectivement démarré le plan Sésame depuis son avènement et sur l'ensemble de la pyramide sanitaire : postes de santé et centre de santé.

Les soins (consultations, médicaments essentiels, examens complémentaires et hospitalisations...) étaient totalement gratuits pour les malades âges de plus de 60 ans .l'application du plan Sésame a eu des difficultés liées surtout aux remboursements des montants de médicaments. C'est ainsi qu'en 2008, le taux de remboursement n'a été que de 30% et la PNA a quasi cessé l'activité en raison des difficultés d'ordre financière à laquelle elle a été confrontée.

Cet aspect a plus ou moins engendré une perturbation dans le fonctionnement du plan Sésame des districts.

LES MUTUELLES DE SANTE

La région compte actuellement six mutuelles fonctionnelles et quatre mutuelles en gestation. Il s'agit exclusivement des mutuelles communautaires qui sont dispersées dans toute la région. Le taux de pénétration des six mutuelles fonctionnelles s'élève à 0,9% sur la population totale de la région et varie entre 1 et 10,4% par rapport à leur population cible respective. L'émergence des mutuelles dans la région de Fatick est très récente (2000).

L'assurance maladies entamée en 2008 élève a été un produit attractif pour les parents d'élèves. En effet l'AME est venue répondre a une préoccupation de prise en charge de la santé scolaire et a été un modèle intéressant de collaboration inter sectorielle entre l'enseignement, la santé et les communautés.

4.3 Les activités préventives et promotionnelles

4.3 1. La Surveillance Nutritionnelle et Pondérale des enfants de 0 à 36 mois

La surveillance nutritionnelle et pondérale (SNP) se fait essentiellement au niveau communautaire, particulièrement dans les sites des agences du PRN. Elle est moins systématisée et plus rare dans les structures de santé des districts.

L'année 2008 a enregistré le départ de l'ONG ACDEV, agence d'exécution PRN dans le département de foundiougne et l'arrivée prochaine de CCF.

1. Les pesées des centres et postes de santé

Les enfants de moins de 36mois représentent 15,3% de la population totale. Le tableau suivant montre la répartition des cibles par district et structures de santé.

Tab 23 : Cible SNP (enfants de 0 à 36 mois) des postes et des centres de santé.

Districts	Cible annuelle des enfants de 0 à 36 mois		
	Centres de santé	Postes de santé	Total
Fatick	2212	31404	33616
Dioffior	1443	7460	8904
Foundiougne	1080	5068	6149
	3166	8933	12100
Sokone	1980	16787	18766
Gossas	1805	14884	16689
Guinguinéo	2043	7049	9092
Région	13730	91585	105315

Tab 24: Situation des enfants pesés dans les districts et niveau de fréquentation des centres de pesée.

Districts	Pesées des Centres de santé	Pesées des Postes de santé	Total des districts	**Couverture en SNP**
Fatick	483	10016	10499	31%
Dioffior	187	3227	3414	38%
Foundiougne	0	660	660	11%
Passy	187	1709	1896	16%
Sokone	900	3170	4070	22%
Gossas	409	1591	2000	12%
Guinguinéo	544	4077	4621	51%
Région 2008	**2.710**	**24.450**	**27.160**	**26%**
Région 2007	**7.645**	**62.860**	**70.505**	**64,50%**

2. Situation de l'etat nutritionnel dans les districts sanitaires

Tab25 : Situation nutritionnelle des enfants suivis au niveau des sites de pesées.

Districts	Rouge	Jaune	Vert	Total	Tx M sévère	Tx M modérée	Taux M
Fatick	51	786	9662	10499	0,5	7,5	8,0
Dioffior	19	601	2794	3414	0,6	17,6	18,2
Foundiougne	23	63	574	660	3,5	9,5	13,0
Passy	1	62	1833	1896	0,1	3,3	3,3
Sokone	32	861	6347	7240	0,4	11,9	12,3
Gossas	10	71	1519	1600	0,6	4,4	5,1
Guinguinéo	131	611	3879	4621	2,8	13,2	16,1
Région 2008	**267**	**3.055**	**26.608**	**29.930**	**0,9**	**10,2**	**11,1**
Région 2007	**740**	**7.688**	**62.077**	**70.505**	1,00%	10,90%	**12%**

3. Les résultats des journées de supplémentation en vitamine A et de déparasitage systématique des enfants de 6 à 59 mois.

Deux journées locales de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage systématique ont été organisées, les 1ères en juin couplées d'une distribution gratuite de MILDA et les secondes en décembre sans MILDA.

Leurs objectifs étaient de supplémenter en vitamine A et de déparasiter 85% des enfants de moins de cinq ans dans tous les districts mais la région l'a largement dépassé avec des couvertures respectives de 108 et 111%

L'objectif de la distribution gratuite des MILDA aux enfants âgés de 6 à 59mois était de 85%

Les résultats sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tab 26: couvertures vit A et déparasitage des districts sanitaires

| No. | District | Cible | | | Enfants supplémentés en vitamine A | | | | Enfants déparasités | |
		6-11 mois	12-59 mois	Total	6-11 mois	12-59 mois	Total	Tx Couv	Nbre	Tx. Couv
1	DIOFFIOR	1042	9145	10187	1084	9624	10 708	105%	9438	103%
2	FATICK	7672	30690	38362	5061	36029	41090	107%	36353	118%
3	FOUNDIOUGN	702	6315	7017	629	5926	6555	93%	5926	94%
4	GOSSAS	1898	17082	18980	2160	18740	20 900	110%	18740	110%
5	GUINGUINEO	1099	9654	10753	1277	10969	12 246	114%	10969	114%
6	PASSSY	1380	12427	13807	1814	13996	15810	114%	13996	113%
7	SOKONE	2133	19209	21342	2669	20598	23 267	109%	20598	103%
	TOTAL	15927	104522	120449	14694	115882	130576	108%	116020	111%

4.3 2. Les activités de l'éducation pour la santé

L'éducation pour la santé apparait comme le levier principal à dynamiser pour permettre aux populations des districts d'avoir un bon reflexe préventif et curatif. L'expérience de médecin sans blouse qui est une stratégie qui vise à accroitre les connaissances des populations sur les mécanismes d'apparition de la maladie en impliquant les prestataires n'a pas eu l'effet escompté dans la région. Le tableau suivant fait le récapitulatif des données IEC 2008 de la région médicale de Fatick par district.

Tab 27 : Activités éducation pour la santé par Districts

Districts \ activités	Géo	Fatick	Gossas	Found	Passy	Dioffior	Sokone	Total
causeries	1072	737	766	68	270	309	716	3938
Réunion et démonst	123	101	202	10	26	54	80	596
Projection/debats	00	42	12	02	00	05	29	90
Entre.ind.	4056	195	1010	156	706	65	2763	8951
VAD	1221	347	80	49	355	55	531	2638
Expositions	00	04	00	00	01	22	00	27
Supervision	112	18	30	10	111	08	16	305
enquêtes	01	00	00	00	03	00	02	06

4.4. LA MAINTENANCE ET L'HYGIENE HOSPITALIERE

Maintenance

Le document sur la « Politique Nationale de la Maintenance des Infrastructures et Equipements des Structures de Santé du Sénégal » témoigne la volonté de l'Etat Sénégalais de mettre en place une politique de maintenance. Cette politique, après validation politique et intégration dans le nouveau PNDS, devrait permettre de mettre en place une organisation, les procédures et le financement de la maintenance et sa mise en œuvre à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Cette politique de la maintenance définit comme **objectif général** *de garantir la pérennité et la sécurité des investissements réalisés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire*

Les objectifs spécifiques sont les suivants :
- Appliquer les procédures et les normes relatives aux infrastructures, installations techniques et équipements
- Participer à l'élaboration des cahiers des charges relatifs aux constructions sanitaires, aux installations techniques et équipements à tous les niveaux ;
- Mettre en œuvre un programme de maintenance globale des infrastructures et des équipements à tous les niveaux (central, Régional, District).

Hygiène hospitalière

Actuellement il n'existe aucune statistique sanitaire qui permet de se prononcer sur la fréquence des infections liées aux soins dans les structures sanitaires de la région de Fatick ni sur le nombre d'accidents de travail avec exposition au sang.

Etant donné que la durée moyenne de séjour dans les CS est assez courte on peut supposer que la fréquence des infections liées aux soins est actuellement inférieure à celle dans les hôpitaux. Mais le renforcement du plateau technique dans les CS de type II constitue un danger potentiel qui demande d'installer un contrôle d'hygiène mieux organisé et une notification des incidents critiques.

La région de Fatick a bénéficié d'une formation de base en hygiène hospitalière durant l'année 2007 mais il est préconisé en 2009 de développer les différents volets avec des séances pratiques et l'octroi de matériels de base aux districts sanitaires par PRONALIN.

La région a élabore son plan de maintenance et d'hygiène hospitalière depuis décembre 2008 .Ainsi Le projet ASSRMKF va accompagner la région médicale pour le financement des activités prioritaire de formation en maintenance et d'hygiène hospitalière.

Objectifs de la région pour l'année 2009

Ils s'articulent sur :
-La réduction du fardeau de la morbidité, de la mortalité maternelle et infanto-juvénile ;
-L'accroissement du secteur en matière de prévention et de lutte contre les maladies ;
-Le renforcement durable du système de santé ;
-L'amélioration due la gouvernance du système de santé

Conclusion

Au **C** plan sanitaire, l'ancien découpage a été de mise jusqu'au 31 décembre 2008.Ainsi en 2008 les ratios couverture sont encore très loin des normes pour les catégories de personnel médecin, sages femmes et infirmiers. La contractualisation a cependant permis de renforcer les effectifs de santé.

Les meilleurs indicateurs ont été obtenus dans les domaines du paludisme avec une baisse remarquable de la morbidité et mortalité palustre lies aux interventions à base communautaire et à une bonne précision du diagnostic.

Les indicateurs VIH /SIDA se sont nettement améliores avec la relance de la dynamique multisectorielle et le suivi régulier des indicateur à travers la région médicale et l'unité d'appui. Les indicateurs de santé de la reproduction dans beaucoup de domaine (PF, Accouchement assistes, accouchement dans les structures , achèvement CPN) ont subi des progressions par rapport à 2007 mais restent tout de même peu performants. La mise en œuvre du programme sésame et la gratuité de l'accouchement a connu des difficultés lies aux problèmes de recouvrement des produits.

L'Etat et les partenaires de la région comptent dans les prochaines années finaliser les travaux de l'hôpital régional et de Niakhar , mettre en place le district de Fatick, construire d'autres infrastructures de référence (centre de santé de Passy et de Niodior), renforcer le personnel et les équipements, renforcer la chirurgie de district à Sokone et rendre fonctionnels tous les blocs SOU ,développer la maintenance et l'hygiène hospitalière, renforcer la l'assurance maladie à travers le PAMAS, développer l'initiative communautaire BADJIENOU GOKH, Soutenir les programmes SR, VIH , paludisme, survie de l'enfant en vue de l'atteinte des objectifs intermédiaires du millénaire pour le développement.

INDUSTRIE- ARTISANAT

Introduction

En 2008, l'état du tissu industriel n'a pratiquement pas évolué, affaibli qu'il l'a été depuis 2001/2002 par le découpage administratif. L'artisanat par contre continue d'afficher le même dynamisme de par l'évolution des effectifs inscrits au niveau de la chambre des métiers depuis 1984.

I-INDUSTRIE

Le tissu industriel régional s'est fortement affaibli suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la Région de Kaolack. En effet, les entreprises situées dans la zone ont été amputées du tissu industriel de la région de Fatick.

Ces entreprises sont : la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODEFITEX et la Central Electrique de Kahone. Présentement, rares sont les entreprises qui exercent normalement leurs activités au niveau régional comme SELSINE, l'AGAGLACE , UTRACEL etc…

II-ARTISANNAT

En 1991, le recensement des artisans avait permis de dénombrer au niveau régional 11047 artisans répartis dans 70 corps de métiers. Cette grande opération a permis de mesurer le potentiel humain qui s'active dans le sous secteur de l'artisanat mais également de connaître la diversité des corps de métier qui le compose.

Tab 1 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers par département depuis 2004

	2004	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Fatick	1851	1884	2236	2329	2329
Foudiougne	815	837	1032	1068	1068
Gossas	579	585	698	715	715
Région	3245	3306	3966	4112	4112

Source : Chambre de Métiers de Fatick

En 2008, l'effectif inscrit au niveau de la chambre des métiers s'élève à 4 112 artisans (dont 56,3% de femmes), soit seulement 37% du potentiel recensé en 1991. Ceci montre l'effort qui reste à faire en la matière.

Tab 2 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers par section depuis 2004

	2004	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Production	1655	1688	1966	2045	2045
Service	577	598	660	706	706
Art	1013	1020	1340	1361	1361
Total	3245	3306	3966	4112	4112

Source : Chambre de Métiers de Fatick

Graph 1 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers par section depuis 2004

Depuis 2004, l'effectif global des inscrits s'accroît d'années en années. En effet, de 3 245 artisans en 2004, l'effectif est passé à 4 112 inscrits en 2008 au niveau de la chambre des métiers, soit une progression de 27% sur la période 2004/2007.

La répartition par département de l'effectif des inscrits en 2008 est de 57% à Fatick alors que Foundiougne et Gossas sont respectivement à 26% et 17% des inscrits.

La répartition par section en 2008 donne à l'artisanat de production 50 % de l'effectif global des inscrits, l'artisanat d'art 33 % et l'artisanat de service 17%.

L'un des atouts majeurs du secteur est l'existence d'une chambre des métiers qui développe des activités de formation professionnelle et d'encadrement, appuyée en cela par les bailleurs de fonds et l'Etat qui, porte un intérêt particulier à ce secteur.

Les contraintes quant à elles, sont liées à la faiblesse des surfaces financières des artisans, aux moyens limités de la chambre des métiers, à la faiblesse des niveaux d'équipement, aux difficultés d'accès aux crédits et aux marchés.

Tab 3: Evolution des inscrits à la Chambre de Métiers par sexe depuis 2004

Années Sexe	2004	2005	2006	2007	2008
Masculin	1444	1485	1733	1799	1799
Féminin	1801	1821	2233	2313	2313
Total	3245	3306	3966	4112	4112

Source : Chambre de Métiers de Fatick

Graph 2 : Evolution des inscrits à la Chambre de Métiers de 2004 a 2007

En 2008, l'effectif inscrit au niveau de la chambre des métiers se chiffre à 4112 artisans dont 56,3% de femmes. Cette prédominance des femmes observée depuis 2004 peut s'expliquer par leur forte présence dans l'exploitation du sel et autres activités d'art.

Conclusion

Le tissu industriel est quasiment inexistant dans la région depuis que la zone industrielle de Kahone a été amputée de la région de Fatick suite à un découpage administratif intervenu en 2001/2002

L'artisanat par contre présente beaucoup d'opportunités de par son potentiel humain et la diversité de corps de métier qui le compose. Il gagnerait cependant à être valoriser d'avantage et cela doit passer obligatoirement par des recensements périodiques des artisans, et par des campagnes de sensibilisation permanentes pour une inscription massive auprès de la chambre des métiers.

HYDRAULIQUE

Introduction

L'analyse de l'hydraulique, rurale comme urbaine pour l'année 2008, portera sur les activités de la Division Régionale de l'Hydraulique (Brigade des puits et forages compris) et celles de la Société Des Eaux (SDE). Ces deux structures s'occupent principalement de l'approvisionnement en eau de la région. A côté de ces structures, des partenaires comme CARITAS ainsi que des projets et programmes interviennent pour appuyer le secteur. Le présent chapitre tentera de faire l`etat des lieux.

I-HYDRAULIQUE RURALE

En 2008 le nombre de forages de la région (146) n'a pas connu d'évolution par rapport à 2007. Prés de 60% de ces ouvrages, soit 87 forages sont gérés par la Brigade des Puits et Forages qui relève de la Division régionale de l`hydraulique.
Les cinquante neuf (59) autres sont gérés par des partenaires dont CARITAS.
Au cours de l'année 2008, la Division Régionale de l'Hydraulique a fait beaucoup d'interventions sur les moteurs (surtout thermiques) qui pour la plupart sont vieux et sur les pompes.
Le volet sensibilisation et formation occupe une place importante dans les activités de gestion des forages. En effet, depuis l'introduction des comités de gestion et plus récemment des ASUFOR chargés entre autre de la gestion et de l'exploitation des ouvrages, cette activité est devenue quotidienne compte tenue des nouveaux ouvrages et des renouvellements qui se font généralement tous les deux ans aussi bien pour les Comités de Gestion que pour les ASUFOR.

Tab 1: Evolution du nombre de forages par département en 2006, 2007 et 2008

	2006			2007			2008		
	CARITAS	SRH	Total	CARITAS	SRH	Total	CARITAS	DRH	Total
Fatick	28	47	75	28	51	79	28	51	**79**
Foundiougne	22	12	34	9	12	33	9	13	**33**
Gossas	9	22	31	22	24	34	22	26	**34**
Région	**59**	**81**	**140**	**59**	**87**	**146**	**59**	**90**	**146**

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Fatick

Nb : **Avec le nouveau découpage intervenu en 2008 , onze(11) forages doivent passer dans la région de Kaolack ce sont :Nguelou,Ngoloum, gagnic, Mbadakhoun, Ngathie-Naoudé, Tchicky, FassGossas, Ndiago, Saté wally, Daga Daour, Ngar keur madieng. Tous ces forages étaient dans le département de Gossas.**

Graphique 1 : Evolution du nombre de forage par département de 2006 a 2008

PRINCIPAUX PROJET AYANT DES VOLETS EAU

-PARPEBA clôturé en Décembre 2008
-POGV dont les activités se terminent
-PEPAM Bassin arachidier qui commence en 2009 et va j'usqu'en 2012
-PNDL dont la plupart des microprojets sont consacres a l`eau
-PAPIL avec le fonds de développement local
-PGIES (Projet de Gestion Intègre des écosystème)
- Projet NOTTO NDIOSMONE PALMARIN dont la composante 3 intéressant Fatick a effectivement démmarré le 1er octobre 2009
- Petite Hydraulique villageoise (phase test)
-CARITAS
-PRODDEL

MISSIONS ET ACTIVITES DU SERVICE

Parmi les missions et activités de la Division Régionale de l'Hydraulique de Fatick on peut retenir :

- la représentation des structures centrales du Ministère (DEM, DHR , DGPRE)
- initier (après étude et enquête appropriée) les ouvrages et schémas les plus adaptés pour l'approvisionnement en eau des localités et ceux en relation avec la D. H R (adduction d'eau, puits, puits- forages, forages- puits ou forages)
- Faire exploiter les ouvrages en milieu rural et les faire entretenir et ce, en collaboration avec la D. E. M., la Subdivision de Kaolack, les ASUFORS et comités de gestions concernés.

- l`Appui aux collectivités locales :
    La Division Régionale de l'Hydraulique en plus de ses activités spécifiques, apporte une assistance aux autorités administratives locales, aux projets et programmes ainsi qu'aux collectivités locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDL (Programme National de Développement Local) et avec l'appui de l'ARD, les projets et programmes sont entrain d'être exécutés dans la région sous la supervision de la Division Régionale.

II-HYDRAULIQUE URBAINE

Tab 2 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département DE 2006 à 2008

	2006	**2007**	**2008**	**%**
Fatick	3 166	2889	3318	50
Foundiougne	1 862	827	2030	30
Gossas	2 586	1311	1318	20
Région	7 614	5027	6666	100

Source : SDE de Fatick

Graphique 2 :Répartition du nombre d`abonnes par département de 2006 a 2008

Le nombre d'abonnés en 2008 est passé à 6666 contre 5027 en 2007, soit une augmentation de 33%. En effet les effectifs par département ont augmenté considérablement dans la région. Le département de Foundiougne qui avait enregistré le moins d'abonnés en 2007 avec seulement 16 % de l'effectif, est passé en 2008 à 30 %

de l'effectif des abonnés dans la région. Quant au département de Fatick il enregistre en 2008 les 50 % de l'effectif régional des abonnes alors que celui de Gossas est a 20 %.

Tab 3: Répartition des branchements sociaux selon le département 2006-2008

	2006		2007		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Fatick	85	2O	32	11,03	86	68
Foundiougne	55	13	10	3,5	40	32
Gossas	291	67	248	85,47	0	-
Région	431	100	290	100	126	100

Source : SDE de Fatick

Le nombre de branchements sociaux réalisés diminuent d'année en année. De 431 branchements sociaux réalisés en 2006, la région passe à 290 branchements sociaux en 2007 puis à 126 branchements sociaux en 2008 alors que la demande en eau de boisson est forte. Aucun branchement social n'est réalisé dans le département de Gossas en 2008 alors que dans le département de Fatick, on a enregistrée 68 % des branchements et 32 % dans celui de Foundiougne.

Tab 4: Répartition des branchements ordinaires selon le département en 2008

	2008	
	Nombre	%
Fatick	36	67
Foundiougne	17	31
Gossas	01	2
Région	54	100

Source : SDE de Fatick

En 2008, le nombre total de branchements ordinaires au niveau régional s`élève a 54 dont 36 dans le département de Fatick (67 %), 17 dans celui de Foundiougne (31%) et un a Gossas (2%).

Tab 5: Répartition de la production en m3 selon le département de 2006 à 2008

	2006		2007		2008	
	Production en m3	%	Production en m3	%	Production en m3	%
Fatick	494 576	61,7	507 660	61,25	611 381	54
Foundiougne	133 657	16,6	136 456	16,45	329 569	29
Gossas	174 579	21,7	184 585	22,3	188 373	17
Région	**802 812**	**100**	**828 701**	**100**	**1 129 323**	**100**

Source : SDE de Fatick

Les efforts de satisfaction en eau se traduisent par une production en hausse ces dernières années (**1 129 323** m3 **en 2008 contre** 828 701 m3 en 2007 et 802 812 m3 en 2006). La répartition selon le département indique que 54 % de cette production est réalisee dans le département de Fatick, 29 % dans celui de Foundiougne et 17 % a Gossas.

Tab 6: Répartition des volumes vendus en m3 selon le département en 2005, 2006 et 2007

	2005		2006		2007		2008	
	Volumes vendus en m3	%	Volumes vendus en m3	%	Volumes vendus en m3	%	Volumes vendus en m3	%
Fatick	385206	59	477274	45	459089	60,5	508076	62
Foudioungne	118050	18	250753	24	121754	16	120780	15
Gossas	147686	23	331047	31	178459	23,5	191956	23
Région	**650 942**	**100**	**1 059 074**	**100**	**759 302**	**100**	820812	100

Source : SDE de Fatick / nd: les données de 2008 ne sont pas disponibles

III- APPROVISIONNEMENT EN EAU DES MENAGES DE LA REGION

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH3), les ménages de la région de Fatick ont comme sources d'approvisionnement en eau les puits, les robinets, les forages, les vendeurs d'eau et les cours d'eau.

Sur les 62900 ménages que compte la région, 53% s'approvisionnent à partir des puits, 40% à partir des robinets, 5% utilisent les forages, 2% auprès des vendeurs d'eau et 0,08% les cours d'eaux.

Tab 7: Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau (Région Fatick)

		Approvisionnement. en eau									
		Puits intérieur	Puits extérieur	Robinet inter.	Robinet public	Forage	Vendeurs d'eau	Source, cours d'eau	Autre	Total	
Fatick	Urbain	5,38	12,95	66,65	12,63	0,12	1,82	0,05	0,40	4015	100,00
	Rural	3,35	55,71	4,07	31,89	3,59	1,12	0,09	0,19	24482	100,00
	Total	3,63	49,69	12,89	29,18	3,10	1,21	0,08	0,22	28497	100,00
Foudiougne	Urbain	14,12	30,30	43,84	7,63	0,31	3,45	0,04	0,31	2607	100,00
	Rural	6,18	70,24	3,93	12,43	6,40	0,56	0,09	0,16	16559	100,00
	Total	7,26	64,81	9,36	11,78	5,57	0,95	0,08	0,18	19166	100,00
Gossas	Urbain	2,36	4,57	51,37	37,01	0,23	3,52	0,04	0,89	2583	100,00
	Rural	0,89	31,10	8,72	47,34	8,42	2,85	0,07	0,60	12654	100,00
	Total	1,14	26,61	15,95	45,59	7,03	2,97	0,07	0,65	15237	100,00
Ensemble	Urbain	7,01	15,51	55,90	18,06	0,21	2,76	0,04	0,51	9205	100,00
	Rural	3,64	54,39	5,12	29,53	5,59	1,35	0,08	0,28	53695	100,00
	Total	4,14	48,70	12,55	27,85	4,81	1,56	0,08	0,31	62900	100,00

Source : RGPH 3, 2002

Conclusion :

Même si le nombre de forage (146) n`a pas évolué entre 2007 et 2008 la DRH a mené beaucoup d'activités au cours de l'année 2008 notamment en terme de sensibilisation, de ,formation et d`assistance aux collectivités locales

La production d`eau au niveau de l'hydraulique urbaine gérée par la SDE, a sensiblement augmente entre 2006 et 2008 contribuant ainsi à résorber le déficit au niveau régional.

On note au niveau régional un taux de desserte de 22 litres/habitant/jour contre 28 litres/habitant/jour au niveau national et 35 litres/habitant/jour recommandés par l'OMS.

La qualité de l`eau constitue également un problème au niveau régional car la plupart des forages captent des nappes ayant des taux élevés en sel et en fluore généralement supérieurs à ceux recommandés par l'OMS (1,5 g/l pour le sel et 0,7 à 1,5 mg/l pour le fluore.

En ce qui concerne le mode d'approvisionnement en eau des ménages, les résultats de la dernière enquête de 2002 indiquent que 53% des ménages s'approvisionnent à partir des puits. Le secteur de l'hydraulique rurale comme urbaine doit donc relever le défit de la quantité et de la qualité de l'eau au niveau régional.

En 2008 selon les résultats issus de la revue annuelle , 78% de la population a accès à l`eau dont 73% par AEP

TRANSPORT

Introduction

Dans la région de Fatick on note la présence de trois types de transport que sont le transport routier, fluviomaritime et ferroviaire qui est localisé dans le département de Gossas.

Le présent chapitre essaiera de présenter la situation qui prévaut en 2008.

I-   SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

On note au niveau régional une coexistence de transport urbain et interurbain à côté du transport hippomobile. Ces différentes formes de transport sont assez bien organisées autour des syndicats des transporteurs et chauffeurs (comme c'est le cas pour les transports urbain et interurbain). Quant au transport hippomobile, il est assuré par des cochets.

Tab 1: Evolution du Parc automobile immatriculé de 2004 à 2008

Années	Première immatriculation		
	Neuf	**Occasion**	**Total**
2004	0	60	**60**
2005	05	55	**60**
2006	02	14	**16**
2007	04	53	**57**
2008	**06**	**75**	**81**

Source : Division Régionale des Transports Routiers

En 2008 le parc automobile immatriculé et mutés dans la région de FATICK a enregistré 81 immatriculations contre 57 en 2007 et 16 en 2006 . Cette évolution progressive peut s'expliquer par une forte demande des conducteurs qui préfèrent exercer dans les zones touristiques comme Mbour, Ndangane etc.

Les immatriculations enregistrées depuis 2004 sont en majorité constitués de véhicule d'occasion . En 2007 et 2008 par exemple les véhicules d'occasion représentent 93% de l'effectif total .

Tab 2: Véhicules nouvellement immatriculés selon le genre de 2005 à 2008

Genre	2005	2006	2007	2008
Taxi inter urbain	2	0	05	05
Voiture particulière	35	14	45	38
Taxis urbain	11	01	0	09
Camionnette	7	01	05	13
Autocar	1	00	02	07
Tracteur routier	0	00	0	
Semi-remorque	4	00	0	
Camion	0	0	0	07
Moto	0	0	0	02
Total	**60**	**16**	**57**	**81**

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Graph 1 : **Véhicules nouvellement immatriculés selon le genre de2005 à 2008**

De 57 véhicules enregistrés en 2007, le Parc automobile de la région compte en 2008 81 véhicules dont 38 voitures particulières et 13 camionnettes (cf tab 2).

I-1-PERMIS DE CONDUIRE

En 2008 le nombre de candidats pour l'obtention de permis de conduire s'élève à 8451 candidats (contre 11204 candidats en 2007) dont 4045 ont été déclarés admis, (contre 5673 en 2007) .

Par rapport à 2007, le nombre de candidats en 2008 s'est réduit de 25% et le nombre d'admis de 29%.

Cette diminution du nombre de candidat au code et à la conduite s'explique par le fait que la plupart des candidats admis entre 2007 et 2008 qui aspirent à une extension de leur permis n'ont pas l'âge requis (25 ans).

Tab 3: Permis de conduire en 2004, 2005, 2006 et 2007

Années	Demande			Admis		
	Code	Conduite	Total	Code	Conduite	Total
2004	5256	5129	10385	2365	2316	4681
2005	4785	4792	9577	2161	2035	4196
2006	5025	4325	9350	2115	2010	4125
2007	5414	5790	11204	2922	2751	5673
2008	**4326**	**4125**	**8451**	**2060**	**1985**	4045

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Graph 2 : Permis de conduire : Répartition des demandes et admis en 2006/07/08

Tab 4: Duplicata et conversion brevet militaire

Années	Duplicata	Renouvellement	Conversion B.M.
2004	94	126	2
2005	58	98	0
2006	69	106	0
2007	81	79	-
2008	112	120	-

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Quant aux demandes de duplicata et renouvellement, elles passent respectivement de 69 à 112 duplicatas et de 106 à 120 renouvellements entre 2006 et 2008.

I – 2 - RESEAU ROUTIER

La région de Fatick, pour une superficie de 7 535 km2, couvre un réseau routier de 818,129 Km (cf. tab 5).

Tab 5: Répartition du réseau routier régional en 2007

CATEGORIES DE ROUTES	RESEAU TOTAL		ROUTES REVETUES		ROUTES NON REVETUES	
	km	%	km	%	km	%
Routes nationales	179,243	21,90	179,243	43,46	0	0
Routes régionales	87,526	10,69	61,675	14,95	25,851	6,37
Routes départementales	250,46	30,61	122,233	29,64	128,227	31,59
Voiries urbaines	6,00	0,73	6,00	1,45	0	0
Pistes répertoriées	294,90	36,04	0	0	294,90	72,67
Total	818,129	100	412,346	100	405,783	100

Source : Division régionale des travaux publics de Fatick

Graph 3: Réseau Routier

Le réseau routier régional est dominé par la nationale longue de 179,243 Km qui représente 43,46% des routes revêtues de la région.

L'axe Fatick – Foundiougne – Passy est dans un état déplorable, mais son entretien est prévu par AATR. Le réseau routier est non seulement insuffisant mais l'existant est vétuste, une lueur d'espoir pointe cependant à l'horizon avec le démarrage de certains travaux routiers dans la région comme le vaste programme de voirie dans le cadre de ''Fatick 2005'', qui va permettre à la commune de Fatick de disposer à la fin des travaux de plus de 31km de voirie dont la situation est présentée ci-dessous :

Tab 6 : voiries dans la commune de FATICK

Origine	Destination	Longueur
1- Dessertes intérieures		
CF/N 1 (T.P)	Préfecture	2 km
N 1 / CFR 61	Vers Foundiougne	2,5 km
Région médicale	Marché	0,5 km
CF/N 1(Gare routière)	Gouvernance	2,917 km
CF/R 61 (Ecole Ndouck)	CF/R61 bis (côté Gouvernance)	0,8 km
Marché	Crédit Mutuel	0,6 km
CF/N 1 (hydraulique)	Marché	1,911 km
Réseau de Ndiaye-Ndiaye	-	2,518 km
Peulga CFN 1/CF route hyraulique	-	1,400 km
Ndouck	Logandème-Ndiaye-Ndiaye	1,261 km
CF/N 1 R 61 (vers Bambey)	Vers Zac	0,900 km
2- Axes majeurs		
Boulevard du défilé	-	4,450 km
Corniche de la berge du Sine	-	2,380 km
CF/R61 Bis	Malango	0,820 km
Périphérie nord (latéritique)	-	6,166 km

Source : Division régionale des travaux publics de Fatick

I-2-1 PROJETS ROUTIERS DANS LA REGION

A- Travaux neufs

Les travaux de bitumage de l'axe Fatick – Niakhar – Bambey ont été suspendus et 13 km sur les 40 ont été réalisés

Le bitumage de l'axe Fatick – Diakhao – Gossas est achevé.

B – PERA 2007

Dans le cadre de l'entretien routier, les tronçons suivants ont été programmés par l'AATR :

- **Entretien courant routes revêtues**

Foundiougne – Gangué Chérif – Passy

Diosmone – Ndangane

- **Entretien courant routes non revêtues**

Joal – Keur Samba Dia – Ndagane

Loul Sessène – Faoye

Kahone – Guinguinéo – Mbos

- **Entretien périodique routes revêtues**

Kaolack (Pont Noirot) – Passy- Sokone , les travaux sont en cours.

Fatick – Foundiougne les travaux sont en cours.

- **Entretien périodique routes non revêtues**

Diakhao – Diourbel

C – PERA 2008

Entretien périodique **:** Les travaux sur l'axe Kaolack –Nioro (N4), sur l'axe kaolack – Passy(N5) et sur l'axe Fatick –Foundiougne-Passy sont en cours

D – Pistes rurales

Dans le cadre du PPC – PNIR , les communautés rurales de Tattaguine et de Colobane ont bénéficié de l'aménagement de 22 km de pistes (15 km à Colobane et 7 km à Tattaguine)

II-TRANSPORT FLUVIO-MARITIME

Des données statistiques récentes sur ce type de transport ne sont pas disponibles. Il était pourtant jadis florissant avec les ports de Fatick et de Foundiougne qui étaient des escales de grands bateaux durant l'économie de traite. L'itinéraire Dakar–Embouchure de Sangomar - Chenal du Saloum - Kaolack était la voie du transport industriel maritime.

Il est à noter que dans le cadre des transports fluvio-maritimes, un programme d'acquisition d'un Bac de 60 tonnes pour Ndangane et 1 Ferry de 60 tonnes pour Djifère a été élaboré ; les études techniques sont terminées et la recherche de financement est en cours pour améliorer la fluidité du transport fluvio-maritime dans cette zone.

A présent c'est le Bac de Foundiougne et le transport piroguier des personnes et des biens qui constituent principalement le trafic fluviomaritime de la région.

Ce transport s'effectue dans les bras de mer, les bolongs et en mer, entre les différentes îles et les localités de Kaolack, Mbour et certaines localités de la République de Gambie. Les principales contraintes liées au transport fluviomaritime sont : l'absence de port principal, le délabrement des anciens ports et escales, le manque d'organisation des piroguiers évoluant dans le sous-secteur, l'ensablement du Chenal et l'absence de balise dans les zones dangereuses.

III-TRANSPORT FERROVIAIRE

Des statistiques sur ce type de transport ne sont pas encore disponibles. On note cependant que ce transport est localisé dans le département de Gossas avec l'axe Diourbel -Gossas – Gagnick – Guinguinéo - Kaffrine. Mais avec la suppression du trafic interne voyageur, cet axe n'est emprunté que par l'express Dakar - Bamako et les trains de marchandises.

Conclusion

En 2008 on note que le parc automobile s'est accru de 42%. Par ailleurs le réseau routier s'est densifié avec les nombreux projets de bitumage et d'entretien routier dont celui de la voirie urbaine de Fatick issu des investissements de « Fatick 2005 ».

En ce qui concerne le transport fluviomaritime, les contraintes qui entravent son développement seront levées avec l'acquisition prévue de Bac et de Ferry. Quant au transport ferroviaire localisé dans le département de Gossas, il est destiné aux marchandises et présente un intérêt certain pour le fret.

COMMERCE

Introduction

La hausse généralisée des prix des denrées de premières nécessités enregistrées au cours de l'année 2007 s'est accentuée en 2008.

Les principaux facteurs explicatifs sont entre autres, la flambée du prix du baril de pétrole qui a atteint un record de 140 dollars et la hausse des cours mondiaux des principales matières premières.

Au Sénégal cependant une tendance baissière a été noté en fin d'année 2008.

L'analyse du chapitre portera sur la situation du commerce , l'information économique et la surveillance des marché dans la région de Fatick en 2008.

I-SITUATION DU COMMERCE EN 2008

Les marchés

Par rapport à 2007, la région a été amputée de deux marchés permanents et deux marchés hebdomadaires dans le département de Gossas. Ainsi, en 2008
on compte dans la région 12 marchés permanents et 17 marchés hebdomadaires répartis ainsi qu'il suit:

-Département de Fatick : 12 marchés dont 4 permanents
- Département de Foundiougne : 9 marchés dont 4 permanents
- Département de Gossas : 8 marchés dont 4 permanents

Les commerçants

En 2008, l'activité du commerce dans la région a été exercée en majorité par les commerçants détaillants qui représentent 91 % de l'effectif total , suivis des distributeurs de ciments (7 %), des boulangers (2 %). Il est à noter qu'en 2008, le nombre de boulangers s'est accru de 20% en passant de 10 à 12.Par contre celui des commerçants détaillants a chuté en passant de 651 en 2007 à 615 en 2008, soit une baisse de 6% imputable au seul département de Gossas. Quant aux distributeurs de ciments , le nombre s'est réduit dans le département de fatick et s'est accru dans celui de Gossas(voir tab 2)

Tab 1 : Répartition par département des marchés permanents et hebdomadaires en 2008

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Marchés permanents	04	04	04	**12**
Marchés hebdomadaires	08	05	04	**17**

Source : *Service Régional du commerce de Fatick*

Graphique 1 : Répartition des marchés permanents et des marchés hebdomadaires

Tab 2: Répartition des commerçants par département dans la région de Fatick en 2008

	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	**FOUNDIOUGNE**	**GOSSAS**	
Commerçants détaillants	260	275	80	**615**
Distributeurs Ciment	21	18	09	**48**
Boulangers	08	02	02	**12**

Source : *Service Régional du commerce de Fatick*

Graphique n°2 Répartition des commerçants détaillants, distributeurs ciment et boulangers

II-INFORMATIONS ECONOMIQUES

Elles se rapportent à la situation des stocks des denrées de premières nécessités et à l'évolution des prix.

Denrées de premières nécessités

Par rapport aux stocks le niveau global est jugé satisfaisant.

Une nette évolution du niveau des stocks a été constatée en 2008 par rapport à l'année 2007 pour l'ensemble des produits de grande consommation. Cependant à l'exception de quelques perturbations constatées dans l'approvisionnement du riz au cours du trimestre Juin-Août, le marché en 2008 avait été bien approvisionné dans la région.

Par rapport a l'évolution des prix, certaines denrées notamment le riz ont connu des variations à la hausse vertigineuse.

Cette situation est due à une demande beaucoup plus forte que l'offre au niveau international. En effet, des pays comme la chine et l'inde ont vu leur demande en riz augmenter et leurs superficies cultivables diminuer. Toute fois, il a été noté un retour timide de la situation à la normale coïncidant avec la fin de l'année. C'est ainsi que les prix du riz , de l'huile, du lait et de la farine ont amorcé une tendance baissière qui devrait se poursuivre.

Tableau N° 3 : situation des stocks dans la région en 2008

Produits	Stocks
Riz brisé parfumé	826,956 Tonnes
Riz brisé non parfumé	1605,95 Tonnes
Riz entier	261,900 Tonnes
Sucre en morceau	95,805 Tonnes
Sucre Cristallisé	222,385 Tonnes
Lait en Poudre	19,963 Tonnes
Huile en fût	306,934 Tonnes
Ciment Sococim	735 Tonnes
Ciment Sahel	129,75 Tonnes
Gaz Butane de 6 kg	162,09 Tonnes
Gaz Butane de 2,7 kg	11,404 Tonnes
Farine	270,73

Tableau N° 4 : L'Evolution des Prix en 2008

	Prix Pratiqués			
	Stade ½ Gros		Stade détail	
	Prix minimum pratiqué	Prix maximum pratiqué	Prix minimum pratiqué	Prix maximum pratiqué
Riz brisé parfumé	13 500 F	20 500 F	285 F	425 F
Riz brisé non parfumé	13 000 F	19 500 F	270 F	400 F
Riz entier	16 500 F	19 000 F	325 F	400 F
Sucre en morceau	2 800 F/grosse	2 900 F/grosse	550 F/ Paquet	600 F/ Paquet
Sucre Cristallisé	25000F/sac/50kg	25500F/sac/50kg	525 F/ kg	550 F / kg
Lait en Poudre en vrac	-	-	2 800 F/Kg	3 000 F / Kg
Lait en Poudre Reconditionné (vitalait)	25000F/sac/10kg	30000F/sac/10kg	1250F sachet/500g	1500F sachet/500g
Huile en fût	173 000 F/fût	177 000 F/fût	950 F/litre	1000 F/litre
Ciment Sococim	72 400 F/Tonne	74 050 F/Tonne	3 620 F/sac	3 700 F/sac
Ciment Sahel	71 150 F/Tonne	72 370 F/Tonne	3 560 F/sac	3 620 F/sac
Gaz Butane de 6 kg	2 500 F	2 500 F	2625 F	2625 F
Gaz Butane de 2,7 kg	1000 F	1000 F	1055 F	1055 F
Farine	19 500 F	21 500 F	400 F/kg	400 F/kg

III-SURVEILLANCE DU MARCHE

La lutte contre la fraude et la contrefaçon, le contrôle de la qualité du sel iodé et la campagne de vérification et de poinçonnage des instruments de mesure, font l'objet de suivi quotidien des agents du Service régional du Commerce de Fatick.

Par rapport au respect de la réglementation, une surveillance quotidienne du marché est effectuée par les agents du service régional du commerce qui s'assure du respect et de la mise en œuvre des dispositions réglementaires (loi94 63 du 22 Aout 1994 sur les prix, la concurrence et le contentieux économique)

Ces opérations de surveillance ont entraîné le retrait des circuits de distribution d'un certain nombre de produits et le paiement d'amendes suite à des transactions pécuniaires sollicitées par les délinquants. Ces amendes perçues et versées au trésor s'élèvent en 2008 à 10301450f pour 401 procès verbaux(voir tab 4) contre 5375500f pour 264 PV , soit une augmentation de 4925950 f en valeur absolue et 92%en valeur relative .

Par rapport au contrôle de qualité du sel iodé, chaque mois un prélèvement d'échantillons de sel est effectué au niveau d'un site de production ;Ce procédé permet de savoir si le sel est adéquatement iodé.

Par ailleurs , des contrôles inopinés sont faits au niveau des marchés hebdomadaires, des sites de production et des boutiques. Ces contrôles sont réalisés à l'aide de kits testeurs qui permettent de déceler la présence ou non d'iode dans le sel .

Sur les 118 tests rapides effectués sur l'iodation du sel 90 tests sont positifs soit   76,3 % de positifs et 23,7 % de négatifs. Ce taux élevé est le fruit de la sensibilisation et on note la création d'une Fédération régionale des Producteurs artisannaux de sel de Fatick.

 La filière sel connait aussi un regain d'activités lié aux actions menées par les différents acteurs de la filière sel que sont :

- Le Service Régional du Commerce
- La Chambre des Métiers
- Les Projets et ONG (PDIF,CLM,PAM,MI)

Par rapport à la campagne de vérification des instruments de mesure, un total de 1045 instruments de mesure ont été vérifiés en 2008 contre 1250 instruments en 2007 , réparés s'il y'a lieu et poinçonnés de lettre N attestant de leur fiabilité. Les 1045 instruments sont répartis par Département comme suit :

- Département de Fatick   39 %
- Département de Foundiougne   31 %
- Département de Gossas   30 %

La vérification et le poinçonnage des instruments situés au niveau des points de collecte d'arachides en prélude à la campagne de commercialisation ont également été faits avec 40 points dans le département de Fatick, 61 points dans le Foundiougne et 52 points dans le Gossas.

Tableau N° 5: PV établis dans la région

Fatick		Foundiougne		Gossas		Total Région	
2008		**2008**		**2008**		**2008**	
P.V	Montant	P.V	Montant	P.V	Montant	P.V	Montant
148	4 801700F	100	3 206 500F	153	2 293 250F	401	10 301 450 F

Tableau 6: Vérification des instruments de mesure en 2008

Département Fatick	Département Foundiougne	Département Gossa
410	325	310

Conclusion :
En 2008 comme en 2007, la hausse des prix des denrées de premières nécessités n'a pas épargné l'économie régionale, par contre les stocks ont été jugés satisfaisants. La lutte contre la fraude et la contrefaçon, le contrôle qualité du sel iodé et la campagne de vérification des instruments de mesure ont été menés par les agents du Service Régional du Commerce de Fatick pour une meilleure régulation du marché.

URBANIS-HABITAT-CADRE DE VIE

INTRODUCTION

L'urbanisation est fortement corrélée à l`habitat et au cadre de vie. En effet le degré d'urbanisation et le type d'habitat constituent des facteurs déterminants pour apprécier le cadre de vie d'une localité donnée. Ils constituent également des indicateurs importants de développement pour une région. En 2008 un nombre important de parcelles ont été loties et les autorisations de construire ont plus que doublé par rapport à l'année précédente. Cependant les contraintes demeurent .Le présent chapitre tente de faire l`état des lieux.

I-URBANISME

La région de Fatick créée en 1984 a encore beaucoup à faire dans le domaine de l'urbanisme .En 2008 (après le nouveau découpage) sa population est estimée à 685044 hts dont 89994 hts vivent en zone urbaine, soit un taux d'urbanisation de 13,1% contre une moyenne nationale de 41%. Elle est l'une des deux régions les moins urbanisées du Sénégal, kaffrine (11,9%) étant la moins urbanisée et Dakar (97,2%) la plus urbanisée.

Trois des 8 communes que compte la région (nouveau découpage de 2008) sont présentement dotées d'un Plan Directeur d'Urbanisation (PDU). Il s'agit de Foundiougne (en juillet 2003), Gossas (en déc 2001) et Sokone (en juin 2003). Le PDU de la ville de Fatick est à l'étude mais ceux de Dioffior de Passy, Soum et Karang Poste ne sont pas encore entamés.
Les principales contraintes liées à l'urbanisation sont :
1) l'absence de document de planification urbaine devant permettre une meilleure maîtrise de la croissance urbaine ;
2) la présence de nombreuses « Tanns » qui caracterise le site du périmètre communal **;**
3) la présence de nombreux terrains vagues, gracieux sites, sources de dangers publics ou de lieux de dépotoirs d'ordures ménagères ;
4) vide juridique constaté sur la loi 96-07 portant transfert de compétences (urbanisme), notamment en ce qui concerne l'approbation des lotissements et la composition des membres de la commission de distribution des parcelles dans les communautés rurales ;
5) La non viabilisation des lotissements ;
6) La présence de nombreux terrains non encore immatriculés ;
7) L'occupation anarchique des zones sensibles (zones côtières et touristiques) ;
8) Le manque de moyens (humains et logistiques) du service régional de l'Urbanisme. Les autorisations de construire délivrées en 2007 et 2008 sont a plus de 65% à usage d'habitation (cf tab 1). En 2007, la faiblesse du nombre d`autorisations de construire  délivrées découle du fait qu`avec le programme spécial de Fatick 2005 les mesures de sauvegarde prises durant la période 2004 à fin 2007 avaient entrainé le gel de la délivrance de permis de construire sur la presque totalité du périmètre communal de Fatick. En 2008 les autorisations délivrées se chiffrent à

37 contre 16 en 2007, soit un coefficient multiplicateur de 2,3. On notera qu'en 2007 et 2008 la plupart des demandes, soit 75% et plus proviennent du département de Fatick. Les demandes enregistrées dans les départements de Foundiougne et Gossas restent encore faibles.

Tab1 : Nombre d'autorisation de construire délivrées en 2007 et 2008

DEPARTS	REZ DE CHAUSEE				ETAGE				Total autori sation 2008	TOTAL								
	habit	comer ce	culte	touris	habit	comerc e	cult e	tour is		Habit		comerc e		culte		touris		Autr
	2008				2008					07	08	07	08	07	08	07	08	07
FATICK	20	1	3	0	4	0	0	2	30	10	24	1	1	0	3	1	2	0
FOUNDI OUG	5	0	0	1	0	0	0	0	6	1	5	1	0	1	0	1	1	0
GOSSAS	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
REGION	25	2	3	1	4	0	0	2	37	11	29	2	2	1	3	2	3	0

Source : Division régionale Urbanisme et Habitat-Fatick

Tab2 : Nombre de parcelles loties et attribuées de 2006 à 2008

DEPARTEMENTS	Commune/communauté rurale	Nbre de parcelles loties			Observations		
		2006	2007	2008	2006	2007	2008
FATICK	Commune de Fatick	1615	64 parcelles amenagees	846	**1-** Lotissement zones des emetteurs **456** parcelles appliquées et non distribués **2-** Lotissement zone n°1 de recasement **969** parcelles appliquées et non distribuées **3-** Lotissement zone n°2 de recasement **190** parcelles non appliquées	1-distribue 2- distribue 3-non distribue	3-une partie distribuée
	CR de NIAKHAR			700		non distribue	
	Commune de Diofior	500		néant	* lotissement secteur nord extension **500** parcelles dont la distribution est en cours	*en cours de distribution	*distribué
	CR de DJILASS	1500		néant	*lotissement secteur nord ouest de la ville **1500** parcelles a distribuer	*en cours de distribution	*distribué
FOUNDIOUGNE	Commune de Foundiougne	1216		néant	* lotissement thiaméne extension **390** parcelles distribuées * lotissement sarakhole extension **826** parcelles distribuées		
GOSSAS		0		95			*non appliquée
TOTAL REGION		4831					

Source : Division régionale Urbanisme –Habitat -Fatick

II-HABITAT ET CADRE DE VIE

Les données sur l'habitat et le cadre de vie sont issues du Recensement Général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2002 qui est présentement la principale source d'informations capable de renseigner de manière exhaustive sur l'habitat et le cadre cadre de vie des populations de la région de Fatick.

Type de logement des ménages

105

La région de Fatick compte 62903 ménages répartis dans des types de logement divers. En effet 53% de ces ménages habitent dans des cases, et 45% dans des maisons basses

Tab 3 :Répartition des ménages selon le type de logement (région de Fatick)

MILIEU DE RESIDENSE	TYPE DE LOGEMENT					
	CASE	BARAQUE	MAISON BASSE	MAISON A ETAGE	APPARTEMENT	AUTRE
URBAIN	11.00%	1,5%	86,1%	1,0%	0,0%	0,4%
RURAL	60,4%	0,9%	37,9%	0,2%	0,0%	0,6%
TOTAL	53,1%	1,0%	45,0%	0,3%	0,0%	0,6%

Source : RGPH3(2002) :données provisoires

Grap 1 : Répartition des ménages de la région selon le type de logement

.

Répartition des ménages selon le type de logement

- Maison étage; 0,29
- appartemen; 0,04
- Autres; 0,57
- Maison basse; 45
- baraque; 0,99
- case; 53,1

Statut d'occupation du logement du ménage

Dans la région de Fatick la répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement montre que sur les 62903 ménages que compte la région 77% sont propriétaire, 12% des co propriétaires, 4% des locataires , 1% sont logés par l'employeur et 6% sont logés par la famille.

Tab 4 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement dans la région

	Statut d'occupation					
	Propriétaire	Copropriétaire	Locataire	Logé par employeur	Logé par famille	AUTRES
FATICK	77,4%	11,6%	4,0%	1,0%	5,5%	0,4%
SENEGAL	67,2%	6,9%	19,1%	1,2%	4,9%	0,8%

Source : RGPH3 (2002) :données provisoires.

Nombre moyen de personnes par pièce dans la région et selon le milieu de résidence.

Au plan régional, 22,8% ont en moyenne 1 personne par pièce, 37,5% ,2 personnes par pièce, 23%, 3 personnes par pièce et 15%, 4 personnes et plus par pièce.

En zone urbaine la proportion de ménages ayant moins d'une personne par pièce est de 3% contre 1,5% en zone rurale. Les ménages d'une personne par pièce représentent 29% (contre 22% en zone rurale), ceux de 2 personnes par pièce 34% (contre 38% en zone rurale) et ceux de 3personnes, 20% (contre 24% en zone rurale) et ceux de 4 personnes et plus, 14% contre 15% en zone rurale.

Tab 5: Répartition des ménages selon le nombre de personnes par pièce et le milieu de résidence.

Nombre moyen de personnes par pièce	Milieu					
	Région de Fatick			Sénégal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Moins d'1 personne	3,0%	1,5%	1,7%	3,0%	1,6%	2,2%
1 personne	29,3%	21,7%	22,8%	29,3%	23,0%	25,9%
2 personnes	33,7%	38,1%	37,5%	31,0%	36,6%	34,0%
3 personnes	19,8%	23,7%	23,1%	18,5%	22,4%	20,6%
4 personnes et plus	14,3%	15,0%	14,9	18,2%	16,4%	17,2

Source : RGPH3 (2002) :données provisoires.

Mode d'éclairage dans la région et selon le milieu de résidence

Dans la région de Fatick le mode d'éclairage utilisé par les ménages à des proportions diverses sont : l'électricité , le solaire, le groupe électrogène, le gaz, la lampe à pétrole, la lampe tempête, la bougie et le bois.En effet sur les 62900 ménages que compte la région, 14% utilisent l'électricité comme mode d'éclairage, 42% la lampe à pétrole, 39% la lampe tempête, 2,7% la bougie, 1,2% l'énergie solaire, 0,6% le bois, 0,5% le groupe électrogène, 0,4% le gaz.

En zone urbaine, 60% des ménage utilisent l'électricité, 0,2% le solaire, 0,5% le groupe électrogène, 0,3% le gaz, 9% la lampe à pétrole, 25% la lampe tempête, 6% la bougie et 0,09% le bois. Par contre en zone rurale ces taux sont de 6% pour l'électricité, 2% pour le solaire, 0,5% pour le groupe électrogène, 0,4% pour le gaz, 48% pour la lampe pétrole, 41,5% pour la lampe tempête , 2% pour la bougie et 0,67% pour le bois.

Tab 6: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage (région de Fatick)

MILIEU DE RESIDENSE	Mode d'éclairage								
	Electricité	solaire	Groupe électrogène	Gaz	Lampe à pétrole	Lampe tempête	Bougie	Bois	autres
URBAIN	59,70%	0,20%	0,50%	0,30%	8,80%	24,50%	5,80%	0,10%	0,20%
RURAL	5,70%	1,30%	0,50%	0,40%	47,50%	41,50%	2,10%	0,70%	0,30%
TOTAL	13,60%	1,20%	0,50%	0,40%	41,80%	39,00%	2,70%	0,60%	0,30%
SENEGAL	40,90%	0,80%	0,50%	0,30%	19,70%	28,40%	5,60%	3,20%	0,60%

Source : RGPH3(2002) :données provisoires.

Le Principal mode d'évacuation des ordures ménagères

Dans la région de Fatick l'évacuation des ordures ménagères est un phénomène plus fréquent en zone urbaine. Les méthodes utilisées pour se débarrasser des ordures sont multiples : ramassage par camion, calèche (ou charrette), dépotoir autorisé, dépotoir sauvage, enfouissement, incinération etc.

Au plan régional la majeur partie des ménages, soit 72% ont recours aux dépotoirs sauvages, 8% au ramassage par charrette, 6% aux dépotoirs autorisés 4,4% à l'enfouissement, 4% à l'incinération et 0,9% au ramassage par camion.

Tab7: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures dans la région de Fatick

	Camio ramassage	Calèche charrette	Dépôt autorisé	Dépôt sauvage	Enfouissement	Incinération	Autre
Fatick	0,90%	7,70%	5,80%	72,00%	4,40%	3,70%	5,50%
SENEGAL	23,90%	9,50%	6,50%	49,70%	2,10%	4,70%	3,60%

Source : RGPH3 (2002) :données provisoires.

Mode d'évacuation des eaux usées utilisées par les ménages

Dans la région de Fatick les modes d'évacuation moderne des eaux usées comme le réseau d'égout, le canal fermé, la grille bouche avaloir ont surtout lieu en zone urbaine. Sur les 62900 ménages de la région, plupart, soit 89%, déversent leurs eaux usées dans la rue (ou dans la nature). Seuls 0,2% ont accès au réseau d'égout pour évacuer leurs eaux usées, 0,4% utilisent les canaux fermés, 0,6% les canaux à ciel ouvert, 0,3% les grilles bouche avaloir, 3,1% la mer, le fleuve ou les cours d'eau, 4,6% utilisent les trous creusés.

Tab 8 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées dans la région de Fatick

	Réseau d'égout	Canal fermé	Canal ouvert	Grille bouche avaloir	Dans la mer / fleuve	Cours d'eau	Trou creusé	Dans la rue / nature	AutreS
Fatick	0,20%	0,40%	0,60%	0,30%	2,80%	0,30%	4,60%	89,20%	1,70%
SENEGAL	10,70%	2,30%	1,60%	1,00%	2,30%	0,20%	5,60%	73,90%	2,30%

Source : RGPH3(2002):données provisoires.

Le principal combustible utilisé pour la cuisine par les ménages

Dans la région de Fatick, les ménages utilisent principalement comme combustible, le bois, le charbon, le gaz et l'électricité. C'est ainsi que sur les 62900 ménages que compte la région 86% utilisent le bois comme combustible, 10% le gaz, 3% le charbon et 0,13% l'électricité.

En zone urbaine 45% des ménages utilisent le bois comme combustible contre 93% en zone rurale. Le charbon de bois et le gaz sont utilisés respectivement par 13% et 40% des ménages en zone urbaine contre 0,8% et 5% en zone rurale. Quant à l'électricité son utilisation comme combustible par les ménages est très faible car il n'est que de 0,09% en zone urbaine et de 0,13% en zone rurale.

Tab 9 : Répartition des ménages selon le principal combustible utilisé pour la cuisine dans la région de Fatick

MILIEU DE RESIDENSE	Principal combustible utilisé pour la cuisine				
	Bois	charbon	Gaz	Electricité	Autres
URBAIN	44,90%	13,40%	40,30%	0,10%	1,30%
RURAL	93,30%	0,80%	4,90%	0,10%	0,90%
TOTAL	86,20%	2,60%	10,00%	0,10%	1,00%

Source : RGPH3 (2002) :données provisoires.

Principaux types d'aisance dans la région et selon le milieu de résidence

Dans la région de Fatick les types d'aisance dont se servent les ménages sont : les chasse égouts, les chasses fosses, les latrines, les édicules public et la nature.La plupart des ménages de la région , soit 48% utilisent la nature comme lieu d'aisance , les autres types d'aisance utilisés par une bonne partie des ménages sont les latrines (34%) , les édicules publics(33,5%), les chasses fosses(12% et les chasses égouts (0,7%).

En zone urbaine 9,7% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance contre 54% en zone rurale. Les latrines et les chasses fosses sont utilisées respectivement par 45% et 40% des ménages en zone urbaine contre 32% et 7% en zone rurale. Quant aux chasses égouts et aux édicules public, c'est respectivement 1% et 1,4% des ménages qui s'en servent en milieu urbain contre 0,6% et 4% en zone rurale.

Tab 10 : Répartition des ménages selon le type d'aisance (région de Fatick)

MILIEU DE RESIDENSE	Mode d'éclairage					
	Chasse égouts	Chasse fosse	Latrines	Edicule public	Dans la nature	Autre
URBAIN	1,10%	39,90%	45,40%	1,40%	9,40%	2,80%
RURAL	0,60%	7,20%	31,80%	3,70%	54,20%	2,50%
TOTAL	0,70%	12,00%	33,80%	3,30%	47,70%	2,50%
SENEGAL	10,40%	23,10%	38,90%	2,00%	23,40%	2,30%

Source : RGPH3 (2002) : données provisoires.

Biens d'équipement possédés par les ménages

Les moyens de production dont disposent les ménages sont constitués des biens d'équipement (radio, télé, vidéo, téléphone climatiseur etc..), des moyens de transport (voiture, mobylette, bicyclette, calèche, pirogue etc.) ainsi que des moyens de production proprement dits (houe , tracteur , charrettes, pirogue, ordinateurs, terrain , bâtiments etc.).

Sur les 62903 ménages que compte la région, 19478 d'entre eux, soit 31% n'ont aucun moyen de production.

Par rapport aux biens d'équipements et moyens de production et de transport l'enquête révèle que 58% de ménages possèdent houe/charrue ou semoir, 31% calèche et/ou charrette, 41% animaux de traite, 2% des pirogues, 1,5% des réfrigérateurs-congélateurs et 1% des machines à coudre. Par contre pour les autres biens (tracteurs, voiture, bicyclette - mobylette, matériel de musique, téléphone, photocopieuse, ordinateurs….) les proportions des ménages qui en possèdent sont inférieure à 1% (Tab 11).

Tab 11 : Répartition des ménages selon les biens d'équipement ménager possédés dans la région de Fatick

MILIEU DE RESIDENSE	Biens d'équipement ménagers possédés																	
	Aucun moyen de production	Houe charrue semoir	Calèche charrette	Animaux de trait	Tracteur	Voiture camion	Mobylette bicyclette	Pirogue	Réfrigérateur congélateur	Machine à coudre	Matériel de musique	Chaise bâche	Téléphone téléfax	Photocopieuse	Ordinateur	Moulin décortiqueuse	Appareil photo camera	Terrain bâtiment
URBAIN	71,9%	12,8%	12,7%	11,3%	0,10%	1,40%	1,60%	0,40%	6,00%	1,90%	0,30%	0,50%	0,70%	0,10%	0,20%	0,30%	0,30%	1,40%
RURAL	24,0%	66,2%	33,8%	45,4%	0,40%	0,50%	0,50%	2,60%	0,80%	0,80%	0,20%	0,50%	0,10%	0,00%	0,00%	0,40%	0,20%	1,20%
TOTAL	31,0%	58,4%	30,7%	40,4%	0,30%	0,60%	0,70%	2,30%	1,50%	1,00%	0,20%	0,50%	0,20%	0,00%	0,00%	0,40%	0,20%	1,20%

CONCLUSION

En 2008, avec un taux de 13,1% contre une moyenne nationale de 41% la région de Fatick est l'une des deux régions les moins urbanisées du Sénégal. Elle a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Les contraintes liées à l'urbanisation demeurent malgré l'élaboration et la mise en œuvre de Plan Directeur de l'Urbanisme (PDU) dont certains sont effectifs dans les 8 communes que compte la région.

En ce qui concerne l'habitat et le cadre de vie, la situation n'est pas des meilleures selon les dernières statistiques disponibles .En effet , 51% des ménages vivent dans des cases, l'approvisionnement en eau de 53% des ménages se fait à partir des puits. Par ailleurs, 14% seulement des ménages ont accès à l'électricité et la majeure partie (72%) ont recours aux dépotoirs sauvages comme mode d'évacuation des ordures ménagères. En outre, le bois de chauffe est le principal combustible utilisé par les ménages (86%) et 48% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance ; 31% des ménages ne disposent d'aucun moyen de production.

TOURISME

INtroduction
En 2008 le secteur n'a pas connu d'évolution par rapport à la situation précédente de 2007. En effet les indicateurs de performance (nombre d'établissements, de chambres, de lits, de la durée de séjour, du taux d'occupation etc.) sont restés quasiment constants. Par ailleurs les contraintes demeurent et les stratégies dégagées ne sont pas encore mise en œuvre. Le présent chapitre tente de faire l'état des lieux.

I-ATOUTS ET ATTRAITS TOURISTIQUES
- Conditions climatiques favorables,
- Présence de nombreux cours d'eau,
- Plages de sable fin,
- Chapelet d'îles, d'îlots et de méandres, qui offrent un charme impressionnant (parmi les plus belles baies du monde)
- Faune et flore variées,
- Réserve de biosphère du Delta du Saloum,
- Important patrimoine historique et socio culturel

Les types de tourisme

- ### Le Balnéaire
C'est une forme de tourisme qui met en évidence le soleil, le climat et les plages. Il est peu développé et est localisé à Palmarin, Ndangane, Dionewar, Foundiougne et Toubacouta. Cette forme de tourisme pourrait être développée davantage car la région dispose de 65 km de côte marine et beaucoup de fleuves (Sine et Saloum).

- ### La pêche sportive :
C'est l'une des activités principales des établissements touristiques installés dans les zones de Ndangane, Djiffère, Foundiougne, Sokone et Toubacouta.
Dans la région, la pêche et ses activités annexes bénéficient d'atouts naturels et s'opèrent essentiellement dans ce qu'il est convenu d'appeler la « Réserve de la biosphère du Delta du Saloum » (RBSD).
Elle couvre trois domaines éco géographiques.
- le domaine continental qui est limité dans sa partie basse par la mangrove et les tannes.
- le domaine amphibie qui est composé de trois grands groupes d'îles : les îles du Gandoul, les îles Bétenty et les îles Fathala. Ces îles sont séparées par 3 principaux bras de mer et elles sont caractérisées par un réseau dense de chenaux bordés de mangroves appelé « Bolongs ».
- le domaine maritime qui représente 65 km de côte.
La pêche sportive est essentiellement organisée à partir des hôtels comme en témoignent les performances de l'Equipe Nationale de Pêche Sportive (titres

mondiaux en 2002 à Madrid et 2003 au Sénégal), sont révélatrices des atouts du Sénégal pour ce produit.

- ***La chasse sportive***

Cette activité est très développée dans la région qui compte cinq zones amodiées localisées dans le Département de Foundiougne. Il s'agit de :

Les palétuviers : Niombato I et les îles du Paradis 60 000 et 20 000 ha

Keur Saloum	(3 000 ha)
Relais du Saloum	(35 000 ha)
Le Caïman	(10 000ha)
Barracudas	(24 000ha)
Le Goliath	(15 000 ha)
Niombato II	(19 000ha)

 La région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) et la pratique de la chasse y est réglementée.

- ***Le tourisme culturel***

Les manifestations culturelles et religieuses dans la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.

Pour ces manifestations, on peut citer :
- les séances de libation et d'offrande sur les berges du Sine ;
- les séances annuelles de prédications (khoy)
- les Gamous annuels de Sokone – Silmang – Diakhao- Boof – Diohine.
- Le Dakka de Niakhar
- Le cimetière des reines à Diakhao
- La cour royale du Sine
- Le festival de Foundiougne

- ***Le tourisme de découverte***

La région de Fatick possède un arrière pays qui recèle un important patrimoine historique (la royauté du Sine) et éco touristiques (les îles du Saloum).

La région peut bénéficier d'un regain d'intérêt auprès des Tours Opérateurs dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement. L'écotourisme est défini comme « des voyages qui aident à comprendre et à interpréter 'histoire culturelle et naturelle tout en préservant l'intégrité des écosystèmes.

 Il engendre des retombées économiques pour les collectivités locales qui encouragent la protection des ressources naturelles et les pratiques de développement durable du Tourisme ».

Tab 1 : Répartition de l'accueil touristique en 2006, 2007,2008

2006	2007	2008	2006	2007	2008
Nombre de chambres	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Nombre de lits	Nombre de lits	Nombre de lits
1797	1797	1797	3450	3450	3450

Source : D**S/DEPT - MATRSPSI**

Tableau N° 2 : Récapitulatif des Hôtels, Auberges et Campements de la région

Années	HOTELS			AUBERGES			CAMPEMENTS		
	Nombre	Chambres	Lits	Nombre	Chambre	Lits	Nombre	Chambres	Lits
2005	41	655	1268	17	154	298	41	988	1884
2007	41	655	1268	17	154	298	41	988	1884
2008	41	655	1268	17	154	154	41	988	1884

Source : DS/DEPT -MATRSPSI

Graph 1 : Etablissement d'hébergements en 2008: Effectif, nombre de chambres et de lits

En 2008, 3450 lits ont été dénombrés dans les 99 établissements d'hébergement touristique de la région.

Tab 3 : Evolution de la capacité d'accueil, durée de séjour et taux d'occupation de 2003 à 2008.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Etablissements	26	43	99	99	99	99
Chambres	636	647	1797	1797	1797	1797
Lits	1206	1386	3450	3450	3450	3450
Arrivées	15901	16543	20103	19301	19539	ND
Nuitées	50376	45496	43382	44811	40520	ND
Durée de séjour	3,2	2,8	2,2	2,3	2,1	ND
Taux d'occupât %	21,3	19,1	17,93	18,47	16,07	ND

Source : DS/DEPT - MATRSPSI

Nb : les statistiques de 2008 ne sont pas disponibles

Nb : Durée de séjour= nuitées / arrivées

Graphique 2 : **Evolution de la capacité d'accueil, durée de séjour et taux d'occupation en 2004 et 2007**

Le taux d'occupation en 2007 demeure encore faible et s'établit à 16,07% (contre 18,47% en 2006), mais ces chiffres sont sous estimés du fait de la présence de circuits parallèles (résidences privées et réceptifs clandestins). La durée de séjour est de 2,1 jours en 2007 contre 2,3 en 2006.

Tab 4 : <u>Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2005 à 2007</u>

Régions Pays de résidence	2005		2006		2007	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
EUROPE						
France	10937	65,91	11079	68,12	10260	64,97
Italie	914	5,50	922	5,67	982	5,19
Allemagne	17	0,10	15	0,09	2	
Benelux	1672	10,07	1952	12	1388	8,79
Suisse	21	0,12	4	0,02	4	0,002
Espagne	162	0,97	140	0,86	101	0,63
Grande Bretagne	129	0,77	116	0,71	98	0,62
Scandinavie	-	-	132	0,81	6	0,04
Autres pays d'Europe	2317	13,96	1145	7,04	1690	10,70
TOTAL EUROPE (1)	16169	97,44	15505	95,32	14531	92,02
Etats – Unis	41	0,24	102		77	0,49
Canada	7	0,04	1		1	
Amérique du Sud	1	0,00	-	-	0	
TOTAL AMERIQUE (2)	49	0,29	103	0,63	78	0,49
AFRIQUE (3)	161	0,97	153	0,94	158	1,00
Diverses Régions du Monde (4)	214	1,28	506	3,11	1024	6,48
TOTAL GENERAL= 1+2+3+4	**16593**	**100**	**16267**	**100**	**15791**	**100**

Source : DS/DEPT - MATRSPSI.

En 2007, le nombre total de visiteurs a atteint 15 791 dont 10 260 français soit 65% de l'effectif des arrivées non résidents et cela s'explique par les liens historiques, linguistiques et politiques qui existent entre le Sénégal et la France.
De tous nos grands pourvoyeurs de touristes, celui d'Allemagne, d'Afrique, et d'Amérique sont les moins dynamiques. Une politique de relance doit être faite à ce niveau.

II-Les contraintes touristiques

Le tourisme régional connaît diverses sortes de contraintes,

STRUCTURELLES
- ➢ Enclavement
- ➢ Mauvais état des routes
- ➢ Mauvaise qualité de l'écoute téléphonique
- ➢ Mauvaise qualité de l'eau de boisson

SOCIO-ECONOMIQUES
- ➢ Éloignement des centres d'approvisionnement en produits de consommation courante
- ➢ Faible niveau de vie des Populations

ENVIRONNEMENTALES
- ➢ Érosion côtière
- ➢ Salinisation des terres
- ➢ Disparition du couvert végétal et de la faune

III. Plan d'aménagement et de développement touristique durable

Le Ministère du Tourisme a commandé auprès du Cabinet SCET–Tunisie, en collaboration avec URAM et SENAGROSOL, une étude, sur l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement touristique durable de la zone du Sine-Saloum. L'objectif visé est d'établir un schéma – directeur touristique de la Région.
Du constat général, il apparaît
1) La vulnérabilité écologique et sociale du milieu
2) Le manque de commodité des routes et de l'accès (enclavement).
Ce constat est à la base de l'organisation spatiale proposée dans le schéma d'aménagement qui se présente comme suit :

LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL
Il s'agira d'implanter :
- Des campements et Hôtels isolés
- Des zones touristiques isolées (hôtel + campement)

Ainsi, toutes implantations en dehors de ces sites identifiés devraient être interdites.

Les priorités de l'aménagement sont portées sur les sites ne présentant pas de contraintes particulières.
Il s'agit de
1) Fatick,
2) Foundiougne
3) NDolette et Simal
4) Sandicoly et Missirah

INFRASTRUCTURES ROUTIERES

L'aménagement de la boucle qui ceinture la réserve de la biosphère du Delta du Saloum et qui passe par Djiffère – Fimela - Dioffior – Fatick – Sokone – Toubacouta et Karang sera complété par celui de la route reliant Fatick – Foundiougne – Sokone et par l'axe secondaire desservant Missirah et Karang à partir de Toubacouta.

LES PROJETS INTEGRES

- Les Projets de développement urbains intégrés (PDUI) seront localisés dans les grandes villes.

    A ce niveau, il est prévu la création de centres d'enfouissement urbains et de réseaux d'épuration des eaux usées.
- Les projets de développement rural intégrés (PDRI) prévoient la création de microprojets de développement pour la valorisation des produits locaux.

LE DOMAINE FORESTIER

Des zones tampon d'une profondeur de 500 m serons crées autour des forêts, ou toute activité humaine sera soumise à l'autorisation et au contrôle des services de l'état.

LES SITES RETENUS

Pour la mise en œuvre d'un tel schéma six (06) sites servant de support au projet sont retenus. Il s'agit de :

1. SITE DE FATICK :

Localisation : Il est situé à la périphérie de la ville de Fatick, sur la route qui mène vers Foundiougne.
 Il est limité à l'Ouest par la route Foundiougne/Fatick et entouré par le Fleuve Sine sur les autres côtés.
Superficie : 70 ha.
des aménagements : Il est estimé à **5 347 000 000** francs répartis entre voierie, assainissement, adduction d'eau, électrification, réseau de télécommunication.

2. SITE DE NDOLETTE :

Localisation : Il est situé à 10 km à l'Est de Foundiougne et à 12 km à l'Ouest de Djilor sur le Fleuve Saloum.
Superficie : 40 ha derrière le village de Guagué Bokar.
Coût des aménagements : **4 529 445 000** francs répartis entre voierie, assainissement, adduction d'eau, électrification, réseau de télécommunication.

3. SITE DE FOUNDIOUGNE :

Localisation : Il est situé à la périphérie de la Commune de Foundiougne. Il est limité à l'Ouest par le quartier MBelgor, au Nord, par le fleuve Saloum, à l'Est par le marigot qui ceinture la Commune et au Sud par la route Foundiougne/Djilor.

Superficie : 40 ha.

Coût des aménagements : **4 306 430 000** francs répartis entre voierie, assainissement, adduction d'eau, électrification, réseau de télécommunication.

4. <u>SITE DE SANDICOLY</u>

Localisation : Il est situé au Nord du village de Sangako entre la RN5 et le Bolong de Sangako.

Superficie : 30 ha.

Coût des aménagements :   **4 051 832 500** francs répartis entre voierie, assainissement, adduction d'eau, électrification, réseau de télécommunication.

5. <u>SITE DE MISSIRAH</u>

Localisation Il est situé au Nord du village de Missirah à 02 km de l'embarcadère.

Superficie : 30 ha.

Coût des aménagements :   **3 373 404 500** francs.

6. <u>SITE DE SIMAL</u>

Localisation : Il est situé à 04 km de Djilor et de Fimela, à l'Ouest du village de Simal.

Superficie : 25 ha.

Coût des aménagements : **5 253 805 000** francs répartis entre voierie, assainissement, adduction d'eau, électrification, réseau de télécommunication.

PRIORISATION DES AMENAGEMENTS

Celle-ci obéit aux critères suivants :
- Présence d'infrastructures,
- Facilité d'accès,
- Disponibilité en eau potable
- Taille de la population,
- Rentabilité financière du projet,
- Nature de l'environnement,
- Attraits touristiques

Sur la base de ces critères, il apparaît que le site de Fatick vient en premier, suivi de ceux de Foundiougne, Sandicoly, Missirah, Simal et NDolette**.**

PLAN D'ACTION

Pour la réalisation de ce schéma, les préalables suivants devront être observés :
- modernisation de la route N1 entre M'Bour et Kaolack
- réhabilitation de la route R61 entre Fatick, Foundiougne, Djilor et Passy
- réhabilitation de la route N5 entre Kaolack et Toubacouta.
- Modernisation de la route entre Mbour – Joal – Fadiouth.
- réhabilitation de la route entre NDiosmone - Palmarin
- réhabilitation de la route P601 entre Fimela et Joal-Fadiouth.
- réhabilitation de la route entre Toubacouta et Missirah.

Ces projets routiers seront accompagnés de
- Projet d'alimentation en eau potable des sites.
- Création de circuits de croisières

- Développement du transport par pirogue.

Sont des conditions nécessaires pour garantir le développement touristique dans la zone du Sine Saloum.

ACTIONS A ENTREPRENDRE

➢ Décréter ces sites comme Périmètre d'Intervention Foncière (PIF)
➢ Immatriculer ces terrains ;
➢ Procéder à une requête de financement ;
➢ Faire une requête de financement des travaux d'aménagement et de leur contrôle
➢ Lancer les appels d'offres pour la réalisation des travaux et réaliser les travaux d'aménagements des sites.
➢ Après réalisation des travaux, mettre en place une stratégie hardie de promotion, procéder à la vente des terrains aménagés.
➢ Mettre en place un système de suivi environnemental.

IV- PERSPECTIVES ET VISION DE LA REGION

Perspectives de la Région

Face à ces contraintes les stratégies suivantes s'imposent :

❖ Développer l'écotourisme (plusieurs projets sont déjà ficelés),
❖ Améliorer les axes routiers de la région
❖ Construire un hôtel haut de gamme pour favoriser le tourisme de congrès dans la ville de Fatick,
❖ Créer des bureaux d'accueil et d'information,
❖ Initier un festival rythme et danse à l'image de ce qui se fait dans les autres régions, le festival sera une occasion de revisiter toutes les richesses de la Région qui est très cosmopolite,
❖ Appuyer la création de villages artisanaux,
❖ Améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des touristes,
❖ Impliquer davantage les populations à prendre conscience du tourisme et la préservation de leur environnement par des émissions radiophoniques,
❖ Réaliser des projets ficelés dans le cadre du partenariat entre la région de Fatick et la Province de Pistoia,
❖ Développer des stratégies pour maintenir la baie du Delta du Saloum dans le club des plus belles baies du monde,
❖ Promouvoir la gastronomie locale par un concours annuel (y associer l'association des chefs de cuisine comme appui technique)

Vision de la région

- Promouvoir un Tourisme sain, profitable à l'économie Régionale et aux populations locales.
- Assurer l'assainissement des activités touristiques,
- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Renforcer l'utilisation rationnelle des ressources naturelles
- Assurer la promotion de la destination Sine Saloum.

Conclusion

Pour la saison touristique 2007-2008, on a constaté au niveau régional une légère amélioration de la durée de séjour et du taux d'occupation même si cette dernière est un peu sous estimé. Les arrivées des non résidents par marché émetteur montrent une forte dépendance par rapport au marché français contrairement aux marchés Allemand, Africain et Américain. Une politique de relance et de diversification de circuits touristiques devrait servir de support ainsi que la conception d'un Agenda culturel régional dans lequel on trouvera toutes les manifestations culturelles, le répertoire des sites et monuments historiques classés dans la région de Fatick. Cela devrait être inclus dans le package des circuits découvertes touristiques des Tours Operators et Agences de Voyages.

La mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement touristique durable de la zone du Sine Saloum dont l'objectif visé est d'établir un schéma directeur touristique de la région sera sans doute la principale alternative pour résoudre les problèmes soulevés.

JEUNESSE ET SPORTS

Introduction

En 2008, le secteur de la jeunesse et des sports a enregistré des acquis de par le nombre d'associations de jeunes créées et de par la carte sportive qui s'est d'avantage enrichie de structures nouvelles. Cependant des contraintes identifiées demeurent mais les perspectives pour renverser la tendance ne manquent pas.

I-INFRASTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

La carte sportive de la région s'est d'avantage enrichie avec l'existence de 12 écoles de football, 3 écoles d'athlétisme, une ligue de scrabble, une ligue de hand-ball, un CRD de randonnée pédestre, un CRG de courses hippiques.

Les infrastructures sportives et de jeunesse sont assez présentes au niveau régional En effet la quasi-totalité des disciplines sportives pratiquées au niveau national se retrouvent au niveau régional à quelques exceptions prés.

En 2008, les infrastructures de jeunesse n'ont pas évolué par rapport à 2007 contrairement aux associations de jeunes (cf tab 2 et 5). Les foyers des jeunes au nombre de 36 dans la région, sont répartis au niveau des départements avec 16 Foyers des Jeunes à Fatick ; 07 à Foundiougne et 13 dans le département de Gossas. Quant aux infrastructures sportives la situation de 2008 est quasiment identique à celle de 2007 au niveau régional et départemental (cf tab1).

Tab 1 : Répartition des infrastructures sportives par département en 2007 et 2008

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	FATICK		FOUNDIOUGNE		GOSSAS			
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Stade	01	01	02	02	02	01	**05**	**04**
Plateau multifonctionnel (1)	15	15	15	09	05	02	**35**	**26**
Terrain de football	15	15	14	14	04	04	**33**	**33**
Terrain de basketball	15	15	10	10	05	05	**30**	**30**
Terrain de hand-ball	15	15	10	10	05	05	**30**	**30**
Terrain de volleyball	15	15	10	10	03	05	**28**	**28**
Terrain vague	17	17	14	14	11	08	**42**	**39**
Arène de lutte	03	03	03	04	02	02	**08**	**09**
Dojo	01	01	02	02	0	0	**03**	**03**
Autre Terrain de sport (Boulodrome) (2)	01	01	0		0		**01**	**01**

Source : **Service régional des sports de Fatick/**(1) ensemble comportant un terrain de basket, handball et volley balle

    (2) un boulodrome est construit à Fatick par le ministére de tutelle. Il abrite des compétitions locale et nationales

Graphique 1 : **Répartition des infrastructures sportives par département dans la région de Fatick en 2007**

Tab 2 : **Répartition des infrastructures de jeunesse par département dans la région de Fatick en 2008**

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
CDEPS	01	01	00	02
Espace Jeunes	00	00	01	01
CCA	00	00	00	00
Maison à outils	03	02	01	06
Foyer des Jeunes	16	07	13	36

Source : **Service régional de la jeunesse de Fatick/nb :Le nbre d'infrastructure n'a pas évolué entre 2007 et 2008**

II-DISCIPLINES SPORTIVES DE JEUNESSE ET LES PRATIQUANTS

Les données de 2008 sont provisoires et incomplètes c'est pourquoi l'analyse portera sur les années 2007 et 2006. Ainsi, en 2007 le nombre d'ASC au niveau régional s'est accru de 43% en passant de 349 en 2006 à 499 ASC. Les équipes et clubs sportifs ont également augmenté pour la plupart des disciplines au cours de la période 2006-2007.C'est le cas notamment du Football , Basketball, lutte, Karaté, jeux de dame (cf tab 3).Les disciplines sportives les plus représentatives de par le nombre de pratiquants licenciés sont le football , le basket ball , le karaté et la lutte .

On note cependant que compte tenu des infrastructures réalisées au niveau régional des disciplines comme le hand ball, le volleyball et le basketball auraient pu avoir beaucoup plus de pratiquants licenciés (cf tab 4).

Tab 3: Répartition des ASC, équipes et club de sport par département dans la région de Fatick en 2007 et 2008

Equipes/Associations	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	FATICK		FOUNDIOUGNE		GOSSAS			
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
ASC	172	-	232	-	85	35	499	-
Equipe de football	10	03	3	03	2	01	15	07
Equipe de basketball	2	-	2	02	2	0	6	-
Equipe de hand-ball	0	02	2	01	-	0	2	03
Equipe de volleyball	0	-	2	03	-	0	2	-
Club de lutte	147	140	78	78	29	24	254	242
Club de judo	1	01	0	0	-	0	1	01
Club de karaté	4	04	2	02	3	01	9	07
Club de boxe	1	01	1	0	0	0	2	01
Club pétanque	-	02	-	01	-	0		03
Club de jeux de dame	6	06	8	02	2	0	16	08
Club de Scrabble	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres association jeux de l'esprit	6	-	1	-	1	01	8	-
Autres associations sportives	9	-	3	03	12	0	24	-

Source : Service régional des sports de Fatick

Tab 4: Répartition des pratiquants licenciés par discipline et par département en 2007 et 2008

DISCIPLINES	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	FATICK		FOUNDIOUGNE		GOSSAS			
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
ASC	5240	-	2332	-	2186	2136	9758	-
Football	465	525	468	480	244	189	1177	1194
Basketball	95	0	130	0	70	70	295	-
Hand-ball	-	20	50	37	-	0	50	-
Volleyball	-	0	68	0	-	0	68	0
Athlétisme	78	-	24	-	12	36	114	-
Lutte	85	-	90	-	41	-	216	-
Judo	-	-	-	-	-	0	-	-
Karaté	150	97	80	70	32	50	262	217
Boxe	32	32	-	-	-	-	32	-
Jeux de dame	30	30	63	49	15	-	108	-
Autres	10	10	215	215	510	510	735	735

Source : Service régional des sports de Fatick

Tab 5: Répartition des associations de jeunes par département dans la région de Fatick en 2007

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	FATICK		FOUNDIOUGNE		GOSSAS			
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Associations de jeunes avec récépissé	254	nd	187	227	97	106	**538**	-
Associations informelles de jeunes	-	nd	-	70	-	20		-

Source : **Service régional de la jeunesse de Fatick nd :non disponible**

III-CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

Jeunesse

Les principales contraintes ont pour noms :

❖ La vulnérabilité des jeunes et des adolescents face aux nombreux fléaux (drogue, IST/Sida, grossesses précoces et / ou non-désirées, etc…)

❖ La perception du Secteur- Jeunesse comme un secteur non productif ;

❖ La faiblesse institutionnelle du secteur de la jeunesse (vétusté des infrastructures de jeunesse, faible prise en charge de la jeunesse par les Collectivités locales,

❖ L'insuffisance des ressources humaines et financières des Services d'encadrement etc…)

❖ La faiblesse des stratégies de financement des Jeunes ;

❖ Le déficit d'information, de sensibilisation et de responsabilisation des jeunes dans le processus d'identification et de mise en œuvre des programmes.

Dans les perspectives à court et moyen termes, il s'agira de dérouler certaines activités prioritaires parmi lesquelles on peut noter :

❖ L'organisation d'ateliers de formation (gestion et administration d'une association, régisseur de plateau en théâtre, élaboration et gestion de projets socio – économiques etc…)

❖ Le renouvellement des instances des structures de jeunesse

❖ La redynamisation de l'Union Régionale du Théâtre Populaire et de la Musique (assises sur le théâtre populaire et organisation de compétitions théâtrales).

❖ L'organisation d'un weekend – end régional de la jeunesse (genre semaine de la jeunesse)

❖ L'organisation de la Caravane Communication – Jeunesse

❖ La mise en place d'un Centre Conseil pour Adolescents (meilleure prise en charge des problèmes de santé de la reproduction des adolescents et jeunes)

❖ Avec l'implantation en 2007 du Comité régional Olympique sénégalais dans la région, structure appelée à aider toutes les ligues sportives pour un développement harmonieux de la pratique sportive, d'autres disciplines devraient émerger.

Sport
Par ordre de priorité on peut citer comme contraintes:

1- Insuffisance de cadres techniques :Absence de CTR

2-Niveau peu élevé des techniciens (initiateurs)

3-Caractère obsolète des infrastructures

4-Irrégularité et insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales

5-Absence de programmes viables et pertinents au niveau des ligues et CRG

6-Absence du volet sport dans le cadre de la coopération décentralisée

7-Absence de sponsors et de mécènes

8-Crise du sport scolaire

9-Une pratique sportive en deçà des attentes malgré la multiplication des infrastructures.

Pour renverser cette tendance et créer des conditions favorables à l'essor du sport dans la région le service régional du sport propose par rapport aux infrastructures :

- L'ouverture de l'arène régionale de lutte sise au quartier mboubane de la commune de Fatick
- la construction d'un palais régional des sports(complexe sportif avec un centre d'accueil
- la construction d'une salle des sports de combats dans chaque commune de la région
- l'aménagement de parcours sportif dans chaque commune
- la construction par chaque commune d'un stade communal omnisport

Par rapport à la formation :

- ✓ des sessions en management des organisations sportives
- ✓ des sessions en management des événements sportifs
- ✓ l'organisation d'un stage d'entraineur de premier degré (Athletisme,Football)
- ✓ la formation de conseiller technique Régional (CTR) pour chaque discipline sportive
- ✓ la conception et la gestion des projets sportifs

Conclusion

En 2008, la situation des activités sportives et de jeunesse s'est améliorée de par le nombre d'associations de jeunesse créées et de par l'enrichissement de la carte sportive régionale. On note que la plupart des disciplines sportives pratiquées au niveau national se retrouvent au niveau régional. Les disciplines sportives les plus représentatives dans la région de par le nombre de pratiquants licenciés sont : le football, le Basket-ball, le Karaté et la lutte.

Les contraintes qui entravent le développement du secteur de la jeunesse et des sports sont multiples mais les solutions ne manquent pas pour renverser la tendance